



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°110
MATOT - MASSÉ
9 & 10 Juillet 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles ...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	24
Koidinov	28
La Daf de Chabat	29
Autour de la table du Shabbat.....	33
Haméir Laarets.....	35
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	39
Les délices du Chabbat	41



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT MATOT-MASSÉ

Nous lisons dans la Paracha de Matot comment D-ieu dit à Moché d'attaquer les Mydianites: «Exerce sur les Mydianites la vengeance due aux Enfants d'Israël; après quoi tu seras réuni à tes pères» (Bamidbar 31, 2). La Thora relate ensuite de quelle façon Moché rassembla des hommes pour former une armée et donne de nombreux détails sur la bataille elle-même et ses conséquences. Il y a deux manières de considérer tout cela. La première est le fait historique. Pour survivre, le Peuple Juif dut combattre un certain nombre de puissances. Les Mydianites cherchaient la destruction des Juifs, il fallait donc entreprendre une action à leur encontre. La Thora nous relate cela parce que, de différentes manières et à différentes époques, nous sommes confrontés à de telles situations et devons savoir réagir de la même façon. Parfois ce sont des guerres militaires, parfois culturelles. La seconde approche est de comprendre la signification de cet événement sur le plan intérieur. Les Nations hostiles que le Peuple Juif rencontre dans les récits de la Thora représentent des «forces négatives» qui s'expriment à l'intérieur de soi. Dès lors, les batailles récurrentes du Peuple Juif représentent le combat permanent de la personne contre ses propres traits négatifs. **Mydiane** מִידָנֵי, nous disent les Sages, est lié au terme **Madone** מִידָן, qui signifie «querelle». Ce trait s'exprime dans le mépris et l'hostilité que l'on projette envers autrui. Ainsi, lorsque l'on ressent que

l'autre empiète sur son territoire, son existence même devient irritante. C'est l'expression de la «haine gratuite», dont le Talmud (Yoma 9b) dit qu'elle fut la cause de la destruction du Temple. Ainsi, la bataille contre «Mydiane» est décrite comme la lutte intérieure que chacun doit mener contre son propre égoïsme et rejet des autres. Un point essentiel de cette bataille est le fait que D-ieu dit à Moché qu'il devait y être personnellement impliqué. La Hassidout enseigne que chacun d'entre nous possède la qualité de «Moché» à l'intérieur de soi. Ce «Moché» intérieur représente la faculté d'abnégation et d'annulation: l'exact opposé de l'égoïsme et de l'égocentrisme qui nous pousse à rejeter les autres. Ainsi, chacun d'entre nous recèle au fond de soi le potentiel de se dépasser afin de sortir vainqueur dans la guerre contre Mydiane. En effet, le «Moché» intérieur nous aide à casser la force du «Mydiane» intérieur. Au lieu de ne pas supporter et de mépriser les autres, nous les acceptons, et en arrivons finalement à les aimer comme le commande la Thora: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Vayikra 19, 18). La bataille contre «Mydiane» décrite dans la Thora est donc une lutte décisive qui se poursuit de nos jours et qui nous donnera le mérite de la reconstruction du troisième Beth Hamikdache, rapidement de nos jours.

Collel

• Quel message transmet la Thora en révélant la date de la disparition d'Aaron HaCohen?

Le Récit du Chabbath

L'auteur du Kelé Hémda, Rav Méir Dan Ploutski, a rapporté l'anecdote suivante, recueillie de la bouche du Maharl Diskin au nom de son père, Rabbi Binyamin: A l'époque où Rav Binyamin officiait comme Rav de Lomze, un grand érudit arriva dans la ville, et prononça le vœu de demeurer dans le Beth HaMidrache, de s'y adonner à l'étude et au Service de Hachem pendant une longue période sans en sortir. Cela ne fut guère pour plaire aux «autochtones» et leur causa même des désagréments. Le Chabbath également, cet homme ne pouvait pas quitter les murs de la maison d'étude, et comme il n'y avait aucun dispositif de Erouv dans la ville permettant de

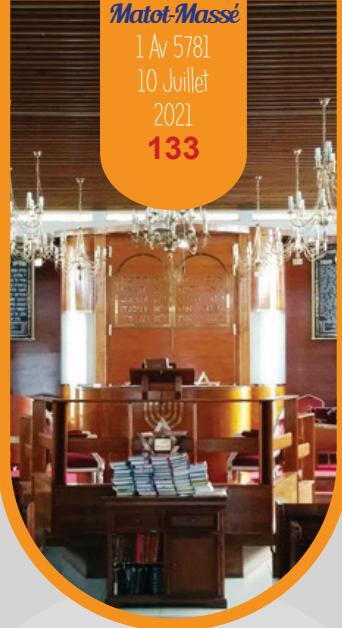
Matot-Massé

1 Av 5781

10 Juillet

2021

133



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h35

Motsaé Chabbat: 22h57



1) En souvenir de la destruction du Temple et donc de l'arrêt des sacrifices et des libations de vin, nous avons la coutume de nous abstenir de manger de la viande (et des volailles) et de boire du vin (et du jus de raisin), à partir du 1er Av jusqu'au 10 Av (le Temple ayant continué à brûler aussi le 10 Av). Les Achkenazim s'en abstiennent même le 1er Av (Roch Hodech) alors que les Séfaradim peuvent en consommer le 1er Av, et donc l'interdiction ne commence pour eux que le 2 Av. En revanche, tout de suite après la fin du jeûne, il sera permis de se laver, laver du linge...

2) Evidemment l'interdiction de ne pas consommer de la viande et de ne pas boire du vin ne concerne pas le Chabbath. Si le repas de Chabbath (tel que la Séouda Chlichit) se prolonge après la nuit, on peut encore consommer de la viande ou boire du vin pendant le repas. Lors d'un repas de Brit Mila ou de Pidyone Haben ou de la conclusion d'un Traité de Talmud tous les proches et les invités peuvent consommer de la viande et du vin.

3) On peut boire le vin de la Havdala ou celui qui accompagne le Birkat Hamazone même d'un repas facultatif.

Les Achkenazim ont la coutume de donner le vin (ou jus de raisin) à boire à un enfant si cela est possible, et sinon on le boit soi-même. S'il n'y a pas d'enfant, les Achkenazim font le Birkat Hamazone sans verre de vin. Une personne malade ou une femme qui allaite et qui a besoin de consommer de la viande, peut continuer pendant cette période. De même un enfant de constitution faible peut consommer de la viande

לעילוי נשמה

ב'David Ben Mari Myriam Hagege ב'Haïm Victor Ben Mari Myriam Hagege ב'Mordékhai Rephaël Ben Rahmouna ב'Dan Chlomo Ben Esther
ב'Emma Simha Bat Myriam ב'Meyer Ben Emma ב'Chlomo Ben Fradjî ב'Yéhouda Ben Victoria ב'Aaron Ben Ra'hel



porter du «domaine public» dans le domaine «privé», on ne pouvait lui apporter ce jour-là ni à boire ni à manger, ou toute chose dont il pût avoir besoin. Les membres de la communauté ne savaient que faire... Quand, à son tour, *Rabbi Aqiva Eiger* arriva à Lomze pour y participer au mariage de l'un de ses fils, *Rav Binyamin* saisit cette occasion pour lui demander conseil, et pour lui faire part de la vive inquiétude éprouvée par les Juifs de la ville pour ce *Talmid Hakkham* qui refusait de quitter le *Beth HaMidrache*. Comprenant qu'il s'agissait d'un grand érudit, *Rav Eiger* décida d'aller lui rendre visite avec le *Rav*. Évidemment, ceux qui virent sortir les deux grands Maîtres ne purent s'empêcher de les escorter... Ils entrèrent dans le *Beth HaMidrache*, où *Rav Eiger* entama la conversation avec l'*«habitant»*: «*J'ai entendu parler de vous, et ayant appris que vous êtes un grand Talmid Hakkham, j'ai souhaité vous rencontrer. Puisque vous ne pouvez sortir d'ici, j'ai décidé de venir vous rendre visite.*» Profondément touché par cette vénérable présence, l'homme ne put retenir son émotion, et lui demanda: «Pourquoi, Maître, vous êtes-vous ainsi dérangé, avec votre nombreuse escorte, et avez-vous pris la peine de rendre visite au simple Juif que je suis ? Je suis désolé, vraiment désolé !» «Si vous aviez su, avant de formuler votre voeu, que nous devrions nous déplacer nous-mêmes pour venir vous voir, l'auriez-vous émis ?» demanda le *Rav Eiger*. «À Dieu ne plaise !» S'exclama le *Talmid Hakkham*. «Si j'avais su que vous veniez, j'aurai couru comme une gazelle pour aller à votre rencontre et vous accueillir selon les honneurs qui vous sont dus !» «S'il en est ainsi, Moutar Lekha («cela t'est permis»), Moutar Lekha, Moutar Lekha !» s'écria le Maître. Ce faisant, il dégagea son interlocuteur du voeu qu'il avait prononcé en méconnaissance de ses conséquences fâcheuses et des regrets qu'il lui causerait. Toutes les personnes présentes se firent une joie de répéter à leur tour: «Moutar Lekha !»

Réponses

Il est écrit dans la Paracha de Massé: «Aaron, le Cohen, monta sur cette montagne par ordre de l'Éternel, et y mourut. C'était la quarantième année du départ des Enfants d'Israël du pays d'Egypte, le premier jour du cinquième mois» (Bamidbar 33, 38). **Le premier jour du cinquième mois** désigne le *Roch Hodech Ména'h Av* (cinquième mois depuis Nissan – tête des mois de l'année.) [A noter que le nom *Aaron* אַרְנוֹן se décompose en אָרְן הַ-אֶבֶן (Aleph – 1) désigne le jour de *Roch Hodech*, ה (Hé – 5) désigne le cinquième mois (*Av*) et נ (Ner – lampe), et rappelle qu'*Aaron* avait pour tâche d'allumer et d'élever, dans une unité parfaite, les *Néchamot d'Israël*, comparées aux *Nerot* de la *Ménora* du Temple – voir **Likouté Thora – Béaalotékhha**]. Ainsi, contrairement aux Patriarches, à *Moché Rabbénou* ou autres grandes figures du Pentateuque, *Aaron* est le seul dont le jour de la *Hiloula* (1er *Av*) est mentionné dans la Thora (le jour de la *Hiloula* étant le jour où «brillent tout le Service divin du *Tsaddik*, ainsi que toutes ses actions, du haut vers le bas, entraînant des miracles au cœur de la terre»). Il se trouve donc que le jour de la *Hiloula d'Aaron* tombe durant la période des trois semaines de *Ben Hametsarim* qui commémore la destruction du *Beth Hamikdache*, et qui plus est, coïncide avec le début du mois de *Av* où il est dit: «Dès qu'entre le mois de *Av*, on diminue les manifestations de joie» [Taanit 26b] (rappelons aussi que ce *Chabbath* est *Roch Hodech Av*, et est lue la Paracha *Massé* qui mentionne la disparition d'*Aaron* en ce jour). Le jour de la disparition (et de la naissance) d'*Aaron*, le premier du mois d'*Av*, vient donc réparer la tragédie des jours suivants: la destruction du Temple le 9 *Av*. Ainsi, la Thora veut nous enseigner, à l'approche du 9 *Av*, qu'en suivant le comportement d'*Aaron*, qui brille le jour de sa *Hiloula* et «qui sert de remède à la plaie», nous annulons la cause de la destruction du Temple (incarné par *Aaron* – premier *Cohen Gadol*) et contribuons à sa reconstruction [voir *Sfat Emet*]. En effet, le *Talmud* [Yoma 9b] enseigne: «Pourquoi le Premier Temple fut-il détruit ? Parce qu'on y commit trois crimes: l'idolâtrie, l'adultère, l'effusion de sang [...] Mais, pour le Second Temple, les gens étudiaient la Thora, obéissaient aux Commandements et pratiquaient la charité, comment se fait-il qu'il ait été détruit ? C'est parce que la haine gratuite (Sinat 'Hinam) régnait parmi eux. Cela t'enseigne que la haine gratuite équivaut aux trois crimes d'idolâtrie, d'adultère et de meurtre.» Or, l'antidote de la «haine gratuite» (cause de notre Exil) est justement l'attitude d'*Aaron*, comme enseigné dans la *Michna* enseigne [Avot 1, 12]: «Hillel disait: 'Compte parmi les disciples d'*Aaron*: aime la paix et recherche-la sans cesse, aime les personnes et rapproche-les de la Thora'.» De même, est-il dit: «La communauté voyant qu'*Aaron* avait cessé de vivre, toute la Maison d'Israël le pleura trente jours» (Bamidbar 20, 29) et *Rachi* de commenter: «Toute la Maison d'Israël - כל בית ישראל (Kol Beth Israël): Hommes et femmes. Car *Aaron*, qui était épris de paix, rétablissait la concorde entre les rivaux et l'amour entre mari et femme.» Le grand amour du prochain d'*Aaron* est en allusion dans nom. Rapportons d'abord que le terme «Montagne הַר (Har)» désigne l'Attribut d'Amour (un élan vers l'autre à l'instar de l'élevation de la montagne vers le ciel), aussi, ce terme est-il particulièrement aux deux personnages incarnant l'Amour et la Bonté: *Abraham* et *Aaron*: *Abraham* désigna l'endroit du *Beth Hamikdache* – lieu où l'Amour entre Dieu et Israël est manifeste, par le terme «Montagne», comme il est dit: «Abraham dénomma cet endroit: *Hachem-Yiré*; d'où l'on dit aujourd'hui: "Sur la Montagne הַר – Béhar) d'*Hachem-Yéraé*» (Béréchit 22, 14) [voir *Pessa'him* 88a]. Le lieu de sépulture d'*Aaron* se nomme *Hor HaHar* (double appellation de «Montagne» pour indiquer le «Grand Amour» que portait *Aaron* envers son prochain), comme il est dit: «Aaron avait cent vingt-trois ans lorsqu'il mourut à Hor HaHar» (Bamidbar 33, 39). Aussi, le nom *Aaron* אהרן se décompose-t-il en אָרְן הַ-אֶבֶן (Aleph – 1) représente la source de l'amour (*Aloufo Chel Olam* – le Maître du Monde: *Hachem*), הַר (Har – Montagne) désigne l'amour du prochain et la lettre נ (Noun finale, tirant un trait au-dessous de la ligne, indique que l'amour du prochain d'*Aaron* concernait tous les Juifs, sans exception, y compris les êtres les plus mécréants [Thora Or]). Dans le même ordre d'idée, il est fait remarquer que le nom *Aaron* אהרן est formé des initiales de: אהבה רבba נ (Ahava Rabba Noun: Un grand amour [du prochain] qui touche sans distinction tous les Juifs) [Thora Or]. Le nom *Aaron* אהרן forme aussi le mot נירא (Niré – est apparu), pour enseigner que l'amour du prochain et la recherche du *Chalom*, à l'instar d'*Aaron*, contribuent à mettre fin à l'Exil, causé par la haine gratuite, et rapproche la construction du Temple, de laquelle il est dit: «Quand l'Éternel rebât Sion, Il s'y manifeste נירא (Niré) dans Sa Majesté» (Téhilim 102, 17) [voir *Likouté Thora – Kora'h*] (à noter aussi que אהון כוּן גוּל [Aaron Cohen Gadol] à la même valeur numérique [en comptant les onze lettres] que שכינה [Chékina]).

Dans la Paracha de Massé, sont énumérées les quarante-deux étapes que parcoururent les Enfants d'Israël durant les quarante ans dans le Désert, depuis la Sortie d'Egypte. Le Désert symbolise l'Exil, aussi est-il décrit ainsi par la Thora: «...Ce vaste et redoutable Désert [espace «vide» d'êtres humains, car les Juifs – appelés «hommes» – s'y trouvent en minorité], plein de serpents venimeux et de scorpions [toutes sortes de forces du Mal], sol aride et sans eau [absence de sainteté et de Thora]» (Dévarim 8, 15) [**Likouté Si'hot**]. La Thora vient donc nous enseigner que la traversée du «Désert de l'Exil» s'effectue en quarante-deux étapes. C'est donc pour cela que la Thora précise: «Voici les étapes des Enfants d'Israël, par lesquelles ils sortirent du pays d'Egypte (Mitsraïm) אֲשֶׁר יִצְאֻ מִצְרָיִם ...» (Bamidbar 33,1): Bien qu'ils sortirent d'Egypte dès la première étape, tout ce parcours fait en réalité allusion à la «Sortie de l'Exil» appelé *Mitsraïm* (les limites – Métzarim de l'Exil) [Béréchit Rabba 16, 4], afin d'accéder à la Terre d'Israël, appelée: «Une Terre de désir, bonne et large רָחֵב וְרָחֶב» [large Ré'hava) en opposition avec l'étroitesse – «מַצִּיר» (Metsar) de l'Egypte (*Mitsraïm*) – l'Exil]. Ainsi, la dernière étape – la quarante-deuxième – fait particulièrement allusion à la fin de l'Exil, la génération du *Machia'h*. En effet, le nom de cette dernière, יַרְחֵן (Yarden Yéri'ho) [voir verset 48], fait allusion au dévoilement du roi *Machia'h*, du fait que le mot יַרְחֵן (Yéri'ho), ayant pour racine hébraïque «Ré'a'h» (odeur), indique le don miraculeux du *Machia'h*, enseigné par le *Talmud* [Sanhédrin 93b]: «Il (Machia'h) jugera un homme d'après l'odeur qu'il exhale («MoRéa'h Védayin»), comme il est dit: «Il sera animé וּמְרִיחֵו» (VaHari'ho) de la Crainte d'Hachem» (Isaïe 11, 3) [**Likouté Si'hot**]. Par ailleurs, il est fait remarquer que les premières lettres des premiers mots de la Paracha: «Voici l'itinéraire des Enfants d'Israël אֲלֹהֶה מִסְעֵי בְּנֵי (Amboi)» sont également les premières lettres des quatre Exils qu'a subi le Peuple Juif depuis la destruction du premier Temple: אֲדֹם (Edom - Rome), מִן (Médie – la Perse, בָּבֶל (Babel) et יוֹן (Yavan – la Grèce) [**Na'hal Kadomim**]. (A noter que les trois premiers mots: «Voici l'itinéraire des Enfants d'Israël אֲלֹהֶה מִסְעֵי בְּנֵי» totalisent la valeur numérique de 278, et en y ajoutant les 10 lettres qui composent ces mots, on obtient 288, les 288 «saintes étincelles» épargnées dans le Monde et qui, grâce à nos pérégrinations dans tous les pays d'Exil, sont récupérées par l'intermédiaire de l'étude de la Thora et des bonnes actions mettant ainsi fin à l'Exil). Enfin, citons **Rabbénou Bé'hayé**: L'Ecriture fait allusion à la Délivrance future. Ces mêmes étapes du Désert qu'ont traversées les Béné Israël seront aussi empruntées par ceux qui sortiront du dernier Exil, comme il est dit: «Et je vous amènerai au **Désert des Peuples**, et je vous demanderai des comptes, là, face à face. Comme j'ai demandé des comptes à vos pères dans le désert du pays d'Egypte...» (Ezéchiel 20, 35-36). Les Juifs sortiront donc un jour dans le «Désert des Peuples» avant d'être définitivement délivrés. Ce départ est mentionné dans notre verset, où il est d'abord dit: «Moché inscrivit leur départ et leurs stations». Puis: «Et voici, tels furent leurs stations et leurs départs (du Désert des Peuples) ». Le premier texte se rapporte au passé, le second à l'avenir.

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA MATOT-MASSE

TU EN PARLERAS

Si l'on voulait désigner un seul verset qui résume toute la Torah, ce verset en apparence sans importance serait « **אֱלֹהָ מֹשֶׁעַ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל Ellé mass'é benei Israel, Voici les étapes des Fils d'Israel depuis qu'ils furent sortis d'Egypte sous la direction de Moïse d'Aaron** » (Nb 33,1), pour aller vers la Terre promise. Ce verset fait allusion aux origines de ce peuple singulier choisi par Dieu pour être le porteur de Son message, mais aussi aux étapes de sa formation qui vont présider à sa vie dans le pays que Dieu lui a destiné depuis la création. La signification profonde de toute la Torah est portée par ces simples paroles qui ne suggèrent en apparence aucun aspect théologique. Et pourtant, si nous lisons attentivement ce texte nous découvrons le programme que Dieu a élaboré pour la formation du peuple d'Israël.

Le verset cité au début de la Paracha Massé, comporte trois informations importantes qui nous renseignent sur le programme élaboré par Dieu à l'intention du peuple d'Israël : **la sortie d'Egypte, la traversée du désert, le rôle de Moïse** dans la formation du caractère des enfants d'Israël.

La sortie d'Egypte tient une place centrale dans l'économie spirituelle du Judaïsme, en changeant le statut des Enfants d'Israël qui sont passés de l'esclavage au service de Dieu. Or leur présence en Egypte fait suite à l'Alliance conclue entre Dieu et Abraham, alliance qui comportait cette clause :« Sache que tes descendants seront étrangers dans un pays où ils seront asservis durant quatre cents ans mais qu'ils quitteront munis de grandes richesses », pour se rendre à la Terre donnée à Abraham et à sa descendance. Cette marche aurait dû durer quelques jours car la terre de Canaan était toute proche mais Dieu fit faire un grand détour par le désert, pour éviter que le peuple ne veuille retourner en Egypte à la moindre difficulté, mais aussi parce que le peuple avait besoin d'être formé pour pouvoir mener sur sa terre, la vie d'un peuple libre et responsable.

Le Nom de Dieu n'apparaît pas clairement dans le verset, mais il est tellement lié à la "sortie d'Egypte, que c'est sous ce titre qu'il apparaît dans le Décalogue , alors que Dieu aurait pu dire « je suis le Créateur ». On apprendra par la suite que toutes les étapes sont décidées par Dieu « **'al pi Hashem yahanou ve'al pi Hashem yissa'ou, sur ordre divin ils campaient et sur ordre divin ils se déplaçaient** ». La Tradition nous enseigne que Dieu porte plusieurs noms dont le plus simple et le plus courant est le Tétragramme **YHWH**, imprononçable tel qu'il s'écrit et que l'on prononce habituellement "**Ado-naye**". Pour retrouver l'origine de cette appellation, il faut remonter au récit de la Création. Selon le Midrash, Dieu aurait demandé à Adam de nommer les animaux, ce que les anges étaient incapables de faire. Ensuite Dieu lui a dit « et toi, quel est ton nom ? Adam répondit « il convient que mon nom soit Adam, parce que suis formé à partir de la terre ». Alors Dieu poursuivit en disant : « Et Moi, quel est Mon Nom ? » Adam savait que l'on ne peut nommer que ce dont on peut connaître les propriétés et l'usage. Dans sa perspicacité, Adam comprit que l'essence de Dieu échappe à toute intelligence humaine. Par contre, il est possible de définir la relation que l'homme peut avoir avec son Créateur, celle de Maître à serviteur, donc Adam dit à Dieu « Il serait convenable que ton Nom soit "**Ado-naye, mon Seigneur**" car Tu es le Maître de toute la création ». C'est d'ailleurs ce Nom que le peuple juif a adopté depuis le Commencement.

TU EN PARLERAS.

La Torah est un livre de pédagogie par excellence. Pour assurer la vie d'une idée, il est indispensable que cette idée soit rappelée à tout instant. C'est là, en vérité le secret de la pérennité du peuple juif à qui la Torah enjoint d'en parler « **Vedibarta BaM** : Tu les enseigneras à tes enfants et **tu en parleras** dans ta maison ou quand tu es en chemin, à ton coucher et à ton lever » Dt 6,4). Et de quoi faut-il parler, à quoi fait allusion ce **BaM** de **Vedibarta BaM** ? Le BaM fait allusion à ce qui précède. « Tu aimeras **YHWE** ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et par tous tes moyens ». Dans la vie, on réalise l'amour d'un être vivant ou d'une chose, par des actions et des attentions. Selon la Torah, on manifeste son amour pour

Dieu en mettant en pratique Sa divine volonté exprimée dans les 613 Mitzvoth, les ordonnances de la Torah. On aime Dieu et on obéit à ses commandements aussi, « afin de mériter de nombreux jours de vie, nous et nos enfants sur la Terre que Dieu nous donne » (texte du Chema' récité matin et soir).

LES 42 ETAPES DU DESERT.

« Ellé massé, ce sont les étapes » Ces étapes sont au nombre de quarante-deux. Ce nombre n'est pas fortuit. En effet, 42 est la Guématria, la valeur numérique du mot " BaM, בָּם, en eux " mais c'est aussi, le nombre de lettres qui composent l'un des Noms de Dieu, un Nom auquel fait allusion le fameux poème « **Anna Bekhoah** » de Rabbi Nehounya Ben Haqana. Au cours de chaque étape, le peuple va découvrir la Toute Puissance de Dieu mais aussi son amour infini pour son peuple à travers les nombreux miracles tout au long e son séjour dans le désert.

Si Dieu aime son peuple, pour quelle raison lui avoir fait subir une si longue marche dans le désert, terre aride peuplée de toutes sortes de bêtes et d'insectes nuisibles ? La réponse traditionnelle est que la terre de Canaan, nom de la terre promise à l'époque, étant toute proche, le peuple risquait de vouloir retourner en Egypte à la moindre difficulté dans son nouveau pays. Mais on peut aussi dire que Dieu ne voulait pas offrir " sur un plateau d'argent" la Terre donnée à Abraham et à ses descendants, car cette terre bien que donnée, ne peut être acquise que si elle est méritée par la conduite et la fidélité à l'Alliance. Il en est ainsi de **la vie en général qui se construit étape par étape**. Il est des évidences qu'il faut sans cesse rappeler, tant elles sont importantes. C'est ainsi que s'expliquent le nombre 42 des étapes qui fait allusion au Nom de Dieu. En effet, le peuple n'a retenu essentiellement que Dieu est le sauveur du pays d'Egypte, d'une maison d'esclavage. Mais ce que le peuple ignore ou plutôt ce dont il n'est pas conscient en permanence et qu'il faut sans cesse lui rappeler, c'est la présence divine dans la vie du peuple. Le désert est la meilleure école pour la formation de ce peuple choisi par Dieu pour devenir « un peuple de prêtres et une nation sainte »

Il apprend tout d'abord qu'**il ne peut compter que sur lui-même et sur son Dieu**. Cette situation, le peuple d'Israël va la connaître aussi bien lors de ses séjours parmi les nations que lors de son retour sur sa terre d'où il a été expulsé à deux reprises à la suite de destruction du premier Temple de Jérusalem par les Babyloniens 586 av. et celle du second Temple par les Romains en l'an 68. Chaque étape va être l'occasion d'une découverte. Lorsque le peuple a faim, Dieu lui envoie la manne. Un juif doit savoir que sa subsistance lui vient du ciel et ne pas penser « **kohi ve'otsèm yadi, c'est la force et la puissance de mon bras** qui m'ont procuré tous mes acquis et tous mes biens » Les nuées de feu et de fumées qui ont accompagné le peuple dans ses déplacements dans le désert, symbolisent la protection dont le peuple juif bénéficie en permanence au cours de son histoire , car plus d'un ennemi a tenté de nous exterminer comme ose le proclamer ouvertement les dirigeants de l'Iran sans soulever la moindre condamnation des puissances de ce monde. La vie n'a pas été de tout repos pour Moïse à la tête de ce peuple à la nuque dure dont le comportement n'a pas été conforme à l'éthique et aux principes de paix et d'amour qui traversent toute la Torah. Le peuple a également pu méditer au cours de certaines étapes de la grande miséricorde divine, de Sa bonté, de Sa longanimité mais aussi de Sa rigueur lorsque l'homme se détourne de ses devoirs envers Dieu et envers son prochain. La Révélation et le don de la Torah ayant eu lieu dans le désert et non dans la Terre d'Israël devait signifier pour le peuple que la loi divine est applicable partout et en toutes circonstances. **L'étude de la Torah** occupe une place importante dans la vie du désert comme elle le sera par la suite partout dans le monde, à l'image du Sanctuaire au milieu du camp des Enfants d'Israël. Dans le désert le peuple a appris ce qu'est la discipline, la pureté, la sainteté à l'occasion de certaines situations spécifiques et les conséquences néfastes en cas de transgression de la loi. Rien n'était occulté au niveau de la préparation du peuple à se gérer pour assurer sa pérennité, ni l'unité indispensable pour réussir, la **Torah n'a été donnée au Sinaï que lorsque le peuple était uni**, ni même l'art de la guerre par la disposition des tribus d'Israël lors de leurs déplacements ou encore l'organisation de la justice. Par-dessus tout, la horde d'esclaves sortie d'Egypte est devenue une nation qu'admirent même ceux qui portent en leur cœur une haine gratuite comme Bil'am le prophète des nations, et qui a souhaité mourir comme meurent les justes d'Israël. Durant les quarante ans de la traversée du désert, Moïse a été pour le peuple et demeure encore aujourd'hui, un modèle d'humilité et de fidélité et un exemple vivant, d'amour de Dieu, du peuple d'Israël et de la terre d'Israël.



La Parole du Rav Brand

Égalité et légalité

« Ils campèrent... vis-à-vis de Jéricho... près du Jourdain depuis Beth-Yeshimot (lieu de désolation) jusqu'à Avel (deuil) de Chittim, dans les plaines de Moav » (Bamidbar 33,49). Là se trouve la tombe de Moché : « Moché monta des plaines de Moav... au sommet du Pisga, vis-à-vis de Jéricho. Et Dieu l'enterra dans la vallée, au pays de Moav, vis-à-vis de Beth-Péor » (Dévarim 34,5-6).

L'endroit s'appelle « désolation », car se dressait là le temple de l'idole du Péor, et le peuple s'y endeuilla à cause des nombreux morts survenus lors de l'épisode du Péor et des filles de Midian.

Moché mourut au sommet de la montagne, et fut enterré (par Dieu) dans la vallée, « afin qu'il soit en face de l'idole ». Sa tombe lui avait été préparée depuis la création du monde (Avot 5,6), et elle pardonne la faute du Péor » (Sota 14a, rapporté par Rachi). « Chaque année à cette date, le Péor (gueule) se lève de la terre et veut accuser les juifs, mais voyant la tombe de Moché, il s'enfonce à nouveau jusqu'aux narines dans le sol » (Midrach rapporté dans Tossafot ; voir aussi Yonatan ben Ouziel).

Quand ils chantèrent la gloire du puits de Myriam, de Moché et d'Aharon, les juifs le mentionnèrent : « ... dans la vallée sur le territoire de Moav, au sommet du Pisga, en regard de la désolation » (Bamidbar 21,20).

Les idolâtries cherchent à remplacer Dieu, et pour séduire les hommes, elles dévoient les notions de moralité en immoralité. L'une d'entre elles est le Péor. Son culte consiste à faire ses besoins devant lui et à lui offrir les excréments (Sanhédrin 64a). L'idée est de rendre le laid équivalent au beau, la licence des mœurs comparable à la vertu, de justifier les besoins naturels de l'homme dans toutes les situations, et de gommer toutes les différences. En revanche, la Torah distingue entre une synagogue et des toilettes, entre la décence et l'indécence. On ne prononce ni de paroles de prière ni de Torah devant des excréments ou les parties honteuses découvertes du corps.

Il est vrai que la Torah valorise la notion d'égalité : tous les humains sont égaux devant Dieu, et nul n'a de raison de se sentir supérieur aux autres. Tous ont reçu ce qu'ils possèdent comme cadeau de Dieu : « Et Il ne distingue pas le riche du pauvre, parce que tous sont l'ouvrage de Ses mains » (Yiov 34,19). Mais la Torah distingue entre le juste et l'impie, entre celui qui se conduit de manière morale et celui qui prône l'immoralité. Elle sépare le saint du profane, la lumière de l'obscurité, Israël des nations, le Chabbat des sept jours de la semaine, l'année de la Chemita des six années, les sacrifices de la nourriture profane, la terouma et le 'houlin, l'être humain de l'animal. Elle fait une distinction entre le Cohen, le Lévy et le Israël. Dieu juge et apprécie les gens différemment selon leurs actions et valeurs morales, et le juste n'est pas logé à la même enseigne que l'impie. Le Péor vise à pervertir la notion de différence, et à la couvrir d'un habit trompeur, qui efface l'inégalité entre le saint et ce qui est malpropre, le moral et ce qui est immoral.

En Russie, l'idée du communisme qui proclamait que tous étaient semblables a conduit des enfants à dénoncer leurs parents, et à les mener au goulag.

En France, le socialisme a perverti l'un des trois socles de la République, l'égalité. En mai 68, on chantait : il est interdit d'interdire. Au nom du « droit » pour tous, l'avortement est devenu légal, ainsi que l'union entre deux personnes semblables, considérée comme aussi « normale » que celle qui unit un homme et une femme. Et – cerise sur le gâteau – tous ont les mêmes droits à l'adoption, et personne ne peut y faire obstacle. Il est alors normal que le fils soit autorisé à s'opposer au père et au maître, et à gifler le président de la République.

Mais lorsque le Péor lève la tête, il se retrouve face à la tombe de Moché. Celui-ci n'est pas mort (Sota 13b) et sa Torah est plus que jamais d'actualité. Moché et sa Torah ferment la gueule du Péor et l'enfoncent à nouveau sous terre, aujourd'hui tout comme autrefois.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha de Matot commence par expliquer les lois du "Neder".
- Les Béné Israël se vengèrent du peuple de Midyan en les exterminant.
- Les tribus de Gad et Réouven proposent de s'installer en terre d'Israël, mais à l'Est du Jourdain. Hachem accepta.
- La Torah détaille ensuite tous les campements des Béné Israël, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à l'arrivée en Israël.

- La Torah délimite la terre d'Israël à partager entre les tribus concernées et nomme un chef de tribu.
- Chaque tribu donnera 4 villes aux Léviim, afin qu'ils soient proches de chaque tribu, facilitant ainsi, le don de la dîme et l'enseignement de la Torah.
- Sur les 48 villes des Léviim, 6 d'entre elles seront des villes de refuge, permettant d'accueillir un tueur involontaire.

Le livre de Bamidbar se conclut par l'histoire de l'héritage des filles de Tsélof'had.

Réponses n°245 Pin'has

Rébus : Bec / Anneau / Ète / Qui / Na / Tibet / Tôt / n' / Âme

Enigme 1 : Le Pidyon Haben, on demande au père s'il veut racheter son fils avant d'accomplir la Mitsva.

Enigme 2 : Chaque heure, les montres de Pierre et de Daniel "s'éloignent" l'une de l'autre de 20 minutes. Or, elles ont en ce moment 2 heures de décalage... donc cela fait 6 heures qu'elles s'échappent l'une de l'autre..... Donc la montre de Pierre a 60 minutes d'avance et celle de Daniel 60 minutes de retard, il est donc 18h00.

Enigme 3 : Pour l'homme, il s'agit de « 'Ere », comme il est dit (27-19) : « Béné Yéhouda 'Ere ('Ere signifie « réveillé »). Pour la famille, il s'agit de la famille de « 'Eraní » (26-36).

Echecs : Noirs en 4 coups

D4E4 E1E2 E4E2 F2G3
E2G2 G3H4 G2G4



Chabbat

Matot Massé

10 Juillet 2021

1 Av 5781

Roch 'Hodech

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:07	20:29
Paris	21:36	22:58
Marseille	21:01	22:13
Lyon	21:13	22:28
Strasbourg	21:13	22:33

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 246

Pour aller plus loin...

- Pour quelle raison, la Sidra de Matot, débutant par le sujet des Nédarim, est toujours la douloureuse période de Ben Hametsarim ?
- A quel enseignement la Torah fait-elle allusion à travers les termes « lo ya'hel dévaro kéhol » (30-3) ?
- Les Béné Gad et les Béné Réouven déclarèrent à Moché (32-16) : « Des enclos pour menu bétail nous construirons pour notre bétail, ici, et des villes pour nos jeunes enfants ». Cependant, Moché leur rétorqua (32-24) : « Construisez-vous d'abord des villes pour vos jeunes enfants et seulement après des enclos pour votre menu bétail ». Quel grand Moussar apprenons-nous de ce dialogue ?
- Qu'apprenons nous des derniers mots de la Sidra de Matot (32-42) : « Vayikra la nova'h bichmo », et de leur juxtaposition au début de la Sidra de Massé relatant les étapes des Béné Israël dans le désert durant 40 ans (33-1) ?

Yaakov Guetta

Enigmes

Enigme 1 : Qu'est-il permis d'acheter Chabbat ?

Enigme 2 : Quel vêtement parmi ceux appartenant au Cohen avait (kavyakhol) un « ben » (fils) ?

Pour recevoir chaque semaine Shalshelet News par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Leilouy Nichmat Yaacov ben Taita

Peut-on laver ou porter des vêtements propres (non portés depuis leur lavage) pendant cette période de deuil ?

A) Le Choul'han Aroukh (551,3) interdit de laver les vêtements ou de porter des vêtements propres (qui n'ont pas été portés depuis leur lavage) seulement durant la semaine où tombe Ticha Béav. Et ainsi est la coutume de l'ensemble des séfaradim [Hazon Ovadia page 229 ; Or Létsion Tome 3 Perek 27,1 ; Alé hadass perek 14,6 page 622 ; Ateret Avote Tome 2 page 446].

Lorsque Ticha Béav tombe dimanche, ces restrictions s'appliqueront uniquement au jour même de Ticha Béav [Choul'han Aroukh 551,4].

Cependant, la coutume Ashkénaze est de se montrer rigoureux depuis Roch 'Hodech Av inclus [Rama 551,3].

Ainsi aussi était la coutume des juifs de Djerba (à la différence que Roch hodech Av n'est pas inclus). [Berit Kehouna maarekhet rech halakha 9]

B) En ce qui concerne les sous-vêtements, on pourra se montrer indulgent en les portant sans restriction. [Hazon Ovadia page 229 ; Chout Rivévote Efrayime Tome 1 siman 373 au nom de Rav Auerbach et de Rav Feinstein ; Emek Yehoshoua Tome 1 siman 92,7]

C) Certains décisionnaires autorisent de repasser les vêtements même pendant la semaine où tombe Ticha Béav [Hazon Ovadia page 238].

D'autres tolèrent jusqu'à la semaine où tombe Ticha Béav [Or Létsion Tome 3 perek 27,3].

Dans le cas où Ticha Béav tombe dimanche, l'interdit ne concernera que le jour même de Ticha Béav. En ce qui concerne les communautés achkenazes ainsi que les juifs de Djerba, il conviendra d'adopter la mesure de rigueur depuis Roch 'Hodech Av (voir Sidour Ich Matslia'h sur Ticha Béav page 47).

D) L'interdit de laver les vêtements (ou de les repasser) est de vigueur même si l'on demande à un non-juif de le faire [Rama 551,3]. En effet, on ressent tout de même une certaine satisfaction lorsque notre vêtement est lavé [Hazon Ovadia page 237 au nom du Birké Yossef 551,4].

David Cohen

Réponses aux questions

1) Car si nous faisons attention (particulièrement pendant ces 3 semaines de deuil) d'accomplir nos Nédarim (ou tout au moins de faire Hatarat Nédarim, de manière à être déliés de nos voeux non respectés et ainsi « ne pas faire de nos paroles quelque chose de profane »), alors Hachem se verra Lui aussi amené à être délié de Son Neder (par le biais des Avot, voire de Moché si nécessaire) de nous avoir exilés, si bien que Sa promesse de nous envoyer la Guéoula s'accomplira avant le 9 Av, Amen ! (Dorech Tsion du Rav Ben Tsion Moutsafi, selon le Tikouné Zohar p.143 sur le noussa'h de Kol Nidré, et selon le traité Baba Batra p.74)

2) Les lettres finales de ces 4 mots (alef, lamed, vav, lamed) forment le terme « Elloul ». La Torah fait donc allusion à l'importance de procéder durant le mois de Elloul (mois propice à la téchouva précédant le jour du jugement de Roch Hachana) à la Hatarat Nédarim (nous permettant de ne pas faire de nos paroles quelque chose de profane, ce qui pourrait compromettre 'Has Vechalom l'obtention d'un bon jugement). (Sifté Cohen, voir également à ce sujet le Cha'aré Téchouva, Or Ha'aim Siman 581, Saïf katan 1)

3) Les Béné Gad et Les Béné Réouven donnèrent en premier lieu de l'importance (et la priorité) à leurs biens matériels (construire des enclos pour leurs



Devinettes

- 1) Pourquoi Hachem n'a-t-il pas autorisé la guerre contre Moav ? (Rachi, 31-2)
- 2) D'où voit-on combien les dirigeants du Klal Israël sont chers aux yeux des Bré Israël ? (Rachi, 31-5)
- 3) Quelle Mida peut causer que l'on se trompe dans l'étude de la Torah ? (Rachi, 31-21)
- 4) Dans le territoire de qui se trouvaient Atarot et Divone ? (Rachi, 32-3)
- 5) Pourquoi Yaïr a-t-il appelé les villages qu'il a conquis en son nom ? (Rachi, 32-41)

Jeu de mots

Dormir fait tomber l'attention.

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



De la Torah aux Prophètes

Dans la Haftara que nous avons lue la semaine dernière, il était question de Dieu s'adressant une première fois à son fidèle serviteur Yirméyá(hou). Il lui fit comprendre par allusion que Babylone, situé au sud(est) de la Terre sainte, allait très probablement être à l'origine d'une immense catastrophe. Hachem exhorte ensuite Yirméyá à s'adresser au peuple tout en lui assurant qu'aucun homme ne pourrait lui faire du mal (par le passé, un prophète avait été tué dans le Beth Hamikdach alors qu'il faisait des remontrances au roi de Yéhouda). Le prophète harangua alors la tribu de Yéhouda et Binyamin (les autres étant déjà parties en exil) dans des termes très durs. Les derniers versets de la Haftara de cette semaine sont sans équivoque : c'est leur dernière chance de repentir avant la destruction de Jérusalem.

Y. A.

troupeaux) et placèrent le 'Hinoukh de leurs enfants en seconde place (et des villes pour nos jeunes enfants)). Moché inversa donc la vapeur en leur rétorquant : Souciez-vous d'abord du 'Hinoukh de vos enfants (en leur consacrant du temps et en déployant des efforts pour leur assurer un bien-être spirituel), et pensez après à votre bien-être matériel (Guidrote Tsone). (Otsrot Yossef, rav Yossef Mougrabi)

4) a. Ces derniers termes de la Sidra de Matote font allusion à la douloureuse punition que Hachem infligera au Ba'al Lachone Hara après 120 ans, en réincarnant l'âme de ce dernier dans le corps d'un chien ! Autrement dit : "Vayikra" (Hachem proclamera lors du jugement final de ce médisan), "la" (lamed - hé : Raché Tévot de « Lachon Hara »). Donc ton Lachone Hara) "nova'h" (te coûtera que ton âme reviendra en guigoul dans le corps d'un animal qui «aboie» (novéah) comme toi qui as "aboie", et médit avec mépris et insolence sur autrui !) "bichmo" (beit-Chine-Mème-Vav, Raché Tévot de « Bichvil chéata michtabéah oumitpaère » ; ce qui veut dire : C'est bien ta médisance découlant de ton orgueil qui t'a poussé à dénigrer verbalement autrui, te targuant d'être supérieur à lui). (Ari Zal)

b. C'est donc bien notre Lachone Hara qui nous coûte encore aujourd'hui le prolongement interminable de notre exil (qu'incarnent les 42 étapes dans le désert). (Béné Chélomo)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 14 : Relations tendues

Cinq ans ont passé depuis la disparition tragique d'Amnon. Cinq années au cours desquelles les relations entre Avchalom et David se sont considérablement dégradées. D'ailleurs, sans l'intervention de sa mère et sa sœur, ainsi que Yoav, général des armées de David, l'exil d'Avchalom aurait pu durer des années encore.

Naturellement, cette rancune tenace que lui gardait son père ne fit qu'accroître l'animosité d'Avchalom. D'autant plus que David n'avait pas réagi avec autant de sévérité à l'égard d'Amnon qui n'avait pourtant pas hésité à violer sa sœur Tamar ! Pour comprendre cette différence de traitement, nous avons expliqué ces deux dernières semaines que notre roi bien-aimé avait promulgué une nouvelle loi (concernant les règles d'isolement) qui dévoilait indirectement le crime qu'avait commis son fils

aîné. En conséquence de quoi, Amnon ne tarda pas à subir les foudres du peuple, ainsi que l'avait prévu son père. On pourra ajouter au passage l'avis d'Abrahan (commentateur portugais légendaire du XVème siècle) qui affirme, contrairement à tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, que Tamar n'était pas seulement la sœur d'Avchalom. Elle était également la véritable demi-sœur d'Amnon ! Il faut dire aussi qu'Abrahan trouve peu plausible la thèse soutenant que la conversion de la mère de Tamar annulait tout lien de parenté avec ses autres demi-frères. En outre, on peut mieux apprécier, grâce à cet éclairage, le comportement de David suite à ce forfait : la seule punition pour un violeur étant le mariage avec sa victime, on ne pouvait en l'occurrence obliger Amnon à épouser sa sœur qui lui était de toutes les façons, interdite. Raison pour laquelle le roi David dut se contenter d'humilier son fils en public, afin qu'il expie son péché. On sera

néanmoins contraint d'expliquer, d'après cet avis, que Tamar mentit lorsqu'elle assura à Amnon qu'ils pourraient recevoir la bénédiction de leur père, leur union étant illégale. Il faudra dire qu'elle faisait tout son possible pour se dérober du terrible sort qui l'attendait. Tandis que de son côté, Avchalom dut demeurer trois ans au pays de Guéchour, alors qu'il n'avait pas touché à un seul cheveu d'Amnon, ayant juste donné des consignes (c'est en tout cas de cette façon qu'il le perçut). Et même lorsque Yoav lui indiqua qu'il avait sondé son père qui n'était pas contre son retour, David refusa obstinément de voir le visage de son fils. Avchalom resta ainsi encore deux ans en Terre sainte, ignoré par tous les membres de sa famille. A tel point qu'il dut incendier le champ de Yoav afin que celui-ci daigne lui parler de nouveau et lui accorde une audience avec le roi.

Yehiel Allouche

A la rencontre de nos Sages

Rav Méir Leibouch – Le Malbim

Le Malbim, surnom formé par les initiales de Méir Leibouch ben Ye'iel Mikhael, est né en 1809 à Volochisk (Ukraine). Son père mourut alors qu'il n'était âgé que de 6 ans. Quelque temps après, sa mère se remaria avec Rav Yehouda Leib, Av Beth Din de Loztisk (Pologne russe) et tsadik réputé. Se rendant compte des vastes capacités de son beau-fils en Torah, Rav Yehouda Leib lui consacra une grande partie de son temps puis chargea de son éducation un éminent savant, Rav Moché HaLévi Horowitz. Ce dernier, qui considérait que l'écriture était d'une importance décisive pour progresser en Torah, encouragea le jeune homme, alors âgé de 13 ans, à consigner par écrit ce qu'il apprenait, ainsi que ses propres 'hidouchim (idées nouvelles). C'est ainsi que très tôt, le jeune Méir Leibouch écrivit près de 80 poèmes. À l'âge de 15 ans, il commença à rédiger Artsote ha'Haim, un commentaire sur la section Ora'h Haim du Choul'han Aroukh. L'année suivante, il entreprit une série de voyages qui lui permirent de rencontrer Rabbi Akiva Eiger et le 'Hatam Sofér qui lui délivrèrent de précieuses recommandations pour ses ouvrages.

Ses combats contre les réformateurs : Mais c'est au combat contre les réformateurs (maskilim) que le Malbim consacra, toute sa vie durant, l'essentiel de ses efforts. La première confrontation du Malbim avec les maskilim se produisit à Breslau (Allemagne), où il était venu pour assister le Rav Chlomo Zalman Titkin, aux prises avec les réformateurs. Ceux-ci cherchaient

par tous les moyens à le faire remplacer par le principal artisan de la réforme du judaïsme en Allemagne, Abraham Geiger. Mais le roi de Prusse confirma le Rav Titkin dans ses fonctions, et même, plus tard, lui conféra le titre de « Rabbin royal régional ». L'un des artisans de cette consécration de Rav Titkin ne fut autre que le Malbim. Les dons oratoires qu'il déploya dans les synagogues de Breslau exercèrent une profonde influence sur la population juive de la ville et la convainquirent de rester fidèle à son chef spirituel.

C'est pendant son séjour à Breslau que le Malbim publia son ouvrage Artsote ha'Haim, et qu'il épousa la fille de Rav Chlomo Lifschitz, rabbin de Varsovie et auteur renommé du 'Hemdate Chlomo. Il exerça ensuite les fonctions de rabbin à Wreschen (Posnanie), où il passa 7 ans, de 1838 à 1845. Puis, il fut nommé à Kempen (Prusse), dont il fut le rav jusqu'en 1859. C'est à Wreschen qu'il publia son deuxième ouvrage, Artsote haChalom, qui contient neuf dissertations sur diverses parties de la Torah et des livres des prophètes. Ces dissertations s'efforcent essentiellement de démontrer en quoi les idéologies réformatrices sont vides et erronées. C'est d'ailleurs à Kempen qu'il commença à rédiger son commentaire sur le Tanakh. Il s'agissait pour lui de combattre l'influence désastreuse qu'exerçait Moïse Mendelssohn, fondateur de la Haskala. Le Malbim acheva son commentaire sur Isaïe en 1848, et la totalité de son ouvrage en 1876.

Il accepta ensuite le poste de rabbin de Bucarest (Roumanie), où il prit ses fonctions en 1859, à l'âge de 50 ans. Cette communauté était alors en pleine décadence spirituelle. Le Malbim s'attacha avec

persévérance à la ramener à la Torah et à la crainte d'Hachem. Ses adversaires cependant, loin de désarmer, ne cessèrent de lui rendre la vie impossible et finirent par le faire chasser de Bucarest puis de Roumanie. Après un crochet par Constantinople, il se rendit à Paris où il résida pendant 6 mois et écrivit une série d'articles, publiés dans le journal haLevanon où il y exprimait avec force son opposition aux réformateurs. À la mort de son beau-père en 1866, il retourna avec sa famille à Loztisk où ilacheva ses commentaires sur Josué, Ezéchiel, Jérémie, les Psaumes et Daniel. Puis, il occupa successivement plusieurs fonctions rabbiniques.

En route pour Kobrin (Russie blanche), où il venait d'être nommé, il tomba malade et mourut à Kiev (Ukraine) en 1879.

Le Malbim : L'essentiel de son œuvre est constitué par ses commentaires sur le Tanakh, intitulés haTorah véhaMitsva, ou plus communément « le Malbim », où il analyse de façon rigoureuse les vérités contenues dans le texte biblique que certains de ses contemporains contestaient. Son ouvrage, qui fournit à la fois des explications simples et des visions d'une grande profondeur, est devenu l'un de nos plus importants commentaires. Il intègre dans sa partie consacrée au 'Houmach et dans chacune de ses observations la Mekhilta, le Sifra et le Sifri, et il parvient à en éclairer les aspects les plus difficiles. Ce qu'il cherche essentiellement à démontrer, c'est que la Torah orale forme une partie intégrante, et non un ajout postérieur, de la Torah écrite, si bien que chaque halakha se déduit des versets de la Torah.

David Lasry

La Question

Dans la paracha de la semaine, est traité le sujet de "l'héritage" de la terre. Parmi ses héritiers se trouvaient les filles de Tsélofrad. A leur sujet, le verset dit : elles pourront épouser qui bon leur semble, seulement, parmi la tribu de leur père, elles prendront un époux. Ce verset semble se contredire, si l'injonction divine est qu'elles devront épouser obligatoirement un membre de la tribu de leur père, cela va à l'encontre de "qui bon leur semble".

Le Hatam Sofer répond : 'Hazal nous enseignent que les filles de Tsélofrad se sont mariées à un âge avancé, et selon les lois de la nature, elles ne pouvaient plus avoir de descendance, seulement de par leur droiture, Hachem leur fit un miracle. Or, toute la raison pour laquelle, elles devaient

se marier avec un membre de leur tribu était pour éviter qu'une parcelle de terre ne revienne par héritage à une autre tribu. Dans ce cas précis, ce risque n'avait pas à être pris en considération, sachant que de toute façon elles n'auraient pas d'héritiers (le fait que le mari hérite de sa femme étant une Takana dérabanane qui n'avait pas encore été fixée à cette époque).

Pour cela, Hachem leur dit : elles pourront épouser qui bon leur semble.

Toutefois, Hachem voulant leur accorder par miracle le cadeau de l'enfantement, Il leur "conseilla" : seulement dans la tribu de leur père, elles prendront un époux, afin qu'il puisse leur accorder ce présent, sans que cela ne soit rendu impossible, à cause du problème de l'héritage.

Yossélé le « radin »

Dans la ville de Krakov vivait un homme qui avait de bonnes midot. Le seul problème est qu'il était très radin malheureusement. Il n'avait jamais donné un sou à un pauvre. Le jour de sa mort, les personnes de la 'Hevra Kadicha ne voulaient pas l'enterrer tellement il était radin. Il était donc resté deux jours sans être enterré jusqu'à ce que le Rav exigea de l'enterrer et que plus personne n'avait donc le choix. Après son enterrement, il arriva quelque chose de spécial dans la ville de Krakov : le nombre de pauvres qui venaient chercher de l'argent dans la caisse de la Tsédaka avait augmenté si bien qu'il n'y avait plus assez d'argent pour répondre à toutes les demandes. Alors, les habitants partirent demander au Rav : « Rav, que se passe-t-il ? »

Le Rav leur répondit : « Jusqu'à maintenant, c'était Yossélé le « radin » qui nourrissait chaque semaine les pauvres. Et depuis sa mort, cela devient compliqué... »

Les habitants n'en croyaient pas leurs oreilles. Le Rav décrêta de faire une journée de Tefilot et de jeûne le dimanche qui suivait, pour réparer le fait d'avoir parlé sur Yossélé. Le dimanche arriva et le Rav demanda à ses élèves de ne pas jeûner parce que Yossélé lui était venu en rêve pour lui dire d'annuler ce jeûne et qu'il n'en voulait à personne. Yossélé dit également au Rav que même s'il est à côté des grands tsadikim là-haut, cette Mitsva lui manque beaucoup...

Il ne faut jamais juger sans savoir, on ne sait pas réellement ce qui se cache derrière chaque homme.

Yoav Gueitz

Valeurs immuables

« Moché consigne leurs départs selon leurs déplacements sur l'ordre de Hachem, et voici leurs déplacements selon leurs départs... » (Bamidbar 33,2)

La même expression est reprise dans l'ordre inverse à la fin du verset. La première proposition décrit l'itinéraire des bné Israël en fonction de la perspective divine ; la seconde les consignes selon le point de vue du peuple. À chaque fois que Dieu ordonne aux bné Israël de prendre la route, c'est dans le but de les faire progresser, de les conduire à l'étape suivante du plan divin, afin d'avancer vers le destin qu'il a prévu pour eux. Le peuple, quant à lui, a une autre façon de voir les choses. La nature humaine aspire sans cesse à de nouvelles aventures et se lasse de tout ce qui a un caractère permanent. À chaque fois qu'il s'attardait trop longtemps dans une même étape, les bné Israël éprouvaient de l'insatisfaction. Aussi, lorsque sonnait l'heure de lever le camp, ils se réjouissaient simplement de pouvoir enfin se dégourdir les jambes après un séjour devenu fastidieux, au lieu de songer à leur objectif à long terme. Ce qui comptait pour eux, ce n'était pas la destination finale mais le voyage en soi (Rav S. R. Hirsch).

Pour R. Be'hayé, la répétition constitue une allusion à la délivrance future qui verra Israël entreprendre une fois de plus le long et difficile voyage devant les mener de l'exil vers le Terre Promise. Est-il un seul Juif qui n'a pas connu des hauts et des bas au cours de son existence ? Cependant, quelles que soient les difficultés rencontrées en cours de route, il doit poursuivre le chemin. Ainsi, l'expérience de cette génération, ses voyages et ses étapes, constituent un encouragement pour toutes les générations à venir. La délivrance future, au niveau individuel comme au niveau collectif, nous insuffle le courage nécessaire pour affronter les défis et ne jamais renoncer (R. Munk).

Rébus



Nous traversons la période de Ben Ametsarim qui sépare le 17 Tamouz du 9 av. Durant celle-ci, nous nous efforçons de raviver en nous la conscience du manque créé par l'absence du Temple. Chaque année nous nous promettons de tout faire pour hâter la délivrance et ainsi voir sa reconstruction mais souvent nos promesses tiennent le temps d'un 9 Av puis sont rangées dans la bibliothèque entre les pages du livre de kinot.

Le Hafets Haïm dans son livre Beth Israël (Chap. 6) nous propose une démarche à travers une parabole.

Un commerçant ayant besoin de renouveler ses stocks se rend chez son fournisseur habituel pour acheter une très grande quantité de marchandises. Au moment de régler, il lui explique qu'il ne peut payer une telle somme vendu une partie de cette marchandise, il lui réglera pas à régler par la suite. L'intégralité de son dû. Malgré sa souplesse, le grossiste que ce que tu es en mesure de payer immédiatement. lui répond qu'il est obligé de refuser car ses précédentes Puis une fois cela revendu, reviens acheter une plus

promesses n'ont jamais été honorées. "Je ne peux grande quantité que tu pourras également payer au malheureusement plus me permettre de te faire comptant." La solution plut aux 2 partis et permit à confiance." Le commerçant fond alors en larmes en disant que son commerce est son unique source de subsistance. Comment nourrira-t-il sa famille s'il est obligé de fermer ?! En entendant cela, le fournisseur n'a pas le cœur à refuser et s'apprête à lui accorder une énième chance. Apprenant cela, les employés du grossiste décident de s'interposer pour ne pas laisser ce vendeur peu scrupuleux se voir accorder encore un crédit qu'il ne remboursera probablement pas. Ils ne souhaitent plus travailler pour un client qui n'est pas fiable. Face à cette impasse, une tierce personne décide d'intervenir pour les sortir de ce conflit. "Tu t'engages chaque fois sur une grande quantité que tu ne parviens vendu une partie de cette marchandise, il lui réglera pas à régler par la suite. Limite-toi plutôt à n'acheter l'intégralité de son dû. Malgré sa souplesse, le grossiste que ce que tu es en mesure de payer immédiatement. lui répond qu'il est obligé de refuser car ses précédentes Puis une fois cela revendu, reviens acheter une plus

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama



Gad apprécie grandement tout ce qui touche à Rabbi Chimon Bar Yo'hai. Effectivement, dès qu'on lui parle de Rabbi Chimon, il sent en lui un élan de chaleur et de volonté d'être meilleur. C'est pour cela qu'à l'approche de Lag Baomer, il décide de réserver une location à Mérion proche du tombeau de Rabbi Chimon pour passer avec sa famille un Chabat rempli de Kedoucha. Il contacte donc Nissim qui a mis une petite annonce et lui demande de lui louer son gîte. Nissim accepte volontiers mais lui explique que les tarifs de ce fameux Chabat sont assez élevés du fait de la grande demande. Gad qui est prêt à tout pour Rabbi Chimon accepte sans discuter le prix et lui tend immédiatement un acompte de 300 Shekels afin de réserver la maison. La famille de Gad attend impatiemment ce Chabat et le jour J arrivé, tout le monde est prêt rapidement et attend de prendre le départ. Mais malheureusement, Gad ne fait pas attention aux injonctions des Rabanim de prendre la route assez tôt le vendredi, afin de ne pas risquer de profaner le Chabat, et prend la route tard dans l'après-midi pensant arriver à l'heure. Se rajoute à cela que sur la route ils rencontrent beaucoup de circulation et voient tragiquement l'heure du Chabat approcher alors qu'il leur reste un bon bout de chemin à parcourir. À un moment donné, ils doivent donc arrêter la voiture pour ne pas enfreindre le Chabat et finissent la route à pied jusqu'au gîte où ils arrivent après l'entrée du Chabat. Pensant leurs problèmes enfin terminés, ils ouvrent la porte de la maison mais là, ils se retrouvent nez à nez avec une autre famille qui semble s'être installée là pour passer un bon Chabat. Gad demande alors poliment à ce monsieur, prénommé Yehiel, qu'est-ce qu'il fait là ? Yehiel lui répond qu'ils viennent de louer ce gîte en dernière minute et qu'ils comptent y passer un très bon Chabat. Gad comprend rapidement que Nissim, ne le voyant pas arriver et pensant qu'il ne viendrait jamais, a profité de l'occasion pour relouer la maison en dernière minute à une nouvelle famille. La question qui se pose maintenant est, vous l'avez bien compris, qui est-ce qui passera un bon Chabat ?

La Guemara Baba Kama (79a) nous enseigne qu'il y a trois manières d'acquérir un terrain : soit en écrivant un Chtar (acte de reconnaissance de propriété), soit en donnant de l'argent à son propriétaire, soit avec une 'Hazaka (acte prouvant que ce terrain m'appartient). La Guemara continue en écrivant qu'il en sera de même pour la location d'un terrain qui après avoir subi une de ces trois choses, aucun ne pourra se rétracter. D'après ceci, il semblerait que Gad ait acquis le gîte que Nissim ne pouvait donc relouer. Nissim devra tout de même trouver un logement de remplacement à Yehiel, qui n'est pour rien dans cette affaire, comme nous l'écrit le Choul'han Aroukh (H'M 312,2). Mais là encore, le Rav Zilberstein nous étonne de sa merveilleuse réponse. La Guemara Baba Metsia (76b) nous enseigne qu'un homme qui vend un objet à son ami, bien que celui-ci ait déjà reçu l'objet, le vendeur peut annuler la vente s'il lui est difficile de récupérer toute la somme. Par exemple, si le vendeur va plusieurs fois demander l'argent à l'acheteur et que celui-ci le fait tarder, on considérera que l'acheteur n'a pas encore acquis l'objet bien que celui-ci soit dans sa maison. Le Rav nous explique qu'il en est de même pour notre cas où la location d'un gîte sur Mérion pendant cette période est un bien convoité qui se loue très cher du fait de la demande. Or, tant que Gad n'a pas réglé toute la somme et que Nissim l'attend impatiemment jusqu'à l'entrée du Chabat (alors qu'il ne vient pas à cause de sa mauvaise attitude d'être parti en dernière minute), pour ne pas perdre une telle occasion, il a le droit de penser que Gad ne viendra jamais et qu'il perdra le reste du prix de la location (ou bien qu'il lui sera très compliqué de le récupérer car il ne connaît pas personnellement ce fameux Gad). La location prend donc totalement effet que si le locataire arrive à un horaire relativement normal avant Chabat pour finaliser son contrat. En conclusion, Yehiel sera l'heureux locataire de ce joli gîte pour Chabat, Gad n'étant pas venu à l'heure finaliser sa location.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...et Bilam...ils tuèrent par l'épée. » (31,8)

Rachi explique : Lorsque les Bné Israël allèrent en guerre contre Midyan, ils rencontrèrent Bilam, qui tenta de les dissuader de faire la guerre en leur disant "Si déjà quand au milieu des 600 000 vous avez fauté, à plus forte raison ici aussi, où vous n'êtes que 12 000." Les bné Israël, voyant que Bilam essayait de les décourager et alla contre un ordre explicite d'Hachem, décidèrent de le tuer. Bilam, utilisant la sorcellerie, s'envola dans les airs. Alors, Pinhas s'envola lui aussi dans les airs puis sortit le Tsits. Bilam tomba aussitôt et ils le tuèrent à l'épée.

Rachi demande : Bilam habitant à Petor, que faisait-il à Midyan ?

Rachi répond : Il est allé se faire payer pour avoir donné un conseil causant chez les bné Israël 24 000 morts.

Les commentateurs demandent : C'est auprès de Balak qu'il devrait réclamer sa récompense. Or, Balak habite à Moav et non à Midyan !?

Le Maskil LéDavid répond : Comme le dit Rachi plus haut, Balak était un prince de Midyan, et après la mort de Sihon, les Moavim ont déclaré provisoirement Balak comme étant leur roi. Ensuite, les Moavim nommèrent un autre roi, Balak retorna alors à Midyan qui est son endroit d'origine. Le Midrach (4,24) dit même que Balak c'est Tsour, l'homme le plus important de Midyan. Le Targoum Yonathan (25,15) dit également que Kozbi était la fille de Balak. Voilà pourquoi Bilam est allé à Midyan : afin de réclamer à Balak son salaire. On constate à quel point Bilam est assoiffé d'argent et a une haine viscérale envers les bnei Israël, ce n'est pas étonnant que le Targoum Yonathan et le Roch disent que Bilam c'est Lavan.

Puisque Bilam est un racha, on pourrait se poser la question suivante : Dans la paracha Balak, Rachi a posé la question : « Comment se fait-il qu'Hachem a mis Sa Chékhina sur un goy racha ? » Et Rachi a répondu : « C'est pour ne pas donner un prétexte aux goyim de dire : "Si nous avions eu un prophète, nous nous serions bien conduits." Voilà pourquoi Hachem leur a mis un prophète. Mais ils ont au contraire brisé les barrières morales du monde car à l'origine, les goyim étaient hostiles à la débauche et lui est venu les inciter à se livrer au znout. »

Mais les goyim pourraient toujours argumenter : "Tu as choisi Bilam le racha, c'est normal qu'on se soit mal conduit. Si Tu avais mis Ta Chékhina sur un goy Tsadik, on se serait bien conduit." !?

C'est justement la question de plusieurs commentateurs.

On pourrait proposer la réponse suivante :

En réalité, la réponse à cette question est que les goyim ne poseront jamais une telle question, il n'y a que les bné Israël qui peuvent la demander.

Bilam est un grand racha au niveau des Midot, ce qui du point de vue des goyim n'est pas grave et n'a pas beaucoup d'importance. En effet, la vision des goyim est axée principalement sur les faits extérieurs : si tu te conduis bien et que tu ne nuis à personne, tu es une personne respectable même si à l'intérieur de toi-même tu as de la haine, jalouse, colère, mauvaise pensée... À leurs yeux, la politesse est importante car elle permet de vivre ensemble mais le travail intérieur, le travail du cœur, le travail des Midot sans conséquence pratique où personne ne sera jamais au courant, où c'est juste entre toi et Hachem, occupe chez les goyim une place peu importante et non essentielle. Le principal c'est ce qui se voit, ce qui se sait, alors que pour les Bné Israël, le travail des Midot est essentiel, c'est un but en soi, c'est d'une importance capitale.

Ainsi, Bilam ayant de très mauvaises Midot, est du point de vue des bné Israël un racha. Mais du fait qu'il se comporte extérieurement bien, il est courtois et poli et ne fait de mal à personne, du point de vue des goyim il est tout à fait respectable. Donc une fois qu'Hachem a mis la Chékhina sur Bilam et l'a rendu Navi, les goyim n'auront plus d'argument et ne diront pas que s'ils n'ont pas été meilleurs c'est parce que leur Navi Bilam était un racha car pour eux, il n'est pas qualifié de racha. Du point de vue des bné Israël, la réponse est donc réfutable mais d'un autre côté, il n'y a pas de question à la base car il est normal que la Chékhina ne se pose pas sur un goy du fait qu'il ne travaille pas ses Midot en profondeur, comme l'écrit le Rambam : « La prophétie ne se pose que sur un homme fort dans ses Midot... qui domine toujours son yetser... » (Yesoder HaTorah 7)

Mais du point de vue des goyim qui ne comprennent pas la notion du travail des Midot, il y a une question : Pourquoi la Chékhina ne résiderait-elle pas sur un des leurs ? Et la réponse comme quoi Hachem a mis Sa Chékhina sur Bilam, est selon leur point de vue une excellente réponse sans aucune réfutation possible car s'il y avait une réfutation, cela dévoilerait qu'à la base la question des goyim n'était pas valable.

Le Gaon de Vilna écrit dans le sefer Even Chléma : « Un homme a été créé afin de casser ses mauvaises Midot, sinon pourquoi vivre ? »

Mordekhaï Zerbib

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La douceur des paroles des Sages

« Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée, chiliarques et centurions qui revenaient de l'expédition de guerre. » (Bamidbar 31, 14)

Après avoir combattu Midian, les enfants d'Israël ramenèrent avec eux des filles de ce pays, ce qui éveilla la colère de Moché et pour cause, celles-ci venaient de faire fauter le peuple juif avec Baal Péor, causant ainsi la mort de vingt-quatre mille de ses membres. Ils auraient donc dû les tuer, plutôt que de les prendre en captivité.

D'après nos Maîtres (Pessa'him 66b), si un Sage se met en colère, il perd sa sagesse. D'où l'apprend-on ? De Moché, comme il est dit : « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée. » Ils ajoutent que sa colère entraîna une erreur, puisqu'il oublia alors les lois relatives à la purification d'ustensiles appartenant à des non-juifs, si bien que le prêtre Elazar dut les énoncer au peuple.

Rav Ovadia Yossef zatsal objecte que ceci contredit un autre enseignement de nos Maîtres : « Rabba affirme : si un jeune érudit s'énerve à cause de quelque chose, ce n'est pas lui qui se fâche, mais la Torah se trouvant en lui. » Autrement dit, il se met en colère poussé par le pouvoir de la Torah. La Guémara poursuit : « Ravina souligne : le Sage veillera toutefois à s'habituer à parler doucement, comme il est dit : "Chasse la colère de ton cœur." (Kohélèt 11, 10) »

Le Rambam écrit (Hilkhot Déot 2, 3) : « La colère est un très vilain vice. Il incombe à l'homme de s'en éloigner à l'extrême et de s'habituer à ne pas se fâcher même dans les cas où ce serait légitime. »

Rav Ovadia Yossef en déduit que, lorsque nos Maîtres parlent d'un érudit qui se met en colère au nom de la Torah, ils se réfèrent à celui qui le fait sans nul intérêt personnel. Il manifeste son emportement contre les personnes irritant l'Éternel par leur mauvaise conduite, afin de les ramener à de meilleures dispositions. Le cas échéant, c'est permis.

Cependant, l'érudit s'évertuera à se comporter avec sérénité, comme le conclut le Rambam : « S'il est trésorier ou dirigeant de la communauté et doit se mettre en colère contre ses membres pour qu'ils se repentent, il leur exprimera extérieurement sa colère, mais ne la laissera pas pénétrer dans son cœur. »

Par conséquent, un érudit peut se fâcher pour une cause désintéressée et un dirigeant communautaire

a le droit d'afficher un air colérique pour la même raison. Dès lors, nous pouvons nous demander pourquoi Moché oublia des lois après s'être mis en colère contre les soldats juifs ayant pris en captivité des filles de Midian, colère pourtant motivée par une pureté d'intentions.

Proposons l'explication suivante. Les soldats juifs avaient explicitement affirmé à Moché qu'ils étaient revenus en paix du champ de bataille : « Tes serviteurs ont fait le dénombrement des gens de guerre qui étaient sous leurs ordres et il n'en manque pas un seul. » (Bamidbar 31, 49) Par ces mots, ils lui attestent également qu'ils étaient restés spirituellement intègres, en dépit des nombreuses tentations survenues au cours du combat.

Malgré ces périls ardu, ils étaient tous revenus sains et saufs, ce qui prouvait qu'ils étaient restés justes et n'avaient pas fauté avec les femmes madianites, lesquelles, par le passé, avaient fait trébucher nombre de leurs frères.

En constatant qu'ils avaient su préserver leur sainteté, Moché n'aurait pas dû leur exprimer son mécontentement au sujet de ces femmes madianites, puisque, en fin de compte, ils n'avaient pas fauté avec elles.

Du fait qu'il manqua en quelque sorte de respect pour ces vaillants, qui s'étaient gardés de fauter tout au long des confrontations, il fut puni par l'oubli des lois relatives à la purification d'ustensiles appartenant à des non-juifs. À travers cette sanction, Dieu signifiait qu'il ne laissait rien passer, même à Son fidèle serviteur qui, s'étant conduit de manière incorrecte, devait être puni. Bien que Moché fût animé de bonnes intentions et agît avec une abnégation totale, il aurait dû prendre en compte l'autre côté et il en aurait déduit que sa colère n'était pas justifiée.

On peut expliquer que Moché s'irrita contre les guerriers parce que, par son inspiration sainte, il vit que, s'ils ne faisaient certes pas au niveau de l'acte, ils trébuchèrent néanmoins par la pensée. À leur retour de Midian, les femmes de ce pays introduisirent dans leur esprit des pensées impures, et c'est pourquoi il se mit en colère contre eux.

Cependant, ces guerriers étant restés justes, il n'aurait pas dû leur montrer son désaccord et il mérita donc d'être puni. Car, un érudit doit veiller à adopter une conduite douce et à chasser de son cœur tout courroux à l'égard de son prochain.

All.* Fin R. Tam

Paris 21h35 22h57 00h24

Lyon 21h12 22h27 23h38

Marseille 21h01 22h13 23h15

(*) à allumer selon votre communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 1^{er} Av, Rabbi Avraham Israël Zéévi,
Rav de 'Hevron

Le 2 Av, Rabbi Aharon Téomim

Le 3 Av, Rabbi Chimchon d'Ostropolys

Le 4 Av, Rabbi Chimon Biderman

Le 5 Av, Rabbi Its'hak Louria
Ashkénazi, le Ari zal

Le 6 Av, Rabbi Moché Ezra
Mizra'hi

Le 7 Av, Rabbi Chalom Noa'h
Brazovsky, l'Admour de Slonim



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La tranche de gâteau et le rétablissement

Un Juif dont la vie était en grand danger se présenta à moi. Il devait subir une opération très complexe et venait donc me voir avant celle-ci pour que je le bénisse par le mérite de mes ancêtres.

Afin de donner plus de force à ma brakha, je lui donnai une tranche de gâteau, que je lui recommandai de manger avant l'opération. J'ajoutai : « Si tu crois en Dieu et as foi dans les Tsadikim, renforce-toi dans la Torah et la crainte du Ciel et engage-toi, dès aujourd'hui, à améliorer ton comportement. »

Avant de procéder à l'opération, son médecin traitant ne savait pas trop comment annoncer à son patient que sa vie était réellement en danger. Finalement, n'entrevoit pas d'autre solution, il se résolut à lui dire la vérité : l'opération qu'il devait subir était critique ; s'il croyait en Dieu, il devait Le supplier de ne pas le laisser mourir sur la table d'opération et de lui accorder la guérison.

Le Juif suivit ce conseil et épanga son cœur devant le Tout-Puissant, L'implorant de le prendre en pitié. On procéda ensuite à tous les préparatifs de l'opération, quand le malade se souvint soudain de la tranche de gâteau que je lui avais donnée. Il raconta alors au médecin cet épisode et lui demanda la permission de la manger.

Comme nous le savons, avant une opération, il faut être à jeun et il est interdit de consommer la moindre quantité de nourriture. Néanmoins, le médecin se dit : « De toute façon, cet homme est en danger de mort. Pourquoi ne jouirait-il pas au moins de ce morceau de gâteau ? » Aussi répondit-il au malade : « Si tu as reçu une brakha et une promesse du Rav, mange déjà un peu de ce gâteau et gardes-en un bout pour après l'opération. » Du fait du danger de manger avant une opération, il lui recommanda de se contenter de quelques miettes.

Après avoir procédé à l'incision nécessaire à l'opération, le chirurgien constata l'extrême gravité de l'état de son patient et comprit qu'il ne pouvait rien faire pour le sauver ; aussi referma-t-il aussitôt la plaie. Lorsque le malade se réveilla, le médecin lui dit : « Il te reste encore un morceau de ton gâteau ; maintenant, tu peux le manger. » S'adressant ensuite à ses proches, il leur annonça que la situation était si critique qu'il n'avait pas pu l'opérer et qu'il n'y avait à présent plus rien à faire.

Plein de foi en Dieu, le malade mangea religieusement le gâteau restant. Peu après, il déclara se sentir beaucoup mieux. À ce stade, l'équipe médicale constata que, au lieu d'afficher une dégradation, son état connut une amélioration, qui se confirma de jour en jour.

Aussi, lui fit-on repasser une série d'examens. Or, ceux-ci révélèrent qu'il était effectivement en passe de rétablissement. Finalement, ce Juif guéri complètement et sa miraculeuse guérison suscita une grande sanctification du Nom divin dans le milieu médical.

DE LA HAFTARA



« Ecoutez la parole de l'Éternel (...). » (Yirmyahou chap. 2)

Lien avec la paracha : cette haftara est la seconde des trois instaurées par nos Sages pendant les Chabbatot précédant Ticha Béav et qui traitent de la punition prédicta par Yirmyahou concernant la chute de Jérusalem.

La coutume est de lire deux versets supplémentaires de la haftara de Roch 'Hodech « Le ciel est Mon trône (...). » (Yéchaya chap. 66)

CHEMIRAT HALACHONE

Avec tact et douceur

Aider autrui à corriger ses traits de caractère est considéré comme constructif.

Si notre prochain doit affiner ses traits de caractère, nous avons la mitsva de le réprimander à ce sujet avec tact et douceur. Cependant, si nous nous sentons incapables de le faire et savons que les autres sont, eux, conscients de ses défauts à ce niveau, il est permis de leur en parler pour leur demander conseil ou solliciter leur intervention en cas de besoin.

PAROLES DE TSADIKIM

La réponse, pas toujours obligatoire

Comme le souligne Rachi dans son commentaire sur la Torah (Bamidbar 31, 8), le pouvoir de la parole est l'art du peuple juif. Le 'Hafets Haïm explique que, de même que le plus grand artisan a besoin de certains ustensiles pour former les objets qu'il désire vendre, tout Juif doit s'appuyer sur un ustensile particulier pour agir sur les mondes supérieurs, en l'occurrence la bouche.

Par ailleurs, si un artisan emploie des ustensiles abîmés, toutes ses aptitudes ne serviront à rien ; son produit sera défectueux et inutilisable. De même, si un Juif ne veille pas à préserver la sainteté de sa bouche, elle ne conviendra plus au service divin, si bien que ses prières et ses paroles de Torah perdront presque toute valeur, à Dieu ne plaise. Le 'Hafets Haïm va encore plus loin en affirmant, au nom du Alchikh, que des prières ou une étude faites avec une bouche impure éveillent une redoutable accusation sur l'homme venant louer le Créateur avec un ustensile si méprisable.

Dans son ouvrage Otsrotéhem Amalé, Rabbi Eliezer Tourk chelita raconte l'histoire d'un groupe de ba'houriim qui accompagnaient le 'Hazon Ich dans sa promenade quotidienne et discutaient avec lui de sujets d'étude. Un Juif ignorant, passant près d'eux, se mit à les railler. Un des ba'houriim, qui avait toujours la réplique facile, le remit à sa place comme il faut. Il était certain que le Sage serait satisfait de sa réponse, mais ce dernier lui reprocha : « Tu n'as pas bien répondu. » Surpris, il lui demanda : « Qu'aurais-je dû répondre ? » Avec tout son sérieux, le Tsadik reprit : « Rien du tout. Un ben Torah n'est pas obligé de répondre à tout. »

Une anecdote similaire est rapportée au sujet de Rav Eliachiv zatsal. Durant un certain nombre d'années, il avait l'habitude de faire la route à pied depuis son quartier de Méa Chéarim jusqu'au Kotel, pour y prier moussaf. Il marchait à la tête d'un grand groupe de fidèles, qui le suivaient.

Cette foule de personnes se déplaçant ensemble attirait l'attention des gens. Parfois, quand ils passaient près d'Arabes ou de Juifs non pratiquants, ils recevaient des injures. Rav Eliachiv donna l'instruction de ne pas y prêter attention et de ne rien répondre. Car, la bouche d'un ben Torah est un ustensile destiné à un service spirituel, à l'étude de la Torah et la prière ; il ne convient donc pas de l'employer pour toute occasion qui se présente.

Le considérable pouvoir des mots que nous prononçons apparaît clairement chez les Grands de notre peuple. Rabbi Its'hak Zilberstein chelita raconte qu'un Chabbat, Rabbi Israël Abou'hatséra zatsal était en train d'étudier quand, soudain, la lampe d'huile tomba par terre et le tapis commença à prendre feu. Baba Salé

regarda le feu et lui dit : « Dans cette maison, nous respectons le Chabbat. Tu n'as pas le droit de brûler. » Le feu s'éteignit aussitôt.

À première lecture, cette histoire semble invraisemblable. Mais, en réalité, elle ne fait qu'illustrer le pouvoir basique de la parole d'un éminent Sage et érudit, pouvoir auquel tout Juif aurait droit si seulement il faisait un usage correct de sa bouche.



PERLES SUR LA PARACHA

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La parole, une partie de l'âme

« Il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir. » (Bamidbar 30, 3)

L'auteur du Beer Moché rapporte une interprétation du Rav Chourk zatsal de notre verset : *lo ya'hel* (lit : il ne peut violer) signifie que l'homme doit éviter de prononcer des paroles profanes ('houlin), parce que tout propos émanant de sa bouche, il doit l'accomplir, qu'il soit bon ou mauvais. Il en résulte qu'il crée soit des défenseurs, soit des accusateurs, idée développée par le Zohar.

L'haleine émise par l'homme au moment où il parle est une partie intégrante de son âme, la preuve étant que, lorsque celle-ci le quitte, son haleine disparaît également. C'est pourquoi il ne doit pas prononcer de vains propos, par lesquels il gâche une partie de son âme.

Des noms propres à protéger

« Mille par tribu, mille pour chacune de toutes les tribus d'Israël seront envoyés pour l'armée. » (Bamidbar 31, 4)

Dans son ouvrage Od Yossef 'Haï, Rabbénou Yossef 'Haïm affirme que le Nom divin Youd-Vav-Hé-Khof, figurant allusivement dans les dernières lettres des mots *ki malakhav yétsavé lakh*, est propice pour octroyer la protection en route. C'est la raison pour laquelle celui qui accompagne quelqu'un en chemin a l'habitude de lui dire : « En présence d'un particulier et d'une majorité, la loi est tranchée d'après la majorité. » On cite cette loi pour se référer au Nom Youd-Vav-Hé-Khof, que l'on retrouve dans ses initiales en hébreu (*ya'hid vérabim halakha kérabim*).

Un autre Nom divin est propre à la protection, le Nom Khaf-Lamed-Khof. Il se retrouve dans la lettre *Khof* de *ki* et dans les lettres *Lamed* et *Khof* du mot *malakhav*, comme l'écrit le Ari Zal. Ensemble, ces deux Noms divins équivalent numériquement à cent onze, ce qui correspond à la valeur numérique du terme *éléph*.

Il est dit « Mille (éléph) par tribu, mille pour chacune de toutes les tribus d'Israël », en écho au devoir de Moché d'attirer sur chacune des tribus un courant de protection en provenance des deux Noms divins dont la somme équivaut numériquement au mot *éléph*. De cette manière, toutes les tribus d'Israël, méritantes ou non, pourraient être envoyées à l'armée, puisqu'elles ne tomberaient pas sous l'emprise du Satan et seraient donc à l'abri de toute calamité.

Un refuge sûr pour tout Juif

« Les six villes de refuge que vous accorderez pour que le meurtrier s'y sauve ; en outre, vous y ajouterez quarante-deux villes. » (Bamidbar 35, 6)

L'auteur de Ohev Israël d'Afta avait l'habitude de dire que ces six villes de refuge sont les six mots du verset « Chéma Israël Hachem Eloknou Hachem é'had », dans lesquels l'esprit du Juif, égaré, doit trouver refuge à tout moment et en toute circonstance.

Quant aux quarante-deux villes supplémentaires, elles renvoient à ce nombre de mots du premier paragraphe du Chéma, véahvata, qui permet à l'homme de se raffermir dans son service divin et lui apporte un refuge face aux courants d'eau impétueuses de ce bas monde.

Le malheur de la communauté

« Il y demeurera jusqu'à la mort du Grand Prêtre, qu'on aura oint de l'huile sacrée. » (Bamidbar 35, 25)

Pourquoi la durée du séjour du meurtrier dans la ville de refuge dépend-elle de la mort du Cohen Gadol ?

Dans le Moré Néoukhim (3, 40), le Rambam explique que le meurtrier involontaire doit attendre la mort du Cohen Gadol pour quitter la ville de refuge, parce que cet événement triste apaisera la colère des proches de sa victime. En effet, la nature humaine est telle qu'un nouvel épisode important efface de la mémoire un plus ancien. La peine suscitée par le décès du Grand Prêtre, homme le plus aimé du peuple, dissipait celle d'incidents moins dramatiques, outre le fait que le « malheur de la communauté est une demi-consolation ».

Les mitsvot liées à la parole

« Si un homme fait un vœu au Seigneur pour s'imposer, par un serment, une interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole ; tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir. » (Bamidbar 30, 3)

L'ouvrage Yéchouot Yaakov rapporte l'interprétation du Ben Ich 'Haï sur ce verset : « Chaque parole est une mitsva à part entière, comme celle de la supputation du Omer où la parole en soi constitue l'aboutissement de la mitsva. D'autres fois, la parole n'est qu'une étape de la mitsva, qui trouve son aboutissement dans l'acte. C'est, par exemple, le cas d'un homme faisant le vœu de donner une certaine somme d'argent ; son engagement verbal ne marque pas l'achèvement de la mitsva, qui se trouve dans la réalisation de sa promesse. S'il ne s'y tient pas, il commettra un péché. Toute mitsva crée un ange. Celui créé par la parole existe en puissance tant que le vœu n'a pas encore été accompli ; il attend donc impatiemment que l'homme traduise celui-ci en acte, afin de pouvoir, lui aussi, passer de l'état latent à celui d'existant. C'est pourquoi nos Sages ont affirmé (Tossefta, 'Houlin 2, 5) qu'il vaut mieux ne pas prononcer de vœu plutôt que d'en formuler un et ne pas s'y tenir. Par conséquent, si quelqu'un fait un vœu, il lui incombe de le réaliser au plus tôt et sans tarder. »

Nous en déduisons combien il est grave de parler au milieu de la prière. En effet, par cette mitsva, nous créons un ange qui récite des louanges au Créateur et Lui fait une couronne de gloire à partir de chaque lettre prononcée. Quand on prie correctement, l'ange ainsi créé est parfait, tout comme ses louanges à Dieu. Mais, si on s'interrompt pour parler de sujets profanes, l'ange créé par cette prière décousue est, lui aussi, brisé en morceaux, ce qui représente un déshonneur pour l'Éternel.

Imaginons un homme qui se rend au palais du roi pour le louer et le remercier et, ce faisant, lui présente un cadeau endommagé. Le souverain se mettra en colère contre lui et lui dira qu'il aurait mieux valu rester chez lui. De même, quand un homme prie de manière morcelée, le Saint bénit soit-il lui reproche de Le couvrir d'injures et d'humiliation, par son ange défectueux, et lui signifie qu'il aurait été préférable de rester chez lui, plutôt que de venir à la synagogue.

Nos Sages nous enseignent (Moed Katan 16b) : « Le juste décrète et le Saint bénit soit-il fait exécuter. » Ceci est surprenant : comment un Tsadik peut-il décider quelque chose que Dieu Lui-même n'a pas décidé, donc qui ne correspondait a priori pas à Sa volonté ? Comment peut-il, pour ainsi dire, contraindre le Créateur à mettre ses paroles à exécution ? Comme nous l'avons expliqué, quand un juste sanctifie sa parole au point de ne jamais prononcer de vanité, son verbe acquiert une sainteté telle qu'il devient l'expression de la volonté divine. C'est pourquoi, loin d'être en contradiction avec celle-ci, tout décret qu'il prononce lui correspond pleinement.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



L'assistance divine nécessaire pour la mitsva de tsédaka

Lorsque les enfants d'Israël revinrent de la guerre contre Midian, ils rapportèrent un grand butin qu'ils partagèrent entre les tribus. Chacun d'entre nous possède un « butin » que le Créateur du monde a remis entre ses mains. Mais, quel usage en faisons-nous ? Savons-nous de quelle manière gérer nos biens financiers pour investir notre argent dans des causes valables ? Si seulement...

Pour que nos dons parviennent au bon endroit, nous avons besoin d'une grande assistance divine. Celle-ci nous est d'autant plus accordée que nous nous conduisons avec droiture et utilisons de manière optimale l'argent qui nous a été confié, pour pratiquer de la bienfaisance et soutenir nos frères se vouant à l'étude de la Torah. Ce mérite n'est pas l'apanage de tout un chacun.

Rav Yaakov Moché Spitsber chelita, qui eut la chance d'assister Rabbi 'Haïm Zeitsik zatsal, raconte qu'une fois, au retour de ce dernier d'un voyage urgent aux États-Unis, il remarqua qu'il était très pâle et semblait faible et bouleversé. Il voulut contacter des secouristes, mais le Tsadik le rassura et lui dit que c'était inutile. Il lui expliqua aussitôt la raison de sa mine plutôt effrayante.

« Il y a quelques années, je reçus un appel m'informant qu'un Juif très fortuné d'Amérique était de passage en Israël pour quelques jours et désirait me rencontrer urgément.

« Au départ, je déclinai poliment cette invitation, pensant que je n'avais rien à faire avec un tel individu. On insista beaucoup pour que j'accepte néanmoins, mais je refusai une fois de plus, expliquant que je n'étais intéressé que par les "quatre coudées de la Loi". Mais, quand on me dit qu'il était question d'immenses sommes qui pourraient être versées à la tsédaka et à des institutions de Torah, je finis par accepter et me dirigeai vers le luxueux hôtel où m'attendait le nanti.

« En arrivant au lobby, je réalisai, à ma plus grande stupéfaction, qu'il s'agissait d'une véritable rencontre d'affaires, puisque, autour de mon honorable hôte, confortablement installé dans un fauteuil en cuir, siégeaient cinq avocats experts. Ils me présentèrent rapidement le sujet.

« Il s'avérait que cet homme, résidant dans l'une des grandes villes américaines, était aussi avare que riche. Chaque fois qu'on le sollicitait

pour faire un don à la tsédaka, il s'esquivait sous prétexte de ne pas vouloir se trouver mêlé à des querelles. D'après lui, du fait qu'il existait, au sein du peuple juif, de nombreuses associations de bienfaisance ramassant de l'argent pour le même but, s'il soutenait l'une d'elles, cela serait au détriment des autres, ce qui créerait des disputes. C'est pourquoi, prétendait-il, il préférait s'abstenir de tout soutien.

« Or, à l'approche de ses vieux jours, il commença à avoir mauvaise conscience et à craindre le jugement final qui l'attendait. Il n'avait pas d'enfant et personne ne pourrait réciter le Kadich pour l'élévation de son âme. En l'absence d'héritier, il décida de léguer toute sa fortune, après sa mort, à la tsédaka. C'est la raison pour laquelle il désirait me rencontrer, car il avait entendu parler de ma grandeur et de ma droiture.

« Je me réjouis de cette exceptionnelle opportunité de pouvoir bientôt distribuer tant d'argent à des institutions de Torah, sans doute durant quelques bonnes années. Mais, je ne comprenais toujours pas pourquoi on m'avait convoqué.

« Je n'ai nullement l'intention de distribuer maintenant mon argent aux caisses de charité ! s'exclama fermement le riche. Tant que je suis en vie, je tiens à garder mes biens. Je souhaite les léguer aux œuvres de bienfaisance uniquement lorsque j'aurai quitté ce monde et n'en aurai plus besoin. C'est pourquoi je voulais vous rencontrer, pour vous nommer responsable de cette grande distribution. Vous dispenserez mon argent, à votre gré, aux institutions de Torah. J'ai loué les services des meilleurs avocats pour la rédaction d'un testament vous désignant comme l'unique responsable de ce partage.

« Prenant conscience de la grandeur du moment et de l'insigne mérite qui m'était échu d'être le médiateur d'un acte de charité d'une ampleur si considérable, je m'empressai de signer le contrat avec l'avocat principal et le nanti.

« Quelques années passèrent quand, un beau jour, la nouvelle de son décès me parvint. On me demanda de voyager au plus vite en Amérique pour m'occuper du partage de sa richesse, conformément à ses dernières volontés transcrrites dans son testament. Je pris le premier vol et me rendis directement au palais du défunt. Quelle ne fut pas ma surprise d'y trouver un groupe de huit curés aux côtés de l'avocat, chargé de procéder à l'exécution testamentaire et au partage légal de la richesse.

« Pétrifié à la vue de cet étrange rassemblement, je leur demandai, craintif : « Que faites-vous donc ici ? » L'avocat m'expliqua qu'en tant que responsable du partage des biens du nanti, je devais à présent y procéder. « Je l'avais bien compris, repris-je, et c'est bien pour cela que je me suis déplacé. Mais que font ici tous ces curés ? » L'avocat poursuivit alors : « Chacun d'entre eux

dirige une église dans la ville. Ces institutions ont le statut d'œuvres de charité et répondent donc parfaitement au critère défini par ce testament concernant les héritiers. »

« Pas du tout ! ripostai-je, le cœur déchiré et en rage. Le défunt était juif et il m'a explicitement fait part de sa volonté de dispenser sa fortune à des institutions de Torah et à des caisses de charité appartenant à notre peuple. Quel est donc le lien entre ces non-juifs et nos établissements de Torah et de bienfaisance ? »

« Cependant, à ma plus grande déconvenue, je découvris que cet avocat expert, un non-juif mécréant, avait inséré un mot dans le testament grâce auquel il était parvenu à détourner toute la fortune de ce pauvre Juif. Au terme « institutions », il avait ajouté l'adjectif « bibliques » qui, dans son sens premier, signifie « de la Bible », mais, moyennant une ruse juridique, peut être interprété comme une référence aux églises chrétiennes.

« Je déployai tous mes efforts pour tenter de modifier ce dur décret, arguant que l'intention du défunt était incontestablement de léguer ses biens à des institutions juives, mais l'avocat expert avait déjà préparé sa contre-attaque. Il sortit une ordonnance du tribunal déclarant que cet héritage devait être partagé entre les églises locales. Pas un seul sou ne pouvait être remis à la tsédaka. Lorsque je réalisai cette immense perte pour nos Yéchivot, ainsi que la considérable perte spirituelle de ce pauvre Juif, qui n'avait finalement pas eu le mérite d'accomplir cette mitsva, j'eus terriblement mal au cœur et quittai les lieux au plus vite, pour rapidement rejoindre ma demeure à Jérusalem.

« Voilà pourquoi je suis encore si pâle, tant je suis affligé à la pensée que ce Juif n'a pas pu réaliser son projet posthume de léguer sa richesse à nos bonnes œuvres. J'avais pourtant insisté pour qu'il le fasse lui-même de son vivant, mais il s'était obstiné à vouloir garder son argent jusqu'à son dernier jour. Il a ainsi perdu la mitsva prépondérante de soutenir des institutions de Torah, qui aurait pu lui donner droit à une récompense colossale et à la vie éternelle, comme l'atteste le verset : « Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'en rendent maîtres, la soutenir, c'est s'assurer la félicité. » (Miché 3, 18) »

Rabbi 'Haïm conclut son récit en expliquant pourquoi cet homme n'eut pas le mérite d'accomplir la mitsva de tsédaka. Car, tout au long de son existence, il la repoussait, sous prétexte de vouloir éviter des querelles. Uniquement peu avant sa mort, il voulut soudain gagner une dernière chose : utiliser sa fortune pour acquérir le mérite de la charité. Mais, du Ciel, on l'en empêcha. Dieu fit en sorte que sa richesse légendaire soit partagée entre des curés et qu'il perde cette précieuse mitsva, foulée aux pieds durant tant d'années.

Matot Massei (182)

Matot

לא יהל דברו (ל. ג)

« Il ne profanera pas sa parole » (30,3)

Le mot : yahél - יהל profanera (est lié au mot : haloul, vide, creux. Une personne doit réaliser que ses mots ne sont pas vides et creux, mais plutôt qu'ils vont générer une certaine réalité spirituelle. Si nous parlons de mots de Torah et de sainteté, nous créons des anges qui intercèdent pour nous au Ciel. Cependant, si nous disons des mots futiles, frivoles, voire pire du lachon hara et des commérages, alors nous créons des anges destructeurs qui vont agir contre nous, que D. nous en préserve.

Ari zal

וירבר משה אל העם לאמר החלצו מאתכם אנשים לצבאה ויהיו על
מדין להחת נקמת יהוה במדין. אלף למטה אלף למטה לכל מטות
ישראל תשלחו לצבאו. (לא.ג, ד)

« Moché parla au peuple en disant : Equipez parmi vous des hommes pour l'armée, ils iront contre Midian pour exercer la vindicte de D. sur Midian. Mille par tribu, mille par tribu pour chacune de toutes les tribus D'israel, seront envoyés pour l'armée». (31. 3-4)

La paracha Matot raconte l'ordre divin de combattre le peuple de Midyan pour venger Hakadoch Baroukh Hou. Le Midrach détaille la répartition des forces en présence : 3000 par tribu, soit au total 12000 soldats combattants, 12000 qui gardaient et protégeait les habits et armes, et 12000 qui priaient. On remarque que le nombre d'hommes appelés à prier est identique au nombre de soldats ! Cependant, puisque cette guerre était une guerre de Mitsva qui suivait l'ordre divin de venger Hachem de Midyan, la victoire était assurée puisqu'Il les avait envoyés. Pourquoi devaient-ils donc prier ? De plus, le langage du Midrash sous-entend que les hommes appelés à prier sortirent du camp et prièrent au front, à côté de leurs frères soldats ! Pourquoi ne pouvaient-ils pas prier dans le camp des Bné Israël ?

Le Rav Yékhezkèl Lévinstein explique que l'Homme a toujours le Yétsèr Hara d'avoir la pensée de « כוח ועוצם ידי עשה לי את החיל הזה » (cette victoire m'a été acquise par ma puissance et la force de mes mains). Cette pensée trouve sa source dans un reniement d'Hakadosh Baroukh Hou (rh'l) qui pousse à croire qu'Il n'est pas le 이esh מלחהמה, le Roi des guerres, mais bien que nos propres forces nous donnent les victoires. Cette pensée peut toucher tout le monde, y compris les Grands du peuple, ceux-là même qui sont sortis en

guerre contre Midyan. Ainsi, pour ne pas tomber dans un tel travers, les hommes appelés à prier furent envoyés au front, justement près des combattants, pour qu'ils puissent les voir prier et ainsi ne pas s'approprier la victoire mais reconnaître qu'elle provient d'Hachem. Il en fut de même lors de la guerre contre Amalek, où Moché Rabénou les accompagna. Les Bné Israël prirent le dessus quand Moché leva les mains au ciel, c'est-à-dire lorsque les Bné Israël regardèrent vers le ciel et asservissaient leur cœur à Hachem. La prière devient donc un moyen d'influencer sur nos mauvaises pensées, de les corriger, et ceci intercédera envers Hakadoch Baroukh Hou pour nous protéger.

כל דבר אשר יבא באש פיעבירו באש וטהר (לא.כג)

« Toute chose qui va au feu, vous le ferez passer au feu et il sera purifié » (32,23)

Selon le Hida, il y a deux types de feu : celui du yétser hara qui brûle en nous, nous poussant à la faute ; et le feu de la Torah : un feu de sainteté et de pureté. Nos Sages (Kiddouchin 30b) rapportent les paroles de Hachem : J'ai créé le yétser ara et J'ai créé la Torah comme antidote. C'est ainsi que la seule façon de se défendre face au yétser ara est par l'étude de la Torah. Selon le Hida, le verset fait allusion à cela : « Toute chose qui va au feu » du yétser ara, « vous le ferez passer au feu » de la Torah, « et il sera purifié »

Massei

אלה מסעֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר יֵצָא מִמִּצְרַיִם. (ל.ג)

« Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël qui sont sortis du pays d'Egypte. (33. 1)

Le Malbim pose la question suivante : Ne devrait-on pas avoir plutôt : Celles-là sont les étapes des enfants d'Israël, dans leur marche vers le pays d'Israël (au lieu de : sortis pays d'Egypte ? En effet, il semble plus logique de considérer un déplacement en fonction de son objectif que par rapport à son point de départ. Il répond : Pour pouvoir entrer en terre sainte, les enfants d'Israël devaient d'abord passer par ces étapes et ces haltes de durées inégales, qui étaient destinées à les éloigner progressivement de l'impureté de l'Egypte et de ses habitudes païennes. L'objectif principal est l'éloignement vis-à-vis des valeurs propres à l'Egypte, et plus on les relègue loin de nous, plus nous pouvons alors être digne de rentrer en Israël, la terre sainte. Sortir d'Egypte est la condition préalable à entrer en Israël...

אֶלָּה מִקְשֵׁי בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל (ל.ג. א)

« Voici les déplacements des enfants d'Israël »

Le Rav Weinberger rapporte un autre midrach disant : « élé kéneged élé » : ce ‘élé’ (massé) vient en raison d'un autre ‘élé’ (חַלְאָג). Ce midrach nous enseigne que si nous avons dû subir les quarante-deux étapes dans le désert c'est à cause de la faute du veau d'or. Il est écrit : « Ils se sont fait un Veau en métal fondu, se sont prosternés devant lui et lui ont offert des sacrifices et ont dit : 'Voici les dieux, Israël (אֶלָּה אֱלֹהֵיךְ יִשְׂרָאֵל) qui t'ont fait monter du pays d'Egypte ». » (Ki Tissa 32,8). Le ‘élé’ de Massé : les quarante-deux déplacements, en réparation pour le ‘élé’ de la faute du veau d'or. Pourquoi cela ? Cette faute est venue d'un manque de Emouna en Hachem, le peuple a dû alors se déplacer dans le désert car c'est un lieu où l'on est seul, où l'on n'a rien ni personne vers qui se tourner, si ce n'est Hachem : notre Père. Le désert est un lieu vide, sans interférence matérielle pour mieux prendre conscience de la grandeur de D., c'est un lieu de tous les dangers (chaleur, serpents, scorpions, ...) dont les miracles évidents (manne, puits, nuées protectrices, climatisation, ...) permettaient de renforcer notre gratitude, notre amour pour Hachem.

וְאֶת הַעֲרִים אֲשֶׁר תַּחֲנוּ לְלִוִּים אֶת שְׁשׁ עָרִי הַמִּקְלָט אֲשֶׁר תַּחֲנוּ לְפָסֶם שְׁמַה קָלַח וְעַלְקָם תַּחֲנוּ אַרְכָּבִים וְשְׁמַם עִיר. (לה.ו.)

« Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura les six villes de refuge que vous accorderez comme lieu où le meurtrier pourra fuir. En plus de ces [6 villes], vous donnerez quarante-deux villes supplémentaires. » (35,6)

Les six villes de refuge évoquent les six mots du verset : Chéma Israël (chéma Israël, Hachem élokénou, Hachem éhad) Dans ces mots de foi, tout juif peut y mettre sa confiance en Hachem et trouver refuge des influences extérieures néfastes; et les : quarante-deux villes supplémentaires, sont une référence aux quarante-deux mots qui sont présents dans le premier paragraphe de la lecture du Chéma, et qui commence par « véavta ét Hachem » (et tu aimeras Hachem), ce qui doit développer en chaque âme juive un profond amour pour Hachem.

Le verset Chéma Israël et le premier paragraphe commençant par véavta sont « les villes de refuge », où chaque juif peut trouver abri et protection contre toute chose nuisible, et ce même s'il a fauté. En acceptant le joug de la royauté céleste et de l'amour pour D., il sera sauvé des accusateurs qui le poursuivent.

« Ohev Israël Rabbi » Avraham Yéhochoua Heshel

« Vous désignerez des villes pour vous, elles seront pour vous des villes de refuge, et le meurtrier s'enfuira là-bas, celui qui tue une personne involontairement »(35,11)

Hachem est bon et droit, aussi montre-t-il aux pécheurs le [vrai] chemin (Téhilim 25,8) Cela fait référence aux signes [sur la route] qui étaient positionnés afin d'aider une personne qui avait tué involontairement, à échapper à ses vengeurs en se mettant au plus vite en sécurité dans les villes de refuge. Rav Hama bar Hanina ajoute que si c'est ainsi que Hachem agit avec les fauteurs, combien fait-il davantage pour les Tsadikim. (Guémara Makot 10b). Le Yérouchalmi (Makot 2,6) explique qu'en plus des panneaux de directions, on leur montrait du doigt le meilleur chemin à prendre, et cela est une référence au fait que Hachem aide les fauteurs en leur montrant le chemin pour faire Téchouva. Rav Yérouham Lésovitz enseigne que nous voyons là, la grande miséricorde de D. Non seulement, Il attend patiemment que nous retournions vers Lui après avoir fauté quoiqu'on ait pu faire, mais en plus Il nous aide et nous guide pour arriver à faire Téchouva.

Halakha : Lois des trois semaines

Depuis le dix-sept Tamouz jusqu'au dix Av, on n'aura pas le droit d'écouter de la musique, sous toutes ses formes. On aura le droit de chanter au moment de l'étude. Si durant ces trois semaines, il y a une seoudat mitsva, comme par exemple une Brit mila on devra la faire sans musique.

Tiré du sefer « Pisqué Téchouvot » Volume 6

Dicton : Si tu veux atteindre un âge avancé, travaille sur ta colère. *Rabbi Haim Palagi*

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרימים, מאיר בן גבי זווירה, אברהם בן רבקה, שא בנימין בין קארון מרימים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודית בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרון ליב בן רבקה, שמחה ג'וזית בת אלין, אבישי יוסף בן שרה אלה, אוריאל נסים בן שלוחה, פיני גיא אולגה בת ברנה, יוסף בן מיכאה, רבקה בת ליזה, יישירוד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרימים בת אסתר, דוד בן אסתר, יעקב בן אסתר, חנה בת רחל, צביה בת כמנה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידיה קללה לרבקה בת שרה, יעל ריזל בת מרטין הימה שמחה. זרע של קיימא להניאול בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרימים. זיווג הגון לאלהורי רחל מלכה בת השמחה. לעליות נשמת : גינט מסעודה בת ג'ויל, יעל שלמה בן מרים. בת בלח, יוסף בן מיכאה. זיאן דוד בן תרו אסתר. מורייס משה בן מרימי.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita
Direct ou en Replay en
[il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr)

Sortie de Chabbat Balak, 17 Tamouz
5781

Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

בית נאמן

Sujets de Cours :

1) Espérer la délivrance, 2) Écouter de la musique pendant la période Ben Hamétsarim (en semaine, la veille de Chabbat et à la sortie de Chabbat), 5) Se couper les cheveux durant cette période, 6) « Avec beaucoup de clémence je te rassemblerai », 7) Tikoun Hatsot au milieu de la journée, 8) Lire les lamentations avec compréhension et émotion, 9) Dans quelles prières on dit « Anénou », 10) Celui qui est malade et qui est obligé de manger et boire, il ne devra pas jeûner, 11) Les enfants pendant le jeûne, 12) Le jour du 17 Tamouz, 13) Être dans la joie et voir les bienfaits qu'Hashem fait avec nous,

1-1¹.L'espoir de la délivrance

Ce chant (בכל לב קראתיך) convient parfaitement au 17 Tamouz. Nous avons l'habitude de ne pas écouter de musiques durant ces jours-là. Mais le soir du 17 Tamouz, nous avons un grand Gaon – le Rav Moché Feinstein qui autorise de faire un mariage. Cependant, plusieurs avis sont en désaccord avec lui. Néanmoins, nous ne sommes pas en train de faire un mariage, nous écoutons seulement une musique qui nous rappelle le Beit Hamikdash. Les gens demandent : Qu'est-ce que « l'espoir de la délivrance » ? Nous attendons et nous espérons depuis des milliers d'années, mais nous ne voyons rien. Il est interdit de dire cela, il faut espérer que la délivrance arrivera, et il faut attendre le délivreur. La Guémara (Sanhédrin 97b) dit : Nous attendons, et le délivreur aussi attend pour se dévoiler ; alors quel est le blocage ? Ce qui bloque est la Midat HaDin (le jugement avec rigueur). Mais puisqu'il

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Meir Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGaon Rabbi Masslia'h Mazouz ה'י"ד.

y a la Midat HaDin qui bloque dans tous les cas, alors pourquoi on continue à attendre ? Pour recevoir un salaire. Un salaire pour l'attente, un salaire pour la croyance, et un salaire pour l'espoir. Le Hafets Haïm avait un habit spécial qu'il n'avait jamais porté. Il disait : « C'est avec ce vêtement que j'accueillerai le Machiah. Lorsqu'il viendra, je me revêtirai de cet habit et je lui dirai « Baroukh Habba », où étais-tu jusqu'à maintenant ? ». De même, le Rav Mordékhai Eliahou disait : « Lorsque le Machiah viendra, je lui demanderai : « Où était votre honneur pendant tout ce temps ? Où étais-tu ? »

2-2.« N'élevez pas vos cornes »

Nous ne savons pas où il était, mais nous savons qu'il est bloqué à cause de nos fautes. A chaque génération, il est bloqué. Déjà à l'époque de Rabbi Yéhochou'a Ben Lévy (Sanhédrin 98a), il avait demandé au Machiah : « Quand est-ce que tu viendras ? » Il lui répondit : « Aujourd'hui ». Ensuite, il alla voir Eliahou Hanavi, et lui a dit : « La Machiah m'a menti ». Il lui répondit : « En quoi t'a-t-il menti ? » Il lui dit : « Le Machiah m'a dit qu'il viendra aujourd'hui, mais le jour est terminé et il n'est toujours pas venu ». Il lui répondit : « Il n'a pas menti, il a suivi le verset

'Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat'

All. des bougies Sortie R.Tam
Paris 21:39 23:02 23:08
Marseille 21:04 22:16 22:34
Lyon 21:15 22:32 22:45
Nice 20:58 22:11 22:28



נקבת הנחלים
bait.nehemah@gmail.com

1

כל הדקנות שנותרין זיל עליי
מתקן אגדת קומין
שענין מוסדרות
וכמה רוחמים ברכיה



שריכם: הוה"ג שלום דודני, משה חזאד, אביחי טנדיון שלט"א
יערכו וביקורתם: הוה"ג רם אלנד עידן שליט"א

qui dit : « Aujourd’hui, si vous écoutez sa voix » (Téhilim 95,7). Si le peuple d’Israël se comporte dans la bonne voie, ils comprendront qu’il n’y a aucun intérêt à la haine gratuite. Chacun essaie de lever ses cornes contre son prochain, mais cela n’apportera que des mauvaises choses. Il y a d’ailleurs maintenant un nouveau variant de Coronavirus... Si tout cela était Léchem Chamaïm sans aucun intérêt, en quoi cela vous dérange de savoir qui sera à la tête du gouvernement ? Il est vrai que vous avez des accords à passer, très bien. Mais de là à créer un nouveau parti et à s’allier avec les arabes en leur montrant combien nous sommes désunis...

3-3.Écouter des chansons pendant Ben Hametsarim

Il est vrai que le Rav Feinstein a autorisé de faire un mariage ce soir (le 17 Tamouz). S’il a pu autoriser une telle chose, nous pouvons au moins autoriser d’écouter des musiques ce soir. Durant les prochaines semaines, on n’a pas le droit d’écouter de la musique même à la sortie de Chabbat. Le Vendredi, je pense que c’est autorisé. J’ai écrit mon avis et j’ai ramené des preuves. Un Talmid Hakham, le Rav Tsion Ben Artsi, m’a ramené encore une preuve. Il m’a envoyé une lettre le 13 Siwane pour me dire qu’il a trouvé une preuve à mes paroles dans le livre Hon ‘Achir sur la Michna dans Yoma (3,11). Il dit là-bas : « Un homme n’a pas le droit d’aller étudier la musique dans les théâtres, car durant ces jours, il est interdit d’écouter des instruments de musique ». Puis il conclut en disant : « Il n’y a rien de mieux que de prendre un instrument de musique et de s’habituer à l’utiliser toutes les veilles de Chabbat et toutes les sorties de Chabbat, en ayant la bonne intention de recevoir ou de raccompagner le Chabbat avec joie. En faisant cela, son salaire l’accompagnera... Mais dans tous les cas, il ne devra pas faire ça en semaine, mais il devra se souvenir de la destruction de notre Temple et de l’exil de la sainteté ». Nous voyons bien que l’on peut écouter de la musique la veille de Chabbat après Hatsot.

4-4.Celui qui lit les lamentations en les comprenant, il est impossible qu'il ne pleure pas

A partir de demain (le 17 Tamouz), nous

commencerons à lire le Tikoun Hatsot (seulement le Tikoun Rahel) d’après le Rav Ari. Arrivé l’après-midi, on s’assoit par terre, et on lit le Tikoun Hatsot (Tikoun Rahel). Mais le Vendredi on ne lit pas, pour qu’on puisse se remettre de la souffrance de la semaine, car celui qui lit les lamentations en les comprenant, il est impossible qu’il ne pleure pas (à moins qu’il ait un cœur de pierre, mais avec le temps même cette pierre deviendra tendre). C’est pour cela que celui qui lit les lamentations toute la semaine, pourra prendre un violon et commence à jouer en pensant à l’accueil du Chabbat. Mais s’il ne prend pas de violon, il peut au moins écouter des chants de Chabbat. Par contre à la sortie de Chabbat, il n’y a malheureusement pas tout le monde qui fait la Séouda Révi’it, et à cause de ça, il vaut mieux ne pas écouter de musique. On devra écouter seulement la veille de Chabbat. Il nous reste encore deux Chabbat durant lesquels on peut écouter de la musique la veille mais pas à la sortie.

5-5.Le jour de vos réjouissances – Ce sont les jours de Chabbat

Les gens doivent savoir que chaque larme qui coule pour la délivrance est comptée en haut. C’est pour cela qu’il est permis de lire le chant (que nous avons cité plus haut) qui parle de la délivrance. Les autres jours de la semaine, il faut aussi lire le Tikoun Hatsot avec les lamentations, et le Vendredi on devra lire et écouter des chants de Chabbat pour recevoir un plaisir, car c’est une miswa d’être joyeux pendant Chabbat. Il est écrit : « Le jour de vos réjouissances et de vos fêtes » (Bamidbar 10,10), et le Sifri dit : « Le jour de vos réjouissances – Ce sont les jours de Chabbat ». Pourquoi les sages ont expliqué qu’il s’agit des jours de Chabbat ? Car s’il s’agissait des fêtes, pourquoi le verset aurait dit « le jour » ? Il y a pourtant plusieurs jours de fêtes ! Tandis que le Chabbat est bien « Le jour de joie ». C’est pour cela que le Ibn Ezra a dit : « Celui qui s’endeuille le jour de Chabbat sont en train de reculer, car il s’agit d’un jour de réjouissance et il faut se réjouir ». D’où a-t-il appris que le jour de Chabbat était un jour de joie ? De notre verset justement. Il est aussi écrit dans la prière de Chabbat : « Ceux qui respectent le Chabbat et y prennent plaisir, se réjouiront de ta royauté ». Un homme ne doit pas

entrer dans Chabbat en étant triste.

6-9.« Nous deviendrons un seul peuple »

Il y a une histoire que j'ai entendu de mon grand-père. Une fois, le roi d'Égypte est arrivé chez le Rambam et lui a dit : « Écoutes, tu es un philosophe, cela ne t'intéresse pas de savoir si tu crois en Mohammed ou au contraire à Moché Rabbenou. Qu'est-ce que cela changerait ? Alors va dire à ton peuple de croire aussi en Mohammed et aussi en Moché, pour que nous soyons un seul peuple et qu'on en finisse. C'est dommage qu'un esprit comme le tien soit du côté de ces juifs, viens du côté des arabes en suivant ce que je t'ai dit et tu seras réputé dans le monde entier ». Il lui répondit : « Ils ne m'écouteront pas... » Le roi lui dit : « Comment ça ils ne t'écouteront pas ? Tu es leur Rav ! » Il lui répondit : « Le peuple d'Israël a la nuque dure, ils n'écouteront pas ». Il lui dit : « je ne te crois pas ». Il lui dit : « Viens voir. Allons à la mosquée ». Le Rambam s'habilla comme un arabe et ils allèrent à la mosquée. Le roi le présenta aux fidèles en disant : « c'est un grand sage qui est arrivé de Bar Elcham, et il connaît de nombreuses choses qu'il a entendu de ses maîtres et des maîtres de ses maîtres ». Le Rambam leur dit : « Oui mes amis ! Au lieu de prier du côté sud, il faut prier du côté est. De même aussi, vous devez changer votre manière de faire la Achoura (Mohammed leur a fait quelque chose pour ressembler à Kippour). Ils lui répondirent : « Oui oui, nous écouterons tous ce que tu nous diras ». Ensuite le Rambam l'amena chez les juifs. Le Rambam dit au roi : « Je vais à la synagogue, et toi, habilles-toi comme un juif, ne montre aucun signe que tu es roi, tu t'assoies dans un coin et ils penseront que tu es juif, personne ne te dérangera ». Le Rambam commença à lire à la Torah dans la Paracha Kedochim en prononçant : « כתובת קעקע לא תתנו בכם » - « vous ne ferez pas de tatouages » de la manière suivante : « כתובת קעקע ». Les fidèles lui ont repris la faute et il s'en excusa .Mais en reprenant la lecture ,il prononça à nouveau de cette manière .Ils lui dirent » écoutes Rabbi ,si tu ne veux pas prononcer de la bonne manière nous allons te faire descendre « ! Le roi était choqué de leur manière de parler à leur Rav .Le Rambam lui dit » : Tu vois ? Ce peuple a

la nuque dure ,Tu ne peux pas leur changer ce qu'ils pensent .« Notre Torah est unique et nous ne changer de chemin.

7-12.Se couper les cheveux durant les 3 semaines

Nous avons l'habitude de ne pas nous couper les cheveux, à partir du 17 tamouz. Ce n'est pas une coutume répandue chez les séfarades, hormis à Djerba. Et on m'a montré, dans le livre Nétivé Am, du Rav Amram Abourbia, ancien grand rabbin de Petah Tikva, il écrit que « certaines personnes de Jérusalem, ont pour habitude de ne pas se couper les cheveux depuis le 17 tamouz. Le 17 Tamouz est déjà passé, mais une personne qui n'a pas pu se couper les cheveux et doit le faire, en aura la possibilité jusqu'à Rosh Hodech Av. Rosh Hodech Av est la deuxième grande date, et à partir de ce moment, il convient de ne plus se couper les cheveux. Pourquoi? Il est écrit dans le verset de Zacharie (7 : 3) qu'ils sont venus demander au prophète : «Continuerai-je à pleurer au cinquième mois en pratiquant des abstinences, comme je l'ai fait voilà plusieurs années?» Le cinquième mois est celui d'Av. Alors ils pleuraient entre la premier et le second temple, et s'abstenaient comme un Nazir - «et un rasoir ne se passera pas sur sa tête» (Juges 13: 5). Du début du cinquième mois jusqu'à Ticha Be Av . Par conséquent, il vaut la peine de respecter, au moins cette période. Parce que si nous suivons exactement ce qu'il a écrit dans le Choulhan Aroukh (C. 551), il ne serait pas interdit de se couper les cheveux qu'un seul jour, pourquoi? Parce que cette année, Tisha B'Av tombe un samedi soir. Et toute la semaine avant cela n'est pas considérée comme une semaine où a lieu Ticha Beav. Et la semaine suivante, le jeûne a lieu le dimanche, et le lendemain, tout est permis. Que restera-t-il de la période de Ticha Beav? Rien. Il n'est pas tolérable de faire un deuil jusqu'au 34e jour du Omer pour les 24000 élèves de Rabbi Akiva, et ne faire qu'un seul jour pour la destruction des 2 temples. On ne peut pas agir ainsi. Certes, c'est ainsi qu'il est écrit dans la Guemara (Taanit 26b). Mais, à cette époque, ils ne faisaient pas de deuil pour la disparition des élèves de Rabbi Akiva. Aujourd'hui, nous marquons convenablement cet événement, et il est inconcevable de ne pas marquer comme il se doit la destruction des

temples. Il faut donc interdire de se couper les cheveux, au moins à partir de Roch Hodech Av. C'était ainsi l'habitude à Tunis. Et mon père a'h avait recherché une source de l'interdiction de se couper les cheveux dès Roch Hodech Av, et il a trouvé dans le livre Beit Yehouda Ayach.

9-13.Avec beaucoup de clémence je te rassemblerai

Une fois, j'étais dans la ville de Sfax (2 ans avant de monter en Israël), et j'ai trouvé un livre, Nissossé Haguéoula, dont l'auteur a vécu en l'an 1946. Il contient toutes sortes d'histoires sur la délivrance. Entre autres, il a ramené l'histoire d'un grand sage qui avait annoncé pouvoir amener la délivrance. Le Baal Chem tov vint le voir, et lui en demanda la manière. Le sage expliqua: « il y aura de nombreuses guerres, et le sang juif sera versé comme de l'eau, puis la rédemption viendra. » Le Baal Chem tov lui dit : « Grand sage », il n'est pas sage d'apporter la rédemption quand le sang des Juifs est versé. Non! Nous voulons la rédemption dans la miséricorde. Mais l'auteur écrit que sa prophétie ne s'était pas réalisée à son époque, mais durant la nôtre, il est arrivée une telle chose, et c'est la Choah, qu'Hachem aie pitié de nous. Et dans ce livre, il y a une histoire à propos de Rabbi Avraham ben Hiya le prince, vers qui les sages de la génération sont venus et lui ont dit : « Il est écrit dans Yerushalmi (Berakhot, chapitre 2, Halakha 4) que le Machiah est né à Tisha Be Av. En se référant au premier Ticha Be Av, et depuis à nos jours des centaines d'années se sont écoulées. Un si vieil homme sera-t-il sauvé ?! Son âne avance doucement... combien de temps peut-on attendre, combien ?! Alors il leur répondit le raisonné des sages d'Espagne. Il leur a dit qu'il ne s'agissait pas d'un Machiah particulier assis là, attendant et disant à son âne de bouger alors qu'il ne veut pas avancer... pas comme ça. Il parle plutôt d'espoir. Depuis ce jour, nous espérons. Il faut prier, il faut attendre. Et ne pas dire - par exemple - que fera-t-on puisque ce gouvernement contient des Arabes, et que ceux-ci ne nous laissent rien faire ?! Non! Ceci aussi devrait passer. Le Ben Ish Chai apporte (première année Parshat Nitzavim dans l'introduction) qu'il y a eu un roi qui avait un anneau où était écrit - «Cela aussi passera». S'il était dans une joie, il regardait sa bague avec le message que

ceci passera. Sous-entendu que cette joie finira par passer. Et même dans une grande détresse, il se disait que cela finirait par passer, et qu'il y aurait de meilleurs moments. Une fois, je suis allé consoler l'Admour de Nadvorna-Hadra a'h pour la disparition de son frère. Il m'avait expliqué que, dans la Hassidout, tout est accepté avec joie, et même le deuil. Je lui avait demandé pourquoi ? Il m'a dit que le chagrin montre que certaines personnes touchées. Et Ticha Be Av montre qu'il y a des gens qui souffrent et qui en sont attristées. C'est un signe que l'espoir existe.

9-14.Mettre des tapis et s'asseoir pour faire Tikoun Hatsot

À partir du 17 Tamouz, nous avons aussi l'habitude de réciter Tikoun Hatsot, à la synagogue, durant l'après-midi, après le milieu de la journée. Chacun regardera son calendrier pour savoir à quelle heure cel correspond chez lui. En diaspora, tout le monde connaissait cela. Même les gens simples qui avaient un magasin, venaient à la synagogue de Rabbi Moché Darmon a'h, pour faire Tikoun Hatsot. Ils mettaient des tapis sur le sol, et les gens s'asseyaient sur t lisaien les lamentations connues. À Djerba, ils avaient l'habitude de lire toujours la lamentation de על היכל. Puis, lorsque fut fondé l'école du Rav Pinson a'h, mon père a'h demandait, étant donné que les élèves n'avaient plus minyan pour écouter les autres lamentations à la Yechiva, de lire chaque soir, une autre lamentation de Ticha Beav, afin qu'ils apprennent les mélodies. Ceci est important et ainsi nous agissons.

10-15.Celui qui s'attriste durant les lamentations ressentira la consolation durant la lecture des consolations.

Ces lamentations sont emplies de sagesse et d'émotion. Quiconque lit ces lamentations le jour de Ticha Be Av avec tristesse, pleurs et larmes, ressentira, à Minha, un monde complètement différent. Lorsqu'il lira les versets de réconfort, il sentira comment des gouttes de réconfort descendront sur son cœur. «Soyez consolés, réconfortés, mon peuple. Une consolation pour tout ce qui est marqué dans le livre, pour mettre, aux endeuillés de Tsion, une splendeur au lieu de la cendre. Si belles sont les lectures de Minha.

Mais quand les ressent-on ? Après avoir lu les lamentations. Mais si vous ne lisez pas ceci, vous ne ressentirez pas ce qu'est la « gloire au lieu des cendres », car nous avons toujours eu de la gloire... vous devez donc ressentir la douleur. Et c'est ce qui se passe dans ce pays où l'on ne ressent rien, rien. Mais s'ils avaient été éduqués en ce sens [tout aurait été différent]. Et il y a des yeshivot qui prennent congé avant Ticha Be Av, alors comment les élèves goûteront-ils le goût de Ticha Be Av ?! Vont-ils goûter quelque chose dans les prières et les lamentations de Ticha Be Av ?!

11-16. Intérioriser et ressentir les émotions de ces lamentations

Les Ashkénazes ont des lamentations très difficiles à comprendre, autant au niveau du style d'écriture difficile que de la mélodie. Une fois, en 5693, des garçons ashkénazes se sont motivés pour lire les lamentations de Tisha Be'Av dans la synagogue séfarade « Ohel Mo'ed » à Tel Aviv. Ils y sont allés et ont entendu des lamentations et des mélodies, dans un langage simple et acceptable. Ils ont dit avoir ressenti telle la perte d'un proche. Et ils sont sortis tranquillement, et soudain ils virent quelqu'un acheter une bière et la boire, ils lui crièrent : « comment peux-tu faire ça ? » Ils prirent une pierre et la jetèrent sur sa bière qui se renversa par terre... Ils lui dirent : « comment fais-tu ?! Si tu étais venu à la synagogue séfarade, tu aurais réalisé l'ampleur de ce jour. Voyez ce qui s'est passé ces jours-ci. C'est pourquoi une personne devrait intérioriser et ressentir l'émotion de ces lamentations. Il y a une mitsva pour tous de lire le Tikoun Hatsot. Certains le lisent avant Minha. Ils viennent une demi-heure avant Minha pour cela. Et d'autres le font l'après-midi, après le cours. Nous le faisons vers 1h, quand nous finissons le cours.

12-17. Dans quelle prière réciter Anénou?

Certains ont l'habitude de réciter le passage de Anénou, la veille du jeûne, à Arvit. Ainsi ramène Rabbi dans Chabbat (24a). Il ramène une énigme : « certains mangent et récitent Anénou, et d'autres ne mangent pas et ne récitent pas ce passage. » Quelle est la signification de cela? Certains font Anénou la veille du jeûne, à Arvit, alors qu'il est autorisé de manger. A la fin du jeûne, lors de la

prière d'Arvit, nous ne mangeons pas jusqu'à la sortie de la synagogue. Et pourtant, nous ne lisons pas Anénou car il s'agit d'un nouveau jour, le 18 Tamouz. Mais, certains ne récitent ce passage qu'à Minha, car ils ont peur de le réciter à Chaharit alors qu'il est possible qu'on soit victime d'un malaise et qu'on doive casser le jeûne plus tôt. Mais, à Minha, le risque est plus réduit car la majorité du jeûne est passée, il ne reste plus beaucoup de temps. Et certains récitent quand même à Chaharit. La loi est comme le juste milieu : c'est-à-dire réciter le passage le matin et l'après-midi. Et même s'il doit casser le jeûne, il n'en est pas moins que c'est un jour de jeûne pour la communauté. Sauf s'il sait qu'il ne pourrait pas jeûner toute la journée, auquel cas, il ne récitera pas Anénou.

13-18. Un malade

Une personne qui a une maladie rénale n'est pas autorisée à jeûner et elle a le droit de manger. Et une personne qui prend du « moxifène » et des produits de ce type, qui sont des antibiotiques très puissants, devra manger et boire. Parce que s'il boit seul, l'antibiotique est dur et il ne pourra pas [le supporter], donc tout doit être fait convenablement. Et il y avait une histoire avec un disciple qui était malade, et est allé voir son rabbin et lui a demandé s'il devais jeûner à Ticha Be Av ou non ? Son rabbin lui dit : « A Ticha Be Av tu ne jeûneras pas ! » Il lui dit : « Mais je peux jeûner ». Il lui dit : « je t'ai dit de ne pas jeûner ! » Il n'a donc pas jeûné. Puis, quand Kippour est arrivé, il a demandé aux médecins, quelle est la loi, « puis-je jeûner ou non ? » Ils lui dirent que s'il n'avait pas jeûné au cours des soixante derniers jours, il pourra jeûner. Il s'est dit que s'il avait jeûné à Ticha Be Av, il aurait raté le jeûne de Yom Kippour. Alors, il a bien fait d'écouter la voix du Rav et de ne pas jeûner à Ticha Be Av. Certes, la réponse sera différente pour chacun. Par conséquent, si une personne se sent en bonne santé, tant mieux. Mais s'il voit qu'il est faible, et doit manger et boire, qu'il mange, mais, pas de plaisirs.

14-19. Les enfants sont fragiles

Au sujet des enfants, le Rama de Pano écrit (chap 111) de leur donner du pain et de l'eau. Et le Rav Ovadia dit (Hazon Ovadia, jeûnes, p66) qu'à notre

époque, il n'est pas possible de ne leur donner que du pain et de l'eau. Même en leur donnant de bons plats, il faut courir derrière pour qu'ils mangent convenablement. Quoi faire ? Donne lui à manger normalement. Il faut éviter seulement les douceurs et gâteries. Mais, pour un grand garçon qui est conscient de l'importance du jour, ce sera différent.

15-20.La muraille fissurée

Le 17 Tamouz, la muraille entourant Yeroushalaim fut fissurée. Nabuchodonosor et ses acolytes ont tout fait pour la faire tomber jusqu'à y parvenir. Les gens pensent qu'il y a eu 3 ans de siège de leur part avant qu'ils parviennent à pénétrer. Ce n'est pas tout à fait exact. Il y a eu 2 ans et demi. Le siège commença le 10 Tevet.

16-21.Les tables de la loi brisées

Et même avant cet événement, les tables de la loi apportées par Moché furent brisées. Il s'est dit que s'il les amenait au peuple, ils seraient condamnés à une très lourde punition. Il valait mieux qu'il casse les tables et la plainte serait sur lui. Il fut prêt à supporter cette plainte. Et donc les tables furent brisés. Et la Guemara Baba écrit (Ta'anit, page 26b) : «Les tables ont été brisées» - il les a jetées et elles furent brisées. C'est la formulation- «furent cassé», ce n'est pas Moche qui les brisa. Moché a voulu les jeter parce qu'il s'est dit ne pas pouvoir entrer avec de telles tables pendant qu'ils faisaient le veau, et puis elles se sont effondrées. Et alors le Seigneur lui dit : « Et j'écrirai sur les tables les choses qui étaient sur les premières tables que tu as brisées » (Exode 14 :1). Et les sages dirent (Shabbat, page 5 : 1a) : « que tu as cassé, félicitations pour les avoir cassées. » Pourquoi félicitations? Maintenant, Israël ne sait pas ce que tu avais écrit sur les tables, ils ne l'ont pas vu. Mais s'ils les avaient vues dans leurs mains et avaient fait le veau, c'est comme une femme qui déchire son contrat de mariage.

17-22.Il faut se réjouir, de promener, contempler les arbres, les fleurs, et combien de bontés Hachem nous fait

Il existe des gens dont la nature, malheureusement, est de voir le tout noir. Ils sont constamment dans

une grande tristesse. Une personne ne doit pas être comme ça. On doit se réjouir, marcher, se promener, voir des arbres et des fleurs, voir à quel point Dieu fait du bien pour nous aujourd'hui. Par nature, après une Shoah comme celle de notre génération le peuple d'Israël aurait disparu. Si vous aviez demandé à n'importe quel historien du monde « ce peuple pourrait-il continuer et se relever à nouveau ? Il taurait dit que c'est fini. Mais Dieu a dit que je vais vous montrer ! Et je le fais après une tel Shoah. Vous vous lèverez, vous vous réveillerez, serez encouragé. « Réveille-toi, réveille-toi! Debout, Jérusalem! Tu as été abreuvée, par la main du Seigneur, du calice de sa colère; la lie de la coupe du vertige (התרעלָה), tu l'as bue, tu l'as épuisée. » (Yechaya 51;17). Et le mot התרעלָה a la même valeur numérique que התשא. Et en l'an התשא, la Shoah prit fin. Puis, le 29 Kislev, quelques mois avant la déclaration d'indépendance d'Israël, l'ONU débattait pour savoir s'il fallait nous octroyer un territoire. Deux états étaient toujours chat-souris à l'époque, la Russie et les USA. Lorsque l'un voyait blanc, le second votait noir. Et en ce jour, les 2 furent d'accord de nous donner un territoire.

18-23.Le prince

Aux USA, les journalistes ne comprirent pas l'accord donné par leur président qu'ils critiquèrent alors. Ils ne comprenaient pas pourquoi fallait-il donner cette terre à Israël alors qu'il y avait beaucoup plus d'arabes? Ceci risquait donc de créer de nombreux ennemis aux États-Unis. Le président Truman ne répondit pas. Après des années, le rabbin Shlomo Lorenz a h' l'a rencontré. Il lui a dit: « Dites-moi, qu'est-ce qui vous est venu à l'esprit de faire de la bonté aux Juifs? » Le président répondit qu'il avait 2 raisons: « premièrement, il était catholique et, tous les dimanche étant le jour de leur repos, son père étudiait la Bible avec lui - l'ancient testament, pas le Nouveau. Et il y a appris que Cyrus avait donné aux Juifs une autorisation pour construire un État. et je m'étais dit espérer pouvoir un jour également octroyer une bonne chose pour les Juifs ». Pourquoi aimait-l'm tant les juifs? Parce qu'enfant, il était un goy de Chabbat . Et on l'appelait le vendredi soir pour allumer ou éteindre la lumière et on lui offrait un shulent ou un kugle, et il kiffait. « Et il se disait « quelle nourriture ont les Juifs, ils sont le

peuple élu. » Ils me paient pour ce que je les ai aidés vendredi soir, et en plus, ils m'offrent aussi un peu de leur nourriture. « Répands ton pain sur la surface des eaux, car à la longue tu le retrouveras. » (Kohelet, 11;1). Et lorsque je me suis souvenu du bien qui m'avait été fait, je me suis dit vouloir faire comme Cirius. Et le temps arriva de pouvoir le faire. » Que Dieu permette au peuple d'Israël de surmonter toutes les difficultés, tous les problèmes, toutes ces épreuves. Et qu'on fasse Techouva bientôt et de nos jours . Nous mériterons alors la délivrance bientôt et de nos jours. Amen weamen.

Celui qui a bénî nos saints pères Avraham, Itshak et Yaakov, bénira tous ceux qui entendent, tous ceux qui voient, et tous ceux qui lisent plus tard dans les brochures, que Dieu les bénisse et leur donne tout bien. Et ils s'associeront à la douleur de la destruction de Jérusalem et puissent-ils voir sa joie. Car tous ceux qui pleurent Jérusalem méritent de voir sa joie (Ta'anit, page 30b).et nous mériterons tous de faire une Techouva complète, amen.

האם הייתה שותף במצוות השמיטה?
זו ההזדמנויות שלנו!
תוקף הקופה למשך שנה - עד סוף שנת השמיטה!
כל אחד מישראל יוכל לקיים בעצמו מצוות נידרה זו - שמירת קרקע
וליהיות שותף במבצעי התורה "חכמת רחמים"
ע"ש מרן רבבי רחמים חי חיותה הכהן זצ"ל
בסך של 101 ש"ח אתה ממנה את ניצ' מסדותינו
לקנות עבור אמה על אמה בקרקע ביחס ברכינה
אשר יושבת בנהרל שנת השמיטה

ח'יאן: 08-6727523

Une histoire vécue du Juste, Rabbi Benyamin Hacohen zatsal

Rabbi Hananel Cohen, fils de Rabbi Benyamin, raconte:

Un jour on présenta à mon père un vêtement d'une enfant en maternelle qui avait presque totalement arrêté de parler, suite à une grande frayeur. Mon père, après avoir chassé le mauvais œil, leur dit que la fille n'avait rien. Il leur expliqua qu'un enfant lui avait fait du mal et que c'était la raison de sa frayeur et de son mutisme. Les parents répondirent qu'ils avaient déjà enquêté, interrogé leur fille et le personnel du jardin d'enfants, mais que ça n'avait rien donné. Il demanda qu'on lui apportât l'enfant, et l'interrogea sur la personne qui lui avait fait du mal. Elle parla et raconta avec précision ce qu'il s'était passé. Il leur dit ce qu'ils devaient faire et elle se rétablit.

(Cette affaire s'est passée en ma présence).

MAYAN HAIM

edition

MATTOT MASS'É

Chabbath

1 AV 5781

10 JUILLET 2021

entrée chabbath :

entre 20h13 et 21h35 selon votre communauté

sortie chabbath : 22h57

01 La sainteté de la parole
Elie LELLOUCHE

02 La Torah de Moché
Michaël SOSKIN

03 L'action avant la réflexion
Y.K

04 La tolérance et ses limites
Yo'hanan NATANSON

LA SAINTETÉ DE LA PAROLE

Rav Elie LELLOUCHE

La concomitance de la Parachat Mattot, introduite par la loi relative aux vœux, et la période du Ben HaMétsarim ne peut manquer de nous interroger quant à la place qu’occupe la parole sur le chemin qui doit nous mener à la Délivrance. C'est la leçon que nous délivre le Séfat Emeth (année 5661). La parole est sacrée affirme la Torah: «**Ich Ki Ydor Néder LHaChem O Ychava' Chévou'a Léssor Issar 'Al Nafcho Lo Ya'hel Dévaro – Tout homme qui formulera un vœu pour Hachem ou qui prononcera un serment, imposant ainsi un interdit à sa personne, ne pourra profaner sa parole»** (Bamidbar 30,3). Le non-respect de sa parole est qualifié par la Torah de profanation, c'est-à-dire d'atteinte à sa sainteté. Quelle réalité recouvre cette expression conférant une sainteté à la parole ?

La notion de sainteté, nous enseignent nos Sages, est en lien avec la notion de séparation. Désigner une entité en la qualifiant de sainte équivaut à la considérer comme séparée de tout autre objet, et revient, par voie de conséquence à lui conférer une réalité à aucune autre semblable. En pointant le caractère sacré de la parole, la Torah en fait une catégorie revêtant une dimension spécifique. Ce faisant, elle nous invite à ne pas en sous-estimer la portée. Aux yeux de la plupart des gens, la parole, certes, est essentielle à l'existence même des rapports humains et au bon fonctionnement de toute collectivité. Elle n'est pas, pour autant, d'une importance forcément déterminante et n'appelle pas, à ce titre, une attention de tous les instants. La parole peut être futile ou, au mieux, anodine.

Affirmer que la parole est sainte c'est exprimer l'idée que son impact va bien au-delà de ce qu'elle laisse entrevoir. Nous savons que la parole peut avoir un pouvoir destructeur et conduire à des catastrophes. Mais nous ne mesurons pas à quel point celle-ci peut, à l'inverse, construire. Pour nous, souligne le Sifté 'Hayim, qui évoluons dans le monde de la matière, seuls les actes comptent. Les propos, aussi résolus soient-ils, restent dépourvus de réalité tangible. La Révélation du Sinaï a permis l'émergence d'une nouvelle dimension de la parole. Parler ne relève plus d'une démarche abstraite. C'est le sens du verset qui, rendant compte du niveau atteint par les Béné Israël lors de cette Révélation, énonce que ceux-ci «**virent les sons**» (Chémot 20,15), c'est-à-dire constatèrent la puissance créatrice de la parole. Cette vertu, explique le Séfat Emeth, émane de la Torah elle-même. En recevant la Torah, les Béné Israël ont acquis cette force qui, à l'instar de Hachem qui créa le monde par la parole, permet à la bouche de transformer le monde.

Or, pour ce faire, la parole doit être protégée; protégée, évidemment, lorsqu'il s'agit de propos futiles, vulgaires ou médisants mais, également, protégée lorsqu'elle engage. En veillant à honorer ses vœux l'homme ne fait pas que respecter sa parole il sanctifie la dimension qui l'appelle à parachever la Création. C'est cet appel que traduit la similitude sémantique des mots *Dibbour*, parole, et *Dabbar*, dirigeant. Le *Dibbour*, si tant est que soit préservé son caractère sacré offre une direction à l'action humaine. Le prophète 'Amos se fait l'écho de ce pouvoir: «Car voici Il forme les montagnes, Il crée le vent et Il dit à l'homme sa conversation» ('Amos 4,13). Ce parallèle posé par le prophète entre l'œuvre de la Création et la conversation humaine la plus anodine souligne l'impact quasi-cosmique de la parole. À telle enseigne, écrit le Néfech Ha'Hayim (1,3), que cet impact détermine l'ordonnancement même des mondes supérieurs. C'est à cette incidence que fait référence le prophète 'Amos. En relatant à l'homme sa conversation, Hachem lui révélera l'effet de chacun de ses propos sur l'équilibre des mondes spirituels. Aussi la parole ne se réduit pas à de simples échanges innocents. C'est justement parce qu'elle possède une puissance créatrice qu'elle peut, à l'inverse, avoir des effets dramatiques. Elle est dotée d'une sainteté qui, en révélant la profondeur de l'âme humaine, peut permettre à l'homme d'agir sur les fondements même de la Création.

C'est cette influence que traduisent les lois relatives aux vœux. En formulant un Néder, on crée un nouvel espace, une nouvelle réalité transformant le permis en interdit. S'il en est ainsi, nous enseigne le Séfat Emeth, la parole peut tout aussi bien ouvrir la réalité du monde matériel à la Présence Divine. «**HaQol Qol Ya'aqov – La voix est la voix de Ya'aqov**» avait déclaré Yits'haq au troisième des Avot. Les deux voix dont il est question dans ce verset, celle de l'étude de la Torah et celle de la Téphilah, sont la «*Na'hala Béli Métsarim – l'héritage sans limite*» dont parle Rabbi Yo'hanan au traité Chabbath (118a). La force de la parole, comprise sous l'angle de sa sainteté et de sa puissance créatrice, si tant est que l'on ne l'impurifie pas en céder à la malveillance et à la vulgarité, permet de sortir du Ben HaMétsarim, des limites étroites et oppressantes imposées par les malheurs qu'a connus le peuple d'Israël. C'est le sens de l'imploration du Roi David énonçant (Téhilim 118,5): «*Min HaMétsa 'h Qarati Ka 'Annani BaMér'hav Qa – De l'étroitesse j'ai invoqué Hachem, Il m'a répondu en m'ouvrant à l'ampleur de la divinité.*»

Notre Paracha s'ouvre avec les lois des Nédarim (vœux contraignants), introduites par le verset suivant : « **Moché parla aux chefs des Tribus des enfants d'Israël, en disant : voici la chose [zé hadavar] qu'a ordonnée Hachem** » (Bamidbar 30,2).

Rachi commente :

Moché a prophétisé par la formule « Ainsi a dit [ko amar] Hachem : à minuit ... (cf. Chemot 11,4) », et les autres prophètes prophétisent aussi avec la formule « Ainsi a dit Hachem ». Mais Moché les a dépassés en cela qu'il prophétise de surcroît par la formule : « Voici la chose [zé hadavar] ».

Le mot « *ko* » en hébreu, que nous traduisons par « ainsi », exprime la ressemblance, l'approximation, tandis que « *zé* » est un démonstratif qui pointe vers la chose elle-même. Moché Rabbénou a donc accès à une prophétie plus claire que celle de tous les autres prophètes. Nos Sages (Yebamot 49b) donnent l'image de la différence entre voir à travers une lentille transparente (*aspaklaria méira*) ou bien légèrement trouble. Cette différence de nature au sein de la prophétie est tellement importante que le Rambam, dans ses treize principes de foi, en distingue deux : l'idée même de la prophétie d'une part, et d'autre part la primauté de la prophétie de Moché sur toutes les autres. Dans son Michné Tora (Hil. Yessodé HaTorah 7), il cite d'autres différences entre ces deux types de prophétie. Par exemple, « tous les prophètes ne reçoivent leur prophétie que la nuit, en rêve, ou bien dans la journée mais après avoir été plongés dans une torpeur (...). Et lorsqu'ils prophétisent, leurs membres tremblent et la force de leur corps diminue (...) pour que leur esprit soit libre de comprendre ce qui leur est présenté. » Tandis que Moché « prophétise en étant éveillé et en se tenant debout », sans être dans un état de transe et d'agitation, comme en témoigne l'image qu'en donne la Torah : « **comme un homme parlerait à son prochain** » (Chemot 33, 11).

Il ressort de ces descriptions que chez tous les prophètes – sauf Moché, le corps, avec ses désirs, fait écran et empêche une réception limpide de la parole divine. Il doit donc être en quelque sorte anesthésié, diminué, pour laisser place à la prophétie, et

même comme cela, nos Sages affirment que « deux prophètes n'expriment pas leur prophétie de la même manière » (Sanhedrin 89a), c'est-à-dire que leur personnalité intervient nécessairement dans la manière dont ils traduisent ce qu'ils reçoivent. Le Emet LeYa'aqov explique que c'est la raison pour laquelle c'est ici, au moment où la Torah présente les Nédarim qui permettent à tout un chacun de s'imposer un commandement personnel, qui sera contraignant pour lui, elle nous rassure aussi sur le fait que les six-cent treize commandements de la Torah sont la pure Volonté divine, sans une once de rajout ou de déformation mosaique, puisque Moché en avait une perception limpide de type « *zé hadavar* », voici la chose.

On comprend désormais pourquoi la primauté de la prophétie de Moché fait l'objet d'un principe de foi distinct chez le Rambam : la Torah nous ayant été transmise par Moché, il est primordial de comprendre qu'il s'est fait entièrement transparent pour laisser place à la parole divine. C'est d'ailleurs bien parce qu'il est « **le plus humble parmi tous les hommes** » (Bamidbar 12, 3) qu'il a été choisi pour recevoir la Torah et l'enseigner au peuple d'Israël. La Guémara ('Houlin 89a) affirme que son humilité dépassait celle d'Avraham qui avait déclaré « **je ne suis que poussière et cendre** » (Berechit 18, 27), car lui déclara : « **et nous, que sommes-nous ?** » (Chemot 16, 7). C'est cette capacité à s'effacer entièrement qui garantit que le message est authentique, alors que chez toute autre personne en qui il reste ne serait-ce qu'une once d'ego, d'intérêt particulier ou même de vision personnelle des choses, il aurait nécessairement été altéré.

Mais à y regarder plus profondément, il y a une forme de paradoxe. Car en s'effaçant intégralement, Moché Rabbénou permet que la Torah passe... par sa propre personne ! Alors que pour pouvoir voir, les autres prophètes doivent être endormis, éteints en quelque sorte, Moché – précisément parce que sa personne n'a aucune épaisseur et n'oppose aucune résistance, est éveillé et se tient debout lorsqu'il prophétise ! La Torah parle dans sa bouche, à lui ! Au point qu'elle est appelée à de

nombreuses reprises dans le Tanakh « *Torat Moché* », la Torah de Moché ! Pas bien sûr parce qu'il l'a façonné, mais au contraire parce qu'il s'est lui-même hissé à son niveau. Tel un réceptacle sans bords, il a en quelque sorte fusionné avec elle.

Si nous appelons Moché « Rabbénou » – notre Maître, c'est que son exemple, bien qu'inatteignable, doit nous inspirer. C'est ainsi que l'on doit procéder pour étudier la Torah honnêtement, comme le disent nos Sages (Berakhot 43b) : « les paroles de Torah ne peuvent se réaliser que chez une personne qui se tue pour elle ». Il ne s'agit évidemment pas de se supprimer physiquement mais bien d'effacer son ego devant la Torah pour espérer la comprendre authentiquement. Mais comprenons bien que ce travail est, paradoxalement, hautement personnel. C'est ce que souligne Rava (Avoda Zara 19a) lorsqu'il analyse le premier des Psaumes : « au départ la Torah est appelée au nom du Saint béni soit-Il, mais ensuite elle prend le nom [de celui qui l'étudie], comme le dit le verset «Seulement, son objectif est la Torah de Hachem – et c'est sa Torah [à lui] qu'il méditera jour et nuit » (Tehilim 1,2).

Comment comprendre ce paradoxe ? D'abord, au sens simple, parce que cet effort d'annulation de soi demande d'être aux prises avec soi-même, au plus près de sa personne, de la connaître sans la subir, de la maîtriser. Mais aussi, plus profondément, car ce travail nous permet de hisser notre personne, de lui donner de la hauteur. Nos Sages, constatant que le Aron (l'arche qui contenait les tables de la Loi dans le désert et qui devait être portée sur les épaules des Leviim) était, d'après les instructions données pour sa construction, physiquement importable, affirment (Sota 35a) : « Le Aron porte ceux qui le portent ». Ceux qui s'abaissent sous la Torah (seul moyen de la recevoir) peuvent ainsi se fondre avec elle et s'en trouver portés, élevés.

Lors de la guerre contre Midiane, les chefs de section victorieux, revinrent voir Moché pour lui faire part de leur gratitude envers Hachem.

«Tes dents sont comme des troupeaux de brebis fraîchement tondues, qui remontent du bain formant deux rangées parfaites sans aucun vide».

Selon Rav Houna, ce verset fait référence aux combattants dans la guerre de Midiane. Si l'un d'entre eux avait fait précéder les Tefilines de la tête de ceux du bras, Moché n'aurait pas loué leur courage, et ils ne seraient peut-être pas tous revenus sains et saufs.

Quel est le rapport entre la présence des tefilines du bras à ceux de la tête et la victoire lors de la guerre contre Midiane dont les combattants sont revenus indemnes ?

Toutes les guerres amènent un phénomène de honte par rapport au fait de tuer, pas seulement celles qui sont facultatives, mais même les guerres obligatoires, comme celles du Roi David, pour lesquelles même un jeune marié était enrôlé (Guémara Sota 44). Ce phénomène est décuplé dans une ville de 'Avoda zara où tout être vivant devait être brûlé, y compris les femmes, les enfants ainsi que tous les objets. L'aide divine est nécessaire à l'accomplissement de cette mitsva. La Torah nous dit qu'une personne qui recigne à accomplir cette tâche a besoin de miséricorde divine pour ne pas laisser un goût amer, un goût de cruauté dans son âme.

Ainsi, nous pouvons comprendre le lien entre les tefilines et la victoire dans la guerre. En effet, les tefilines de la main représentent le «na'assé» (nous ferons) et les tefilines de la tête représentent le «nichma» (nous comprendrons). Cela vient nous apprendre qu'il faut toujours faire précéder l'ac-

tion à la compréhension d'une mitsva. Rav Kahana illustre bien ce principe : Il disait : à dix-huit ans, j'appris tout le Chass et ce n'est qu'à ce moment que j'ai compris qu'un passouk ne peut être sorti de son contexte (Guémara Chabat).

De même, Rabbi Méir appris chez Rabbi Ishmaël et c'est seulement ensuite qu'il alla chez Rabbi Akiva afin de comprendre (Traité Erouvin).

Dans l'étude de la torah, on ne doit pas attendre d'en saisir toute la profondeur pour l'étudier et la pratiquer. Malgré cela, il faut l'apprendre et avec le temps on pourra se délecter des différentes analyses et interprétations. Attendre de tout comprendre pour étudier représente un risque.

Il en va de même dans la guerre contre Midiane. Le risque est similaire. En effet, si les soldats avaient réfléchi aux mises à mort et à la cruauté qu'impliquait la bataille et ses suites, ils auraient été amenés à se refuser à la guerre et à se mettre en danger, même s'il s'agissait de leur défense. De fait, avant tout, il faut combattre en appliquant le commandement divin et ensuite faire un examen de conscience.

Lors de leur retour victorieux, les chefs de guerre dirent à Moché « Tes serviteurs ont recensé la tête des combattants qui étaient dans nos mains et aucun homme ne manque ». En disant qu'ils avaient la tête dans les mains, ils voulaient dire qu'ils avaient accompli leur devoir avant de le saisir, le « na'assé » avant le « nichma ».

Ce fut également la mise en garde de Moché aux fils de Gad et Reouven lorsqu'il leur demanda « Vos frères vont faire la guerre et vous resterez ici ? » Moché leur rappela ici la faute des explorateurs qui avaient réfléchi, et étaient arrivés à la conclusion que naturellement ils

ne pourraient prendre possession du pays. Ils avaient fait passer le na'assé après le nichma, ce qui a compromis la réalisation de leur tâche. La conséquence est bien connue: cette génération ne put rentrer en Israël.

C'est pourquoi Moché leur dit «*Im ta'assoun*» (si vous faites). Cela voulait dire que si la compréhension précède votre action alors cela vous sera compté comme une faute.

Même si cela semble contre-intuitif, ne dit-on pas qu'il convient de «réfléchir avant d'agir» ? Pourtant le fondement de notre approche du divin est tout autre. Hachem nous a certes dotés d'une pensée qui nous élève au premier plan de la Création. Mais notre pouvoir intellectuel doit être précédé de notre soumission aux commandements divins.

« Parle aux enfants d'Israël en ces termes: Comme vous allez passer le Jourdain pour atteindre le pays de Kéna'an, quand vous aurez chassé devant vous tous les habitants de ce pays, vous anéantirez tous leurs symboles, toutes leurs idoles de métal, et ruinerez tous leurs hauts-lieux. Vous conquerez (Horahstem) ainsi le pays et vous vous y établirez (Shavtem bah) ; car c'est à vous que je le donne à titre de possession. [...] Or, si vous ne dépossédez pas à votre profit tous les habitants de ce pays, ceux que vous aurez épargnés seront comme des épines dans vos yeux et comme des aiguillons à vos flancs. »

(Bamidbar 33,51-55)

À la lecture de ces versets, on pense au récit que le Livre des Juges (Shoftim) fait des malheureux manquements à l'accomplissement de cet ordre divin, et aux conséquences que Moshé Rabbénou prophétise ici. Les Bné Israël ne parvinrent pas à éliminer complètement les habitants du pays. Les réminiscences laissées là par ces peuplades idolâtres devinrent une source constante d'épreuves douloureuses, qui conduisirent, inexorablement, à la perte de la terre de la promesse.

On peut avoir l'impression que cette lecture parle aux Juifs d'hier et d'aujourd'hui. Mais pour le Rav Shimshon Raphaël Hirsch (1808-1888, cité par le Rav Its'haq Adlerstein) elle est pourtant erronée ! Dans son incomparable commentaire du 'Houmash, il explique que ce n'est pas la coexistence avec les vestiges des sept nations impies qui nous a causé un tort si grave, mais bien une tolérance mal fondée de notre part, tolérance qui n'a pas sa place dans une nation de Torah !

« Vous prendrez ainsi possession du pays et vous vous y établirez. » Quelle différence y a-t-il entre « prendre possession » et « s'établir » ? questionne encore le Rav Hirsch.

La Torah nous enseigne que notre établissement (on dirait de nos jours, notre « implantation ») ne sera que précaire et provisoire, tant que nous ne l'aurons pas rendu le pays propre à une installation définitive. En d'autres termes, l'établissement dont parle le Texte, c'est la préparation spirituelle du pays, nécessaire pour qu'une nation de Torah puisse y résider. La Torah ordonne par conséquent d'éliminer radicalement jusqu'à la moindre trace de l'idolâtrie, en tant que condition d'une « installation » sur la terre. Ce préalable revêt une telle importance que sa mise en œuvre ne peut être différée. La maison doit être net-

toyée, avant qu'on puisse y résider dans les conditions exigées par Hashem. L'importance du message est assez bien révélée par le fait qu'il est répété à pas moins de trois reprises. Dans le sillage du 'het ha'eguel (la faute du veau), les arguments de Moshé parvinrent à « convaincre » Hashem de ne pas détruire le peuple. Mieux encore, Il renouvela la promesse d'hériter du pays (Shemot 34,11). C'est à ce moment précis, alors que le souvenir des dégâts de la 'avodah zara étaient encore frais dans l'esprit de nos ancêtres, que Hashem ordonna la destruction de tout de qui entretient la moindre relation avec l'idolâtrie, lorsqu'ils entreraient sur leur terre.

Dans nos versets, alors qu'après un ajournement de trente-huit années, les Bné Israël sont enfin sur le point de prendre possession de leur héritage, Hashem réitère Son instruction.

Et la troisième occurrence est sûrement la plus dramatique : « Or, les Cohanim portant l'arche étaient restés au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que fût accompli tout ce que Hashem avait fait dire au peuple par Yéhoshoua, et selon ce que Moshé avait recommandé à Yéhoshoua. » (Yéhoshoua 4,10)

Quel était le contenu de cette déclaration ? D'après la Guémara, Yéhoshoua répéta l'ordre divin de débarrasser le pays des idoles et de l'idolâtrie (Sotah 34a). Il avait choisi un moment chargé d'émotion. Les Hébreux venaient d'échapper de peu à la noyade, grâce à l'intervention miraculeuse du Maître du monde. Ils remerciaient le Ciel d'être en vie, et de pouvoir envisager un bel avenir dans le pays promis à leurs pères. À l'occasion de ce tournant historique, Yéhoshoua choisit de transmettre à nouveau la mitsva de détruire l'idolâtrie sous toutes ses formes.

Nous comprenons très bien que l'avodah zarah s'oppose à tout ce que la Torah enseigne à l'humanité, et qu'elle est la base sur laquelle toute dépravation, tout orgueil, toute cupidité, toute barbarie, toute tyrannie peuvent s'appuyer et trouver une justification. Il reste à expliquer pourquoi il serait si terrible de différer tant soit peu l'accomplissement de cette éradication des temples, des hauts-lieux, des statues et autres icônes.

Nos versets fournissent la réponse : « ceux que vous aurez épargnés seront comme des épines dans vos yeux et comme des aiguillons à vos flancs – *léssikim bé'eineikhem, wélitsonim bétqidéikhem*. » C'est la tra-

duction du Rabbinat. Mais le Rav Hirsch traduit : « [ils seront] à vos yeux comme entourés d'une clôture, et sur vos flancs comme une barrière d'épines. »

Si vous ne déférez pas immédiatement à l'ordre d'en détruire toute trace, si vous n'expulsez pas sans attendre les idolâtres, vous serez aveuglés par « les épines dans vos yeux. » Ils vivront hors de votre vue, comme derrière des barrières qui dissimuleront aux regards les abominations auxquelles ils se livrent. Si vous pouviez voir ces comportements, vous ne les toléreriez pas. Mais comme ils vous restent cachés, votre résolution de les faire disparaître s'affaiblit.

Vous laisserez donc insidieusement s'installer une forme de tolérance, sous prétexte d'ignorance. Ce que je ne vois pas ne me dérange pas.

Mais le culte rendu à tout autre être que Hashem est entièrement incompatible avec votre mission dans le pays. Si vous ne pouvez vous acquitter de cette mission, c'est la relation même avec Hashem qui est compromise, et par là-même la protection providentielle qu'Il veut vous accorder.

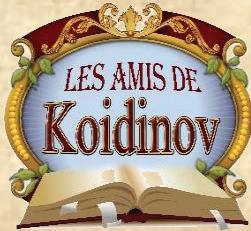
Il y a là une grande et terrible leçon, qui traverse les millénaires : nous pouvons, et devons nous montrer tolérants à l'égard de beaucoup de choses. C'est une condition de la recherche du Shalom, une valeur essentielle de la Torah. Mais il ne peut être question de tolérance avec un système de croyances qui s'oppose directement à la Volonté explicite du Créateur !

Voilà où réside le danger principal. La complaisance envers l'idolâtrie équivaut à une trahison de l'engagement solennel vis-à-vis de Hashem, proclamé au Sinaï. Son aide et Son assistance sont conditionnées au respect de cet engagement. Et sans Son aide, que pourrions-nous accomplir? Comment pourrions-nous tenir face aux assauts de ces idolâtres qui, « à chaque génération », se vouent corps et âme à notre destruction.

Le Livre des Juges (Shoftim) raconte en effet l'histoire de la spirale descendante dont le détonateur fut l'échec de l'éradication des idolâtres de la terre d'Israël. Mais comme toujours, ces ennemis ne furent que les outils des épreuves que Hashem nous fit subir. Notre véritable problème fut notre manque de résolution, et notre tolérance de ce qui ne devait pas être toléré.

CE FEUILLET D'ÉTUDE EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YA'ACOV DAIAN





Les trois semaines

Par l'Admour de Koidinov chlita

Il est dit dans le premier chapitre (1-3) du Choul'han Aroukh que "**tout celui qui craint le Ciel doit souffrir de la destruction du Beth Hamikdach.**"

De nombreux commentateurs posent la question suivante : « *étant donné que tout juif est censé respecter la loi (halakha), pourquoi cette halakha s'adresse uniquement à ceux craignant le Ciel et non à l'ensemble du peuple ?* »

Voici la réponse : lorsque le Beth Hamikdach était encore érigé, les Béné Israël recevaient une lumière spirituelle et bénéficiaient d'un grand amour du Créateur. Cependant, il faut savoir que cette lumière doit être accueillie dans un récipient que l'Homme aura auparavant façonné par son labeur effectif dans la Torah et les mitzvot, et ce réceptacle aura été conçu pour accueillir l'abondance d'amour et de proximité divine.

Au début de la période du Beth Hamikdach, les Béné Israël atteignirent un niveau spirituel très élevé, et ils purent donc créer des réceptacles par l'intermédiaire de la Torah pour accueillir cette lumière. Mais, par la suite ils tombèrent de leur niveau, et ne s'investirent plus autant dans leur service divin (avodat Hachem) ; et du fait que cette grande lumière ne puisse plus être contenue, cela amena la destruction du Beth Hamikdach.

Par conséquent, ils furent exilés après la destruction du Temple, et vécurent dans les ténèbres (sans la proximité d'Hachem). A partir de ce moment, **l'essentiel du service divin de chaque juif se situe dans la torah et les mitzvot, même s'il ne ressent plus en son cœur ni amour ni lumière** ; ce qui viendra justement réparer la grande lumière qui descendait au temps du Temple et qui ne trouvait pas de réceptacle ; ainsi les Béné Israël bénéficieront de la lumière du machia'h, par le biais des réceptacles qu'ils auront fabriqué au temps de l'exil.

Ce qui explique que le deuil sur la destruction du Beth Hamikdach ne concerne que ceux qui craignent Hachem. Bien qu'il ne ressente pas de gout et ne voit pas de lumière dans son service divin, il devra quand même étudier la torah et pratiquer les mitzvot avec la crainte de Dieu, en recevant le joug divin qui est l'essentiel de la avodat Hachem au temps de l'exil pour façonner les réceptacles. **Le deuil du juif pendant ces trois semaines est la conséquence du manque d'amour et de proximité divine qui existait alors au temps du Beth Hamikdach.** Ainsi seul celui qui sera craignant Dieu et qui le sert, bien qu'il ne ressente pas cet amour, peut s'endeuiller sur la perte du Temple, par contre celui qui ne Le craint pas n'a toujours pas de réceptacle pour recevoir la lumière et l'amour du Ciel.

Chaque fois que l'Homme doit se motiver et œuvrer pour le bien pendant cet exil, il devra réaliser que **c'est précisément lorsqu'il se renforce, qu'il prépare en son âme des réceptacles pour recevoir la grande lumière que fera briller pour nous Hachem à la venue du Machia'h, de nos jours et très prochainement.**

Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Contact : +33782421284



+972552402571

Publié le 07/07/2021



MATOT-MASSEI

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

A près toutes ces années pérégrination dans le désert, et aux portes de leur entrée en Israël voici comment les tribus de Gad et Réouven s'adressèrent à Moché Rabénou : « Ils s'avancèrent vers lui, ils dirent : Des enclos [pour] menu bétail nous construirons pour notre bétail, ici, et »des villes pour nos jeunes enfants. » (Bamidbar 32 ;16)

Rachi nous explique qu'ils avaient plus d'égards pour leur argent que pour leur progéniture, car ils ont parlé de leur bétail avant de parler de leurs enfants. Moché leur a dit : « Vous n'auriez pas dû agir ainsi ! Faites de l'essentiel ce qui est essentiel et de l'accessoire ce qui est accessoire ! Commencez par construire des villes pour vos enfants, et ensuite des enclos pour vos troupeaux ! » (verset 24) (Midrach Tan'houma).

Comment les hommes des tribus de Gad et Réouven ont-ils pu réagir ainsi et faire primer leur moyen de subsistance face leurs responsabilités éducatives ? Cette question est récidiviste à chaque génération. Elle se pose souvent chez les familles ayant l'intention de venir s'installer en Erets Israël.

A l'époque, les tribus de Gad et Réouven, voyant que la manne, nourriture miraculeuse, prenait fin en entrant en Erets Israël, ils conclurent qu'il fallait désormais s'investir plus pour gagner leur vie, et cela au dé-

COMBIEN COÛTE L'ARGENT QUE L'ON VA GAGNER ?

triment d'autres priorités.

De nos jours, la montée en Erets Israël, est aussi pour certain la fin de la manne tricolore, allocations familiales, sécu, mutuelle... il va falloir s'investir plus dans le travail pour vivre en Israël, quitte à laisser femmes et enfants, et déroger à un bien-être spirituel.

Chacun de nous doit s'interroger : faut-il concentrer plus d'efforts sur le parnassa ou sur l'éducation de nos enfants ? Faut-il faire primer l'avenir professionnel de nos enfants ou leur avenir spirituel ? Faut-il monter en Israël coûte que coûte ?

Le travail tout comme l'étude de la Torah sont deux éléments essentiels de la vie. Ils nous ont été donnés par Dieu pour nous rapprocher de Lui. Leur nécessité et leur interdépendance se retrouvent dans la Michna, la Guémara et jusqu'à la Halakha.

La Michna Pirkei Avot (2;2) nous dit: « Raban Gamliel, fils de Rabbi Yéhouda Hanassi dit : « *L'étude de la Torah assortie d'un travail est salutaire*, car l'effort pour les deux fait oublier la faute. Toute étude de la Torah qui n'est pas assortie d'un travail finit par être annihilée et entraîne la faute. ». Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Cette semaine, j'ai choisi cette histoire véridique (tirée du feuillet « Pini Emin 'Hemed »). Le sujet n'est pas directement lié avec notre Paracha mais avec notre période : les 3 semaines de deuils « Bein Hametsarim ».

Notre sippour se déroule au plus noir de la Deuxième Guerre mondiale en Slovaquie. Ce pays était allié des Allemands et persécutait tous les Juifs qui se trouvaient sur le territoire en les renvoyant en Pologne dans les camps nazis.

A l'époque, les Juifs de Pologne tentaient leur chance pour passer en Slovaquie qui était « moins dangereux » afin de rejoindre la Hongrie plus au sud qui restait encore un havre de paix, pour peu de temps, par rapport au reste de l'Europe. Là-bas, le rav Eliézer Landau avait réussi à fuir la Pologne et se cachait avec sa famille dans la capitale de la Slovaquie, Presbourg.

De plus il avait aussi réussi à faire fuir de nombreux Juifs de l'enfer polonais et entre autre l'Admour de Belz, rabbi Aharon Rokéah et son frère l'Admour de Biélograde dont le fils est l'Admour actuel de la Hassidout Belz.

Dans la capitale slovaque, Eliézer Landau rencontra le rav Dov Weisman Zatsal qui l'aida et le mit en contact avec un passeur qui devait le conduire en Hongrie. Parmi la communauté religieuse d'Europe centrale, le rav Weisman a été un homme qui a beaucoup œuvré pour aider ses frères. Il s'occupait d'une organisation secrète afin de faire passer, entre autre, des informations sur l'existence

NOIR C'EST NOIR, IL Y A DE L'ESPOIR

des camps de concentrations vers le monde libre dans l'espoir de soulever les opinions publiques en diffusant des témoignages auprès des autorités américaines et anglaises d'ailleurs, durant la guerre, 500 Rabanim américains ont protesté à Washington contre la « non implication » du gouvernement pour la sauvegarde des communautés juives d'Europe.

Durant toutes ces années, il a sauvé près de 8000 Juifs en les aidants à passer vers la Hongrie et par la suite Erets Israël. Il avait même fait des tractations avec les allemands afin de payer une rançon pour le million de Juifs résidant en Hongrie et Slovaquie en 1944. Cependant ce sont les grandes organisations sionistes laïques qui ne virent pas d'un bon œil son travail et firent capoter son projet car ils considéraient que ce qui se passait pour les Juifs en Europe ne les concernaient pas et que cet argent serait plus utile à l'implantation d'un Etat juif...

Très lourdes responsabilités qu'endosse le monde sioniste laïc américain durant la dernière guerre... (Quand feront-ils leur mea-culpa?). Comme dans la capitale de la Slovaquie la police était féroce, la famille partit à pieds, de nuit avec le passeur afin de rejoindre une plus petite ville : Liér. Là-bas certainement c'était plus facile de prendre le train. Mais en arrivant dans la petite gare, le passeur vit rouge, devant lui : la police slovaque patrouillait dans tous les recoins de la gare à la recherche de Juifs pour les renvoyer en Pologne. Suite p3





« Toutefois, l'or et l'argent, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb ; tout ce qui supporte le feu, vous le passerez par le feu et il sera pur, après avoir été purifié par l'eau lustrale ; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez par l'eau. » Bamidbar (31; 22-23)

Ces versets nous enseignent les principes des lois de « cachérisation » des ustensiles de cuisine. Celui qui a été utilisé pour rôtir devra être brûlé et celui qui a été utilisé pour faire bouillir devra être ébouillanté. De la même manière qu'il a été souillé, l'ustensile sera cachérisé. Par la suite il sera trempé au mikvé afin d'être purifié.

De ce principe, le Rav Moché Feinstein Zatsal nous transmet une règle fondamentale en matière de Téchouva : De la même manière qu'un ustensile souillé pourra être cachérisé et purifié, de la même manière pourra-t-on procéder ainsi pour un homme.

Voilà une bonne nouvelle pour chacun d'entre nous ! A quelques semaines du mois de Elloul, mois propice à la Téchouva. Mais comment s'effectue au juste cette Téchouva ?

Prenons l'exemple d'une personne qui, durant sa jeunesse, a été absorbée par le petit écran, ou a vibré au son des rythmes Disco, Rock ou Rap.

Comment va-t-elle pouvoir s'en défaire ? Pourra-t-elle se détacher réellement de son passé, partie intégrante de son être ? Comment va-t-elle pouvoir se « cachériser », afin de devenir un ustensile cacher, réceptacle de la Torah ?

C'est justement ce que vient nous enseigner notre Paracha, ce qui est rentré par le feu devra sortir par le feu ! Ce qui signifie dans le cas de notre exemple, que le même feu, le même enthousiasme qui a fait pénétrer en nous ces mélodies nous entraînant à chanter et danser, devra être utilisé pour les en faire sortir.



C'est l'enthousiasme de la Kédoucha qui déracinera l'enthousiasme de la Touma. C'est cette force d'égale intensité et opposée qui nous « cachérisera ».

Tout cet engouement que nous avons eu pour un match de foot, un roman, la mode, etc, devra désormais être mis au service de la Torah. Toutefois, une seconde condition est nécessaire pour le bon déroulement de l'opération.

Rachi nous précise qu'avant toute cachérisation d'un ustensile, il sera indispensable d'en gratter et éliminer la rouille qui pourrait s'y trouver, afin que celui-ci retrouve son état naturel, le métal. La rouille demeurée sur l'ustensile annulerait donc le processus de cachérisation.

Eh bien il en est de même si de la rouille se trouve « en nous », nos efforts de cachérisation ne pourront alors pas aboutir !

La Guémara ('Hagigga 15b) nous rapporte l'histoire de Elisha Ben Abouya, le maître de Rabbi Méir. Sa sagesse, sa sagacité, son érudition étaient si grandes que les Sages d'Israël se flattaien de compter un tel élément dans leurs rangs. Seulement voilà, un air de mélodie grecque ne quittait jamais ses lèvres et il cachait des livres de poésies grecques hérétiques dans sa chambre. Déchiré entre ces deux cultures, Elisha Ben Abouya devint A'her (ce qui signifie l'Autre) et fut exclu par ses Pères.

Le mal et le bien ou la Kédoucha et la Touma sont des forces qui ne peuvent cohabiter ensemble. La Téchouva exige de nous, simplement, de regretter le mal que nous avons fait, de le réparer, de demander pardon et de nous engager à ne plus recommencer.

La volonté et l'engagement pour le Bien doivent être sincères, entiers, et non formulés du bout des lèvres. Enfin, rompre véritablement et totalement avec nos actions et comportements passés sera possible, et indispensable, pour devenir un nouvel être.

UN OUVRAGE INÉDIT ET INDISPENSABLE

Ani lédodi védodi Séli'hot

N'attendez pas la dernière minute,
commandez-le sur notre site www.ovdhm.com



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Un jour, les responsables d'une communauté se rendirent chez leur Rav Imré Haïm de Vijnits (zatsa'l) afin de s'entretenir de certains problèmes liés à l'éducation. A la fin de la rencontre, ils décidèrent d'organiser une sorte de gala au profit des institutions. Toutefois, le Rav les mit en garde et exigea que la soirée ne soit pas mélangée, c'est-à-dire qu'une séparation soit prévue entre les hommes et les femmes afin que toutes les règles de Tsniout soient respectées à la lettre ! Après quelques temps, les responsables se rendirent compte que la soirée serait certainement un fiasco. Ils allèrent voir le Rav et lui expliquèrent qu'ils vivaient dans une nouvelle génération et que s'il ne renonçait pas à certains points liés à la pudore, entre autre la Me'hitsa (séparation entre les hommes et les femmes) il n'aurait pas grand monde à sa soirée. Le Rav eut un large sourire et répondit : « La génération est peut-être nouvelle mais le phénomène, lui, ne l'est pas. La Torah a déjà fait allusion à ces

LA GRANDE RÉCOLTE

chooses-là ! Lorsque Moché demanda au peuple d'apporter des dons pour la construction du michkane (Temple portatif), il arriva finalement que des hommes et des femmes apportèrent leurs dons ensemble, sans distinction entre eux. Moché demanda alors au

peuple de ne plus rien apporter, comme le verset en fait allusion : « que les hommes et les femmes ne préparent plus de matériaux pour la contribution des choses saintes. » Et que se passa-t-il : le peuple s'abstint de faire des offrandes. Peut-être, penserez-vous, qu'à cause de cela ils ne purent pas récolter suffisamment ! Le verset suivant nous révèle alors : « les matériaux suffirent,...et il en resta » (Chemot 36-7). Cela vient nous enseigner que bien que les règles de pudeur furent respectées, ils récoltèrent largement ce qu'il fallait. Hachem aide ceux qui marchent dans ses voies de façon intégrale ! Ne vous inquiétez pas, nous ne serons pas lésés par le fait d'avoir respecté les règles de Tsniout ! Au contraire... » (Mayan Hachavoua).



La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée parmi les malades de peuple d'Israël

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHICHE bat Elise



Pour l'élevation de l'âme de Albert Abraham CHICHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouña

La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée parmi les malades de peuple d'Israël



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

COMBIEN COÛTE L'ARGENT QUE L'ON VA GAGNER ? (suite)

Rabénou Ovadia Barténoura explique : « Si on dit que l'homme doit être constamment plongé dans l'étude de la Torah et que la fatigue ainsi causée lui fera oublier la faute, en quoi le travail est-il nécessaire ? C'est pourquoi il était nécessaire d'ajouter que toute étude de la Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finira par s'annuler. En effet, personne ne peut vivre sans subsistance ; sinon, l'homme en viendrait à voler et oublierait son étude. »

Le Choul'hан Aroukh (Ora'h Haïm 156,1) consigne la loi par cette Michna (Beth Yossef) : « Après la prière du matin puis l'étude au Beth Hamidrach, il faut vaquer aux occupations matérielles du gagne-pain. Car toute étude de la Torah non accompagnée de travail finit par s'effilocher, disparaître et entraîner la faute. Car la pauvreté amènera l'homme à transgresser la Volonté divine. Cependant, on veillera bien à faire de l'étude le centre de sa vie, et de son travail l'occupation secondaire ; de cette façon, l'un comme l'autre réussira. »

Mais qu'en est-il de ceux qui étudient toute la journée sans travailler ? Le Biour Halakha explique que cette règle n'est valable que pour la communauté dans son ensemble, mais qu'à toutes les époques il existe des êtres d'exception qui se livrent entièrement à l'étude de la Torah.

Et dans le Séfer Hamikna il est écrit : « Apparemment, cela ne contredit pas l'enseignement de Rabban Gamliel, expliquer plus haut. En effet, un Talmid 'Hakham qui fait de l'étude de la Torah son métier, qui est animé d'un désir puissant de progresser dans les voies d'Hachem, qui ne s'en détache ni jour ni nuit, et qui met sa confiance en Lui pour qu'il lui procure ses moyens de subsistance, alors Hachem y pourvoira. »

Le Michna Broura (156§1), explique que l'on doit travailler uniquement pour les besoins de sa subsistance. Le 'Hafets Haïm écrit à ce sujet (Chem Olam-hézkat Hatorah §13) que les connaissances de Torah sont minimes à cause du trop grand investissement dans les besoins matériels.

Ai-je besoin d'une 4ème paire de chaussure, d'une 2ème voiture ou encore de partir une 3ème fois en vacances... ? Tout cela coûte le prix de l'étude !

Le Chaâr Hatsioun (156§1) donne un conseil pour bien mesurer combien il faut travailler et ne pas se prendre au piège du Yétser Hara « d'en vouloir toujours plus » : Essayer d'imaginer combien nous serions prêts à travailler pour nourrir ou vêtir notre prochain.

Le Kerem David explique que lorsque Raban Gamliel affirme que toute étude de la Torah qui n'est pas accompagnée d'un travail finit par être annihilée, il veut nous mettre en garde contre la pensée suivante : « Je vais diviser mes années, une partie pour Dieu et une partie pour le travail. Je commencerais par me consacrer à ma subsistance puis, lorsque j'aurai beaucoup d'argent, je laisserai les affaires et me rendrai au beth-hamidrach pour étudier la Torah. » Hillel se prononce également contre cette conception (Michna 2, 4) : « Et ne dis pas : J'étudierai quand j'aurai le temps ; peut-être n'auras-tu pas le temps. » Le travail doit aller de pair avec la Torah, c'est-à-dire que l'homme doit fixer chaque jour un temps pour l'étude de la Torah et un temps pour le travail, et il ne doit pas les dissocier. S'il n'agit pas ainsi, ni l'un ni l'autre ne se maintiendront.

On retrouve cette idée de préséance de la Torah dans l'un des versets le plus répété (premier paragraphe du Chéma Israël; Devarim 6,7) : « Tu enseigneras [les

paroles de la Torah] à tes enfants et tu en parleras en résidant dans ta demeure et en allant en chemin, à ton coucher et à ton lever. ». Le Sifri commente : « Tu en parleras....Tu en feras l'essentiel [de ta vie] et non pas quelque chose de secondaire. » Cette préséance donnée à l'étude de la Torah ne l'est pas seulement par rapport aux occupations matérielles du gagne-pain, mais aussi et d'autant plus par rapport à l'étude d'autres sciences.

Chaque année le soir du séder de Pessa'h, nous chantons tous en famille le célèbre « Dayénou/cela nous aurait suffi ! ». Un des couplets dit « S'il nous avait donné la Torah ; et ne nous avait pas fait entrer en Terre d'Israël, cela nous aurait suffi ». Le Rav Ovadia Yossef Zatsal, fait joliment remarquer que l'auteur de la Hagada n'a pas dit « S'il nous avait fait entrer en Terre d'Israël et ne nous avait pas donné la Torah, cela nous aurait suffi » Car Erets Israël sans Torah n'est pas mieux qu'un pays quelconque. Le 'Hafets Haïm aussi nous dit, dans le même sens : « Erets Israël sans Torah, que Dieu nous en préserve ! » Cela signifie qu'un Juif peut se maintenir avec la Torah en exil, mais à l'inverse, vivre et vouloir posséder Erets Israël sans la Torah, c'est impossible ! C'est pourquoi les Bnei Israël devront d'abord recevoir la Torah afin de pouvoir entrer en Erets Israël.

Un grand message pour chacun d'entre nous, celui qui désire monter en Israël, ou qui y est déjà installé : lorsqu'on parle d'Alya, il s'agit « d'Alya Rou'hanite » (élévation spirituelle), nos motivations pour vivre en Israël devront uniquement répondre à des aspirations de s'élever dans la Torah.

En d'autres termes, la Torah ne nous dit pas qu'il faut négliger la parnassa mais l'important est de faire la juste part des choses. En effet le message transmis par Moché Rabénou dans sa réponse est qu'il est important dans un foyer, de ne pas confondre l'essentiel et l'accessoire. C'est-à-dire que nos enfants et leur réussite spirituelle doivent avoir priorité sur toutes les préoccupations d'ordre matériel.

Ainsi les préoccupations premières d'une personne qui déciderait de s'installer en Israël, est de vérifier avant tout dans quel cadre ils pourront évoluer sainement dans les voies spirituelles. Est-ce qu'il existe un véritable équivalent là où l'on désire s'installer ? Est-ce ingénieux de laisser femmes et enfants seuls pour aller chercher son pain au-delà des frontières, pendant des jours voir des semaines ? La vraie question à se poser est combien coûte l'argent que l'on va gagner ?

L'alya, mutation professionnelle, ou tout autre changement de cap ne se feront pas au détriment de nos enfants sous le prétexte de la parnassa. Gardons en tête, que c'est Hachem et Lui seul qui accorde à l'homme sa nourriture, exactement comme à l'époque de la manne, comme nous l'enseigne la Guémara (Beitsa 16) notre parnassa est fixée par le Tout-puissant aux centimes près, de Roch hachana à Roch hachana.

En nous remettant entièrement à Hachem, et ne pas considérer notre parnassa comme le premier de nos soucis, nous garderons l'esprit libre pour nous préoccuper d'abord de notre « bien-être » spirituel et de celui de nos enfants, au présent et à l'avenir.

Rav Mordékaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

NOIR C'EST NOIR, IL Y A DE L'ESPOIR (suite)

Le gentil, en voyant le danger, dira qu'il ne peut pas rester avec la famille car s'il était arrêté il serait aussitôt fusillé pour avoir aidé aux Juifs !

Le père l'implora de rester, mais peine perdue, notre passeur prit la poude d'escampette. Voilà que la famille Landau, le père, la mère et les enfants se retrouvaient seuls, alors que grouillaient les forces de police à la recherche de Juifs. Rav Landau était apeuré car il ne connaissait pas la langue locale et il ne comprenait pas les écrits slovaques annonçant quel train allait vers la Hongrie.

Il prit son courage à deux mains; pour aller au guichet de la gare. En allemand il demanda qu'on lui vende des billets pour la Hongrie, mais le vendeur ne connaissait pas la langue d'outre Rhin ! Reb Eliézer revint auprès de sa famille et leur demanda de faire Tehilim, à voix basse, car il ne voyait aucune issue à cette situation ! C'est alors qu'un homme bizarrement habillé d'un grand chapeau blanc avec une barbe enroulée qui descendait du menton s'approcha et lui chuchota quelque chose à l'oreille. Puis cet homme étonnant s'approcha du guichet, acheta les billets pour la famille, revint voir les Landau et leur dit de le suivre dans le train à destination de la Hongrie !

Toute la famille le suivit et monta dans le premier wagon. C'est juste au moment où le train prit le départ que la famille poussa un cri de soulagement. Notre homme bizarre dit : « Chalom Alé'hem, reb Eliézer

Landau ! Sachez que je suis juif comme vous, mon nom est Amram Gestner. » Le père de famille était interloqué de voir quelqu'un qui connaît son identité alors que c'était un parfait inconnu pour lui !

Reb Amram continua : « J'habite la Hongrie et je suis 'Hassid Belz. D'année en année, j'ai l'habitude de me rendre au cimetière de Lier le jour de l'année où mon père a été enterré. Or cette année, j'avais décidé de ne pas me rendre en Slovaquie à cause du danger. Mais hier, alors que je dormais, est venu en rêve l'Admour de Belz qui me dit : « Amram, demain tu dois te rendre au cimetière pour ton père. Au retour, tu verras dans la gare un Juif, Eliézer Landau avec sa famille. Ce Juif a beaucoup œuvré pour mon sauvetage. S'il te plaît aide-le ! »

D'habitude, je ne prête pas foi aux rêves, mais puisque c'était le Yahrzeit de mon père, j'ai décidé malgré tout de venir à « Lier ». Pour ce faire, je me suis déguisé en artiste (à l'époque les gens de l'art avaient un vêtement particulier) afin que les gentils ne m'identifient pas comme juif ! Et de suite je vous ai reconnu comme juif dans cette gare. » Après quelques heures de train, ils arrivèrent en Hongrie et les Gestner hébergèrent quelques jours la famille Landau. Finalement, ces derniers prirent le bateau et arrivèrent en Terre Promise.

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



« Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée. » (31, 14)

Nos Sages affirment (Pessa'him 66b) que quiconque se met en colère, s'il est sage, perd sa sagesse. Ils le déduisent de Moché au sujet duquel il est écrit « Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée », suite à quoi le verset souligne « Eléazar le pontife dit aux hommes de la milice qui avaient pris part au combat : «Ceci est un statut de la loi», laissant entendre que cette loi avait échappé à Moché. A priori, la colère de Moché était justifiée et il eut raison de leur reprocher d'avoir laissé en vie les femmes de Midian qui les avaient fait fauter. Aussi, pourquoi oublia-t-il les lois relatives à la cachérisation d'objets employés pour l'idolâtrie ?

Rav 'Haïm Chmouleviz zatsal en déduit qu'il n'y a pas de différence si la colère était, ou non, justifiée ; dans tous les cas, elle mène à l'erreur. Car celle-ci n'est pas une punition à la colère, mais une conséquence naturelle, la sagesse et la colère étant antithétiques.

« Parmi les villes que vous donnerez aux Lévites, il y aura les six villes de refuge que vous accorderez comme [lieu] où le meurtrier pourra fuir. En plus de ces [six villes], vous donnerez quarante-deux villes supplémentaires. » (35,6)

Les six villes de refuge évoquent les six mots du verset : Chéma Israël (chéma Israël, Hachem élékounou, Hachem é'had) ; et le : « en plus de ces six villes », représente les 48 mots du premier paragraphe du Chéma, depuis véava ta jusqu'à ouvichéaréha. Le verset Chéma Israël et le premier paragraphe commençant par véava ta sont « les villes de refuge », où chaque juif peut trouver abri et protection même s'il a fauté. En acceptant le joug de la royauté céleste et de l'amour pour D., il sera sauvé des accusateurs qui le poursuivent. (Mayana Chel Torah)

Lorsqu'un homme tue « sans avoir eu l'intention de donner la mort », il est tellement traumatisé par son acte, qu'il a du mal à savoir où est sa place dans la société.

Hashem dans sa Miséricorde prend en pitié cet homme, qui est à l'origine d'un tel désastre, celui d'avoir volontairement enlevé une vie à autrui, et d'être maintenant à la porté des « vengeurs de sang », et lui dit : « Je t'ai trouvé une place dans une Ir Miklat, une ville refuge. Sauve-toi là-bas, et tu y trouveras la tranquillité ». C'est pour cette raison qu'Hashem a ordonné d'installer ces villes de refuge dans le territoire des Leviims, où l'on pouvait entendre chanter ces derniers. Or la musique et le chant ont une dimension spirituelle qui relie l'âme. Lorsque le meurtrier les écoute chanter, il ressentira une joie qui le rapprochera de Son Créateur. Il analysera la situation dans laquelle il s'est mis, et comprendra alors que la raison pour laquelle il a été placé dans le rôle du tueur est la suivante : « Dans le Ciel, on fait accomplir les mauvaises besognes à ceux qui ont des quelque chose à se rapprocher ». (Arbabanel)



ATTENTION À L'ENNUI

« Voici l'itinéraire des enfants d'Israël » (Bamidbar 33-1)

La période des grandes vacances est un moment critique de l'année.

Nos Sages nous enseignent (Messilat

Yécharim chapitre 11) que l'oisiveté est la

mère de tous les vices. L'oisiveté entraîne l'ennui (Ketoubot 59b), et

l'ennui peut entraîner une personne à commettre des actes

qu'elle regrettera plus tard, D.

en préserve. Ainsi, il est de notre devoir impératif de surveiller nos enfants qui nous

sont si précieux, de vérifier leurs fréquentations et les endroits où ils vont se divertir.

Souvenons-nous du verset avec

lequel débute la paracha de la

semaine: "Voici l'itinéraire des

enfants d'Israël sortis du pays

d'Egypte selon leurs légions sous

la conduite de Moïse et d'Aaron".

Les commentateurs interro-

gent; ne savions-nous donc pas déjà que

Moïse et Aaron guidaient le peuple? Nous

le savions déjà, et pourtant la Torah insiste: le voyage est réussi quand une auto-

rité compétente en est responsable, si

Moïse et Aaron sont les accompagnateurs

et surveillent le peuple. Quand un adulte

responsable et compétent supervise, c'est

la garantie que le voyage sera conforme à

la volonté de D., que ce sera une excursion positive et non pas une aventure

sauvage. Que D. nous aide à réussir l'éducation de nos enfants.

Le Gaon Rabbi Yossef Machach zatsal, le Rav de Tlemcen au Maroc, relate l'histoire suivante : un Juif anglais fortuné maria ses deux filles à deux hommes riches également. La première entra dans un palais immense, rempli de domestiques à son entière disposition. Elle finit par s'adonner à une vie de luxure comprenant vacances et fêtes. Elle se fit confectionner des habits luxueux de soirée et s'acheta de nombreux bijoux, se rendit au théâtre; de mauvaises rumeurs commencèrent à circuler à son sujet. Son mari fut jaloux et des querelles éclatèrent entre eux. Ils finirent par divorcer et elle retourna tête baissée dans la maison de son père. Elle tomba en dépression et fut la disgrâce de la famille. De son côté, la seconde entra également dans un immense palais rempli de domestiques à sa disposition. Des femmes de chambre rangeaient, des cuisinières préparaient de délicieux repas, des jardiniers embellissaient les jardins, cependant, elle s'entêta à prendre part à toutes ces activités. C'est elle qui rangeait sa chambre, qui cuisinait de ses propres mains, tricotait, brodait et cousait. Son mari en fut étonné: pourquoi te fatiguer ainsi à travailler alors que tu peux t'asseoir, croiser les bras et jouir des plaisirs d'être riche en profitant des délices

de l'oisiveté. Elle lui répondit avec sagesse que l'oisiveté est la mère de tous les vices et le travail fait oublier le péché. Mais ces paroles ne reçurent pas l'approbation de son mari. Un jour, il lui proposa de l'accompagner en voyage à l'étranger. Il lui



demanda quel pays elle désirait visiter: les ponts de Paris, les ruines de Rome, les antiquités grecques, les rues d'Istanbul ? A sa grande surprise, elle lui proposa l'Espagne. Ils voyagèrent en Espagne et visitèrent Madrid. Elle déclara à son mari: "Je voudrais assister à une corrida". Ils prirent place dans un stade dans lequel un énorme taureau noir enragé fit son entrée en furie. Le toréador, armé d'une lance, agita devant lui un mouchoir rouge, et le combat commença. La femme s'étonna et dit à son mari: "Dans l'antiquité romaine, des gladiateurs combattaient dans le cirque contre des bêtes féroces. Ici, en revanche, ils combattent contre d'innocents taureaux!", "D'innocents taureaux?!" gloussa son mari. "Tu as devant toi un taureau sauvage, une véritable machine à tuer. Sans l'agilité et les combines du toréador, il se ferait littéralement déchiqueter". Elle reprit de façon innocente : "Les taureaux sont des animaux dociles, ils portent le joug, les enfants peuvent jouer sur eux et ils ne font aucun mal à personne !" Et son mari, heureux de lui faire part de sa science : "Ces taureaux sont domestiqués depuis leur naissance. Ils sont entraînés à porter le joug, avec docilité et soumission. Alors que les taureaux de corrida n'ont jamais porté le joug. Par conséquent, si on les énerve, même un tant soit peu, ils se mettent en furie et sont capables de tuer". "Vraiment?!" déclara-t-elle abasourdie. "S'il en est ainsi, pourquoi ne veux-tu pas comprendre que les êtres humains sont pareils... s'ils apprennent à porter le joug, à travailler, ils seront domestiqués. Mais s'ils sont oisifs, ils deviendront fous".

Rav Moché Bénichou



Ces paroles de Thora seront lues pour l'élévation de l'âme de Julie Bat H'ava

Notre Paracha cette semaine est double. Il s'agit de deux Parachiots qui concluent le 4^{ème} livre de la Thora : Mattot et Masseï. Au début de la section Mattot il est question des vœux et des promesses d'un homme, puis de la guerre contre Midian, Bilam y trouvera d'ailleurs sa mort et enfin l'épisode des tribus de Gad et Réouven. Cette semaine je commenterai ce passage.

Il est mentionné que ces deux tribus Gad et Réouven avaient un immense cheptel. Or, à l'approche de l'entrée en Terre Sainte, ils virent les grands pâturages du Gilad et du Yoézer de l'autre côté du Jourdain. Ils demandèrent exceptionnellement à Moché Rabénou de rester sur cette terre bénéfique pour leurs bétails et de ne pas monter en Terre Sainte. Moché accepte cette demande à une condition : que les deux tribus participent activement à la conquête d'Israël en étant en première ligne des combats et seulement ensuite ils jouiraient du Gilad. Sans remplir cette condition, ils ne pourraient pas se dissocier du peuple. Finalement, Gad et Réouven acceptent l'injonction de Moché et partiront au combat en première ligne et ils reviendront résider de l'autre côté du Jourdan.

Cependant les Sages ont un regard très perçant sur la manière dont se sont déroulés ces pourparlers avec Moché Rabénou (voir Rachi 32.16). En effet, au départ les tribus ont dit : « on placera des barrières pour notre bétail en terre de Gilad, on construira des villes pour nos enfants et ensuite on partira en guerre » Moché répondit sévèrement : « si vous partez en tête de combat, que vous construisez les villes pour vos enfants et des enclos pour votre bétail, alors... ». Un fin linguiste pourra discerner que Moché a inversé l'ordre de la phrase : d'abord **vous construirez vos villes pour les enfants** ...et **ensuite les enclos pour le bétail**. Le Midrash enseigne que les 2 tribus ont d'abord fait passer leurs richesses, le bétail, avant leur progéniture. Le Midrash termine par ces mots : « **ils ont fait passer l'accessoire, les biens comme étant le principal, tandis que l'essentiel, les enfants ont été passés en accessoire** ».

Moché Rabénou et la Thora viennent nous apprendre un principe pour la vie : il faut faire passer le principal avant l'accessoire ! La difficulté, que certains de nos lecteurs ont, et béni soit Hachem, pas tous, est de savoir quels sont les points importants dans la vie ? Est-ce la boutique, le cabinet ou l'emploi salarié qui doit passer avant les enfants ou non ? Est-ce qu'on doit sacrifier un peu de sa carrière, par exemple ne pas faire des heures supplémentaires afin de rentrer plus tôt à la maison et s'occuper des devoirs et du couchage des enfants ou non ? Pour la Thora, l'argent, le pouvoir, ne sont **que des instruments** afin de mieux réaliser le but de sa présence sur terre. Et ceux qui me suivent depuis, Béni soit Hachem, quelques années déjà, le savent bien : on est venu sur terre afin de se rapprocher de son Créateur, de se réjouir avec Lui dans ce monde et dans le monde à venir. Donc l'argent, le pouvoir n'ont d'intérêt que pour mieux faire les

Mitsvots comme soutenir les institutions de Thora (Collelims et Yéchivots) l'aide à la veuve et à l'orphelin. Lorsque Moché rabénou exige de faire passer les enfants avant tout (avant la réussite financière) c'est que les enfants sont l'avenir et la pérennité du Clall Israël et de sa sainteté dans ce monde... Le même Midrash enseigne qu'il existe trois grands cadeaux dans le monde : **La sagesse, la force et la richesse**. Dans le cas où elles sont perçues comme provenant des hommes alors elles finiront par se tarir. Tandis que si elles proviennent de la Thora, elles perdureront... C'est à dire que si l'homme considère que sa réussite provient de sa sagacité, de son esprit aiguisé et que le Ciel n'a pas du tout sa place dans ses choix de sa politique publicitaire et de management, alors Hachem se retirera de son business et le laissera se défendre avec les impondérables, et il en existe de nombreux.... Tandis que lorsque l'homme réfléchit et agit avec humilité, car il sait pertinemment que sa réussite est un cadeau de Dieu, alors il y aura de bonnes chances que cela continue. Le Midrash enseigne : une fois une dame de la société romaine est venue demander à un grand Sage de la communauté, « que faisait Hachem depuis la création du monde ? ». Le Rav Yossi Ben Halifta lui répondit : "Hachem place de grandes échelles dans ce monde et fait monter les uns et descendre les autres...". Comme on le voit aussi avec les tribus de Gad et de Réouven où le verset notifie que la royauté de Midian s'est effondrée, devant le peuple. Puis, le verset mentionne la grande richesse des tribus de Réouven et de Gad, à l'exemple de ces grandes échelles, quand les unes chutent, d'autres grandissent. Et le Midrash de conclure : puisque Réouven et Gad ont donné trop d'importance à leurs réussites financières, au détriment des enfants, alors ils n'auront pas la bénédiction. Et en effet, ces deux tribus seront les premières à partir en exil.

Donc si on veut la bénédiction dans nos foyers, il faudra veiller au bien-être des petites âmes de la maisonnée, les enfants, avant sa propre réussite financière.

Je finirai par un petit mot d'un grand de la Hassidout : le Rabbi David de la ville de Léov Admour, il y a près de 2 siècles. Il disait : "Si Korah, pour ceux qui ne connaissent pas ce personnage, (voir mon développement d'il y a 4 semaines) avait su que les indigents qui se blottissaient derrières les réchauds du Beth Hamidrash ont un immense Olam Haba, monde futur, alors il n'aurait pas mené cette révolte...". (Il y a quelques siècles, les petites gens de la communauté qui n'avaient pas de quoi payer les fagots pour alimenter le foyer de leur maison, avaient l'habitude de se blottir derrière le réchaud à longueur de journée au Beth Hamidrash).

Idem pour nous. Si on connaissait la vraie valeur des petites gens, humbles, de la communauté. Ceux qui participent à la prière quotidienne, pratiquent le Shabbat, la Cacherout et ont une peur révérencielle des Talmidés Hahamim... Alors on n'aurait plus besoin de faire des pieds et des mains pour

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

vouloir à tout prix accéder aux gros revenus au point de sacrifier la vie de famille...N'est-ce pas mes chers lecteurs?

Quand tout est noir... il reste l'espoir!

Cette semaine, j'ai choisi cette **histoire véridique** (tirée du feuillet "Pini Emin 'Hemed"), qui je l'espère fera partie d'un nouveau best-seller (saison 2 de "Au cours de la Paracha"). Le sujet n'est pas directement lié avec notre Paracha mais avec notre période : les 3 semaines de deuils "**Bein Hametsarims**".

Notre Sippour se déroule au plus noir de la deuxième guerre mondiale en Slovaquie. Ce pays était allié des Allemands et persécutait tous les Juifs qui se trouvaient sur le territoire en les renvoyant en Pologne dans les camps nazis. A l'époque, les Juifs de Pologne tentaient leur chance pour passer en Slovaquie qui était « moins dangereux » afin de rejoindre la Hongrie plus au sud qui restait encore un havre de paix, pour peu de temps, par rapport au reste de l'Europe. Là-bas, le Rav Eliezer Landau avait réussi à fuir la Pologne et se cachait avec sa famille dans la capitale de la Slovaquie, Presbourg. De plus il avait aussi réussi à faire fuir de nombreux Juifs de l'enfer polonais et entre autre l'Admour de Belz: Rabbi Aharon Rokéah et son frère l'Admour de Biélograde dont le fils est l'Admour actuel de la Hassidout Belz. Dans la capitale Slovaque, Eliezer Landau rencontra le Rav Dov Weismandel Zatsal qui l'aida et le mit en contact avec un passeur qui devait le conduire en Hongrie. *Parmi la communauté religieuse d'Europe centrale, le Rav Weismandel a été un homme qui a beaucoup œuvré pour aider ses frères. Il s'occupait d'une organisation secrète afin de faire passer, entre autre, des informations sur l'existence des camps de concentrations vers le monde libre dans l'espoir de soulever les opinions publiques en diffusant des témoignages auprès des autorités américaines et anglaises d'ailleurs, durant la guerre, 500 Rabanims américains ont protesté à Washington contre la « non implication » du gouvernement pour la sauvegarde des communautés juives d'Europe. Durant toutes ces années, il a sauvé près de 8000 Juifs en les aidants à passer vers la Hongrie et par la suite Erets Israel. Il avait même fait des tractations avec les allemands afin de payer une rançon pour le million de juifs résidant en Hongrie et Slovaquie en 1944.* Cependant **ce sont les grandes organisations sionistes laïques** qui ne virent pas d'un bon œil son travail et firent capoter son projet car ils considéraient que ce qui se passait pour les juifs en Europe ne les concernaient pas et que cet argent serait plus utile à l'implantation d'un Etat juif... **Très lourdes responsabilités qu'endosse le monde sioniste laïc américain durant la dernière guerre...** (*Quand feront-ils leur mea-culpa?*). Comme dans la capitale de la Slovaquie la police était féroce, la famille partit à pieds, de nuit avec le passeur afin de rejoindre une plus petite ville : Lièr. Là-bas certainement c'était plus facile de prendre le train. Mais en arrivant dans la petite gare, le passeur vit rouge, devant lui: la police slovaque patrouillait dans tous les recoins de la gare à la recherche de Juifs pour les renvoyer en Pologne. Le gentil, en voyant le danger, dira qu'il ne peut pas rester avec la famille car s'il était arrêté il serait aussitôt fusillé pour avoir aidé aux Juifs! Le père l'implora de rester, mais peine perdue, notre passeur prit la poudre d'escampette. Voilà que la famille Landau, le père, la mère et les enfants se retrouvaient seuls, alors que grouillaient les forces de police à la recherche de

Juifs. Rav Landau était apeuré car il ne connaissait pas la langue locale et il ne comprenait pas les écrits slovaques annonçant quel train allait vers la Hongrie. Il prit son courage à deux mains; pour aller au guichet de la gare. En allemand il demanda qu'on lui vende des billets pour la Hongrie, mais le vendeur ne connaissait pas la langue d'autre Rhin! Reb Eliézer revint auprès de sa famille et leur demanda de faire Téhilims, à voix basse, car il ne voyait aucune issue à cette situation! C'est alors qu'un homme bizarrement habillé d'un grand chapeau blanc avec une barbe enroulée qui descendait du menton s'approcha et lui chuchota quelque chose à l'oreille. Puis cet homme étonnant s'approcha du guichet, acheta les billets pour la famille, revint voir les Landau et leur dit de le suivre dans le train à destination de la Hongrie! Toute la famille le suivit et monta dans le premier wagon. C'est juste au moment où le train prit le départ que la famille poussa un cri de soulagement. Notre homme bizarre dira: " **Chalom Aléhem: Reb Eliézer Landau!** Sachez que **je suis juif** comme vous, mon nom est Amram Gestner." Le père de famille était interloqué de voir quelqu'un qui connaissait son identité alors que c'était un parfait inconnu pour lui! Reb Amram continua: " J'habite la Hongrie et je suis Hassid Belz. D'année en année, j'ai l'habitude de me rendre au cimetière de Lièr le jour de l'année où mon père a été enterré. Or cette année, j'avais décidé de ne pas me rendre en Slovaquie à cause du danger. Mais hier, alors que je dormais, est venu **en rêve l'Admour de Belz** qui me dit: " Amram, demain tu dois te rendre au cimetière pour ton père. Au retour, tu verras dans la gare un Juif, Eliézer Landau avec sa famille. Ce Juif a beaucoup œuvré pour mon sauvetage. S'il te plaît aide-le !" D'habitude, je ne prête pas foi aux rêves, mais puisque c'était le Jahrzeit de mon père, j'ai décidé malgré tout de venir à "Lier". Pour ce faire, je me suis **déguisé en artiste** (à l'époque les gens de l'art avaient un vêtement particulier) afin que les gentils ne m'identifient pas comme juif! Et de suite je vous ai reconnu comme juif dans cette gare." Après quelques heures de train, ils arrivèrent en Hongrie et les Gestner hébergèrent quelques jours la famille Landau. Finalement, ces derniers prirent le bateau et arrivèrent en Terre Promise.

Coin Hala 'ha: A partir de Roch Hodech Av (ce Chabat - Roch Hodech) commence les lois de deuil du Temple de Jérusalem. On devra donc diminuer toutes joies ou fêtes. On ne pourra pas entreprendre des travaux de rénovation et d'agrandissement **d'intérieur**, refaire les peintures depuis Roch Hodech jusqu'au lendemain du 9 Av, 19 juillet. Les Poskims déconseillent de déménager durant cette période à moins d'être obligé de quitter son logement. Il existe cependant le cas où l'on a engagé un entrepreneur gentil qui doit faire une rénovation d'appartement. Puisqu'il est libre de faire les travaux quand il veut, il pourra faire son chantier durant ces journées car dans son contrat il n'est pas mentionné de travailler précisément durant cette semaine. Autre cas permis: un mur branlant pourra être réparé (car il y a danger).

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut David Gold

Soffer écriture ashkenaze -sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Une bénédiction à Fredéric Encel dans tout ce qu'il entreprend.



sous la direction
du Rav **Israël**
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Matot Massé
5781

| 110 |

Parole du Rav



Quand j'étais un jeune avrek, j'étais le directeur du collège. Un des étudiants était un professeur qui a étudié avec nous trois années. C'était un homme très intelligent et j'en ai fait mon compagnon d'étude.

Un jour, j'ai senti que quelque chose n'allait pas dans sa maison. Je l'aimais vraiment et je lui ai dit avec beaucoup de respect : «Mon ami, tu as réussi dans 1, 2, 3, domaines mais tu dois faire attention à...» J'ai touché en plein cœur... une chose après l'autre. Il m'a dit : «Je ne peux pas croire que quelqu'un sache tout ce qui se passe dans ma maison». Je lui ai donné les outils pour arranger sa situation et il m'a dit être d'accord. Il est sorti du collège comme si notre conversation n'avait jamais eu lieu ! Je l'ai averti plus de 40 fois. C'était comme parler à un mur. Il disait "oui..." et ne faisait rien. Un jour, la situation s'est dégradée et sa maison s'est effondrée. Mon père et d'autres rabbins l'aideront, malheureusement, ça n'a servi à rien. Il ne faut jamais tomber à ce point dans l'obscurité. Comment ? C'est l'ordre des priorités... Cela est primordial pour réussir.

Alakha & Comportement



Nos sages expliquent que les récompenses de ceux qui font l'obligation en faisant leur examen de conscience correctement pour Hachem sur chacune de leurs actions méritent :

1) d'avoir un cœur rempli d'humilité. 2) de connaître la faute réalisée et être motivé pour en faire expiation. 3) de faire teshouva au plus profond de leur cœur. 4) de faire une teshouva complète ayant le pouvoir de transformer les fautes en mérites. 5) d'être épargné de la Klipah (écorce) de la dépression et de la tristesse. 6) de faire revenir leurs âmes à leur source céleste 7) de supprimer tous les obstacles qui les empêchent de se connecter avec le Créateur. 8) Que toute leur Torah, leur prière, leur mitsvot et leur bonnes actions atteignent le trône céleste sans encombre.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 1 page 397)



Le pouvoir de la colère d'un tsadik



Dans la paracha Balak, Bilam n'ayant pas pu maudire le peuple d'Israël, il conseilla à Balak comme moyen de nuire au peuple d'Israël; la solution d'envoyer des femmes mydianites pour séduire les hommes d'Israël. Hachem, qui méprise l'immoralité, sera contrarié par cette débauche et les punira pour cela (voir Rachi, Bamidbar 31:16). En effet, lorsque le peuple d'Israël campa à Chittim, les femmes délivrées envoyées par Mydiane et Moav séduisirent les hommes d'Israël les faisant pécher dans la débauche et également les faisant succomber à l'idolâtrie. A cause de cela, 200 000 jeunes hommes d'Israël moururent ce jour-là. C'est pour cette raison, qu'Akadoch Barouh Ouh ordonna au peuple d'Israël de faire la guerre aux Mydianites.

Lorsque les soldats revinrent victorieux après avoir tué les cinq rois de Mydiane, Bilam et tous les hommes adultes, ils ramèneront avec eux les femmes et les enfants. Moché se facha alors comme il est écrit : «Moché se mit en colère contre les officiers de l'armée, commandants et centurions, qui revenaient de l'expédition de guerre et il leur dit : Comment avez-vous avez laissé vivre toutes les femmes ?» (Bamidbar 31:14-15). Juste après cette altercation, il est rapporté dans la Torah qu'Elazar Acohé enseigna les lois de la purification et de la cachérisation des ustensiles dans les versets suivants. Pourquoi Moché Rabbénou n'a-t-il pas enseigné ces

lois au peuple ? Rachi explique que depuis que Moché était entré dans un état de colère, il s'était trouvé dans un état d'oubli; ainsi les lois de purification des ustensiles des non-juifs lui échappaient (Voir Imré Noam Vol. 4-paracha Matot, Maamar 3 pour plus d'explications sur les dangers de la colère). Néanmoins, la conduite de Moché Rabbénou était complètement altruiste. Il faut dire qu'en fait même sa colère envers les soldats était vertueuse et constructive, et nous devons en tirer une leçon.

Hachem ordonna à Moché : «Exerce sur les mydianites la vengeance dûe aux enfants d'Israël; après quoi tu rejoindras tes pères» (Bamidbar 31:2). Cela signifie qu'après avoir accompli cette mission de venger le peuple d'Israël, Moché Rabbénou devait mourir. Si Moché avait une mesure d'intérêt personnel, il aurait retardé cette mission aussi longtemps que possible, pour vivre le plus longtemps possible. Il faut comprendre que l'existence de Moché était uniquement axée sur l'accomplissement de la volonté d'Hachem; ses intérêts personnels étaient inexistant. Par conséquent, lorsqu'Hachem lui a demandé de faire la guerre à Mydiane, il a saisi l'occasion sans la moindre hésitation, tout en sachant que sa vie prendrait fin plus tôt. Par contre, lorsque Yéochoua fut censé combattre les 31 rois et conquérir la

Photo de la semaine**Citation Hassidique**

"Qu'elles sont belles tes tentes, ô Yaakov, tes demeures, ô Israël! Elles se développent comme des vallées, comme des vergers le long d'un fleuve; Hachem les a plantées comme des chicotins, comme des cèdres au bord de l'eau.

La sève ruisselle de ses branches, et sa graine est abondamment arrosée; son roi est plus grand que n'est Agag, sa royaute est souveraine! Quand Hachem le fit sortir d'Egypte, son élan fut celui du réém; il dévore les peuples qui l'attaquent, il brise leurs os, et trempe ses flèches dans leur sang."

Bamidbar Chapitre 24

terre d'Israël, il s'est dit : «Si je les tue maintenant, je perdrai la vie comme Moché Rabbénou». Il a remis à plus tard la guerre pour prolonger sa vie, comme il est écrit : «Pendant de longs jours, Yéochoua fit la guerre avec tous ces rois» (Yéochoua 11.18). Akadoch Barouh Ouh lui a dit : «Tu as reporté la conquête de ma terre pour prolonger ta vie; Je raccourcirai ta vie de dix ans. Au lieu de vivre jusqu'à 120 ans comme Moché, il n'a vécu que jusqu'à 110 ans.

Maintenant que nous avons établi que toutes les actions de Moché étaient dirigées pour l'amour du ciel, même s'il semble que Moché s'est trompé, cela n'a abouti qu'à du bien. Suite à la colère de Moché pendant le partage du butin de guerre, il est écrit : «Les officiers des divers régiments, commandants et centurions, s'approchèrent de Moché, et lui dirent : Tes serviteurs ont fait le dénombrement des soldats qui étaient sous leurs ordres et il n'en manque pas un seul. Nous apportons donc en offrande à Hachem ce que chacun de nous a trouvé de joyaux d'or, chaînes, bracelets, bagues, boucles et colliers, pour racheter nos personnes devant Hachem» (Bamidbar 31.48-50). Ils voulaient apporter une offrande pour expier leurs âmes. Nos sages expliquent (Chabbat 64a), que les officiers voulaient faire expiation pour leurs âmes, car peut-être avaient-ils eu des pensées inappropriées sur les femmes de Mydiane. Bien qu'ils n'aient pas péché concrètement, ils n'ont pas été épargnés par des mauvaises pensées. Pourquoi les officiers ont-ils attendu et ne sont-ils pas venus faire cela immédiatement après leur retour ?

En fait, ils voulaient s'améliorer à cause de la colère de Moché.

Lorsqu'ils revinrent de la guerre et virent que personne n'avait péri, ils pensèrent qu'ils étaient tous des justes, exempts de péchés. Quand ils ont vu que Moché était en colère contre eux, ils furent sensibles à déterminer la raison de la colère du tsadik; ils voulaient trouver la racine de leur péché. C'est à ce moment-là qu'ils réalisèrent qu'ils avaient besoin d'expier leurs âmes. Le bien qui a résulté de la colère de Moché fut qu'à présent les soldats reconnaissent la nécessité de faire téchouva, ce qu'ils n'avaient pas ressenti à leur retour de guerre. De cela, nous pouvons apprendre que lorsqu'un tsadik de vérité devient furieux et explose de colère, réprimandant un

de ses élèves avec des mots tranchants, aussi inconvenant que cela paraisse, il faut être heureux ! En faisant cela, le tsadik a très certainement annulé un mauvais décret. Si nous acceptons la colère du tsadik avec amour et joie, nous serons gagnants.



Un jour, un juif vint voir Baba Salé Zatsal pour recevoir sa sainte bénédiction. À son grand étonnement, alors qu'il ouvrait la porte pour entrer dans la chambre de Baba Salé, le Rav commença à lever le ton contre lui, criant et hurlant des insultes, lui faisant savoir à quel point il était sans valeur et mauvais; puis lui demanda de disparaître de devant sa face. Dans chaque pièce de la maison on pouvait entendre Baba Salé réprimander cet individu. Il est impossible de décrire à quel point cet homme se sentit humilié; il se retourna et s'enfuit pour sauver sa vie. Il attendait une bénédiction du Rav et sans raison apparente, le Rav le chassa. Ce même jour, cet homme, entrepreneur en bâtiment, dut amener ses ouvriers arabes sur un chantier. En chemin, il perdit le contrôle de sa voiture et s'écrasa dans un profond ravin. Tous ses ouvriers arabes furent tués sur le coup.

Par miracle, il fut le seul à survivre au crash et en sortit indemne. Il fut tellement secoué par l'accident et la tourmente des événements, qu'il prit un taxi et est retourné directement chez Baba Salé. Cette fois, le Rav le salua aimablement et lui dit joyeusement : «Béni soit-il, celui qui rachète et sauve, béni soit son nom». Il raconta au Rav comment il avait miraculeusement échappé à l'accident de voiture et demanda : «Le Rav peut-il expliquer pourquoi il m'a réprimandé plus tôt dans la journée ?»

Baba Salé lui expliqua alors : «Lorsque vous êtes entré dans la pièce plus tôt dans la journée, j'ai vu l'ange de la mort vous suivre et j'ai compris qu'un décret sévère avait été

"La colère du tsadik est pour nous une source de bénédiction"

prononcé contre vous du ciel, qu'Hachem nous en préserve. J'ai demandé au ciel comment annuler le décret. La réponse fut que vous deviez être grandement embarrassé et humilié et si vous ne répondiez pas, le décret serait annulé. Baba Salé ajouta : «Je craignais que vous ne puissiez pas résister à l'épreuve et que vous vous défendiez, alors j'ai pris sur moi de vous humilier sachant que par respect pour moi, vous n'oseriez pas répondre. Lorsque vous avez accepté mon humiliation avec amour, le terrible décret fut annulé et votre vie fut épargnée».

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Bamidbar - Paracha Matot, Maamar 4
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

"כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ תַּרְבֵּר מְאֹד כִּי זְכַרְבָּךְ לְעַשְׂתָּה"



Connaître la Hassidout



Ne laisse jamais le mal surmonter tes pensés

Une personne raffinée sera incapable, de quelque façon que ce soit, de dire du mal du peuple d'Israël. Donc, un homme qui parle en public, (dans différents événements pour renforcer les autres) doit être très prudent de ne pas mettre en avant les péchés du peuple d'Israël. C'est l'un des signes qui nous prouve que cet homme s'il est imprudent n'a pas vraiment mérité de se rapprocher d'Hachem.

S'il est habitué à avoir de mauvaises pensées au sujet du peuple d'Israël, même si cela n'arrive que dans son esprit, c'est un signe qu'il est encore loin d'Hachem, même si à l'extérieur, grâce à Dieu, il semble être quelqu'un de bien. Cependant, à un niveau plus profond, il est rempli de déchets. Il n'est pas possible qu'une personne dont l'âme est purifiée parle contre Hachem.

L'intention est d'expliquer ici, comme le rapporte le Baal Atanya qu'en fait, lorsqu'une personne parle mal sur un juif, en réalité elle parle mal sur Hachem Itbarah. Il existe deux amours : l'amour d'Hachem et l'amour d'Israël. L'amour d'Israël est appelé un récipient, l'amour d'Hachem est appelé l'abondance. L'abondance ne peut descendre sur terre que quand il y a un ustensile prêt à la recevoir. Le récipient pour recevoir l'amour d'Hachem est l'amour d'Israël. Cela nous indique que quelqu'un qui n'a pas l'amour d'Israël ne possède pas de récipient pour recevoir le flux de bienfaits des cieux. Il est interdit d'accuser le peuple juif, même si vous voyez quelque chose de mal, ne blâmez pas cette communauté en disant ils font telle ou telle chose comme il est écrit : «Ne dénoncez pas un esclave à son maître» (Michlé

30.10). Pour un juif calomnié dans ce monde, il est donné à dix chars d'impureté le pouvoir d'accuser le peuple d'Israël.

Lorsque le prophète Yéchayaou a dit :



«Car je suis un homme aux lèvres impures et j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures» (Yéchayaou 6.5), il est rapporté dans le livre Réchit Hohma (Chaar Akédoucha 14.21) qu'un ange est immédiatement descendu du ciel avec des charbons ardents et les a mis dans sa bouche. Il lui a dit : «Pourquoi dis-tu cela au sujet du peuple d'Israël ? Tu n'as absolument pas la permission de parler de cette façon ?» Même si c'était un grand prophète, un prophète de consolation, aucun mérite ne l'a épargné. Combien plus encore a fortiori, quand une personne néglige un commandement positif qu'elle pourrait accomplir. Si quelqu'un qui transgresse une petite interdiction rabbinique, ou qui ne proteste pas, est appelé racha; certainement celui qui manque à un commandement positif est aussi appelé racha. Par exemple, quiconque est capable d'étudier la Torah et ne le fait pas, comme un homme qui vit dans une ville où il y a de bonnes maisons d'études, de grands colléges, où il y a un rabbin qui enseigne la Torah, mais il ne se joint à aucune étude et a toujours

une excuse pour justifier de ne pas venir étudier.

A propos d'un tel homme nos sages disent, (Sanhédrin 99a) : «Pour avoir méprisé la parole d'Hachem... cet homme sera certainement retranché du peuple» (Bamidbar 15.31), dans ce monde et dans le monde à venir. Il est clair qu'un tel homme est appelé un racha, plus encore que celui qui viole une interdiction d'ordre rabbinique. Ceci étant, nous devons conclure que le Bénoni n'est pas coupable même du péché de négliger d'étudier la Torah. C'est un péché dont il est très difficile de se garder. Le

Baal Atanya écrit au chapitre 25 que c'est pour cette raison que nous récitons le commencement de la bénédiction, "Pardonnez-nous" trois fois par jour (dans la Amida), pour le péché de négligence dans l'étude de la Torah, puisque personne n'échappe à ce péché chaque jour. Le Bénoni même en négligeant l'étude de la Torah n'échoue pas. C'est pourquoi Rava dit de lui que c'est un Bénoni. Même s'il n'a même pas péché en négligeant d'étudier la Torah, comme nous l'avons appris précédemment, par rapport à l'ange de la mort qui n'a pu prendre son âme parce qu'il ne cessait d'étudier ne serait-ce qu'une seconde.

Le secret de ce qui a été expliqué ici est que le Bénoni est quelqu'un dont le mal est toujours subordonné au bien. Il existe toujours, mais il est indéfiniment au chômage, complètement hors de propos. Mais parce qu'il ne l'a pas complètement déraciné, il est toujours appelé Bénoni. Celui qui réussit à le déraciner à partir de sa source comme il est écrit : «mon cœur est déchiré en moi» (Téhilim 109.22), c'est une personne très élevée.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
France Paris	21:35	22:57
France Lyon	21:13	22:28
France Marseille	21:01	22:13
France Nice	20:55	22:07
USA Miami	19:57	20:55
Canada Montréal	20:25	21:40
Israël Jérusalem	19:33	20:23
Israël Ashdod	19:29	20:32
Israël Netanya	19:30	20:33
Israël Tel Aviv-Jaffa	19:30	20:18

Hiloulotes:

02 Av: Rabbi Yaakov Cohen
 03 Av: Rabbi Chimon d'Ostropoli
 04 Av: Rabbi Ménahem Azria de Pano
 05 Av: Rabbi Itshak Louria - Arizal
 06 Av: Rabbi David Itshak Abarbanel
 07 Av: Rabbi Moché Greenwald
 08 Av: Rabbi Chimon Agassi

NOUVEAU:

Chaque jour reçois quelques minutes de Torah directement sur ton smartphone

- 1 Dimanche Vidéo
- 2 Lundi Information
- 3 Mardi Texte
- 4 Mercredi Audio
- 5 Jeudi Feuillet

Envoy un WhatsApp au : **054.943.93.94**



Visite spéciale de notre maître Rav Israël Abargel Chlita en France.

La semaine dernière, le Rav Israël Chlita a fait ce voyage pour renforcer le monde de la Torah et du judaïsme en France.

Rav Israël Chlita, a donné des cours de Torah, a participé à des évènements de la communauté française et a répondu aux questions et besoins du public francophone venu l'écouter.

Rav Israël Chlita continue le chemin tracé par son illustre père, notre saint maître Rabbénou Yoram Mickaël Abargel Zatsal en diffusant la Torah et la hassidout à des milliers de personnes à travers le monde.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

Le Chabbat de Rabbi Nahman de Breslev

Etude des sections Matot-Massé 5781

C'est de cette nuisance que viennent tous les obstacles, troubles, conflits et querelles, ces facteurs-même qui écartent l'homme souhaitant se rapprocher de la sainteté, et l'empêchent d'extérioriser sa sainte vitalité de manière entière et effective,

בְּכָל הַמִּנְיֻوت מִלְחַתְּקָרֶב אֶל הַקְדָּשָׁה בְּאַיִם מִטְמָאת קָרֵי, רְחַמְנָא לְאַלְזָן, בְּיַ"קְרֵי לְשׁוֹן מִגְיָעָה, בְּמוֹ שְׁפָרֶשׂ רְשֵׁי בְּפֶרֶשׂ בְּחַקְתִּי עַל פְּסָוק "אָם תַּלְכּו עַמִּי קָרֵי". הַלְכֹות הַכְּשָׁרְכְּלִים, הַלְכָה ד', אֲוֹתִות ט"ו י"ז לְפִי אוֹצֵר הַיְרָאָה – בְּרִית, אֲוֹת כ"ג)

Car toutes les entraves vers la sainteté, ont pour origine l'impureté du *kéri* (pollution nocturne), Dieu préserve, "kéri" adoptant un sens d'hostilité, d'opposition, comme l'interprète Rachi dans la paracha Bé'houtotay à propos du verset (lévitique 26,21): "Et si vous agissez hostilement à mon égard...".

(tiré du Likoutey halakhot – hékhchér-kélim 4,16-17 selon le Otsar haYirea – Brit, 23)

**וַיַּכְתֵּב מֹשֶׁה
אֶת מַזְצָאֵיכֶם לְמַסְעֵיכֶם
עַל־פִּי ה' וּבָיו** (במדבר ל,ב)

Moïse inscrivit leurs départs et leurs stations sur l'ordre de l'Éternel

(nombres 33,2)
בְּכָל הַגְּנִיעֹות וְהַטְּלִטְוֹלִים שֶׁל בְּלַהֲשָׁנָה יְהִי בְּלַמְּבָרֶךְ בְּקָדְשָׁה גְדוֹלָה, בָּאָפָן שִׁיחָה תָּקוּן לְפָנֶם אֱמֹנוֹת חֲכָמִים, עַד שִׁיחָה נִכְתָּבֵין סְפָרִים קְדוֹשִׁים עַל־יָדָם, בְּבִחַנָּת "וַיַּכְתֵּב מֹשֶׁה אֶת מַזְצָאֵיכֶם לְמַסְעֵיכֶם עַל־פִּי ה'";

Tous les voyages et déplacements dans l'année devront se réaliser avec une grande sainteté, afin de réparer les dommages de la Foi en nos sages, au point qu'en soient rédigés des livres sacrés, comme pour "Et Moïse inscrivit leurs départs et leurs stations sur l'ordre de l'Éternel";
וְהַעֲקֵר שִׁיחָה בְּנִתְהֹו בְּכָל נִסְיוֹתִי וְטַלְטְוֹלִי רק בשביל להתוועד עם בְּנֵי־אָדָם חֲדָשִׁים ולדבר עַמִּים מִתְּפִלָּה הָאַמְתִּי, וְלַעֲסֵק עַמִּים בְּדָבָר תֹּרֶה בְּאַהֲבָה וְשָׁלוֹם גְדוֹלָה,

חַנְחָה חַיּו לְבָנֵי יִשְׂרָאֵל בְּרוּךְ בְּלָעֵם וּבָיו (במדבר ל,א,ט,ז)

Ce sont elles qui firent fauter les enfants d'Israël sur le conseil de Bileam (nombres 31,16)

עַקְרַב הַתְּגִבָּרוֹת הַיִּצְרָאֵל הַרְעָא בְּכָל אָדָם בְּפָנֶם הַבְּרִית.
Lorsque le mauvais penchant attaque l'homme, il s'affaire principalement à détruire l'alliance de Dieu.
וְאַחֲר בְּכָל הַגְּנִיעֹות הַעֲצָמוֹת וּרְבָיו הַמִּסְרָתָה נִפְשָׁש שְׁחַדְקִים אֲמֹתִים מוֹסְרִים נִפְשָׁם מִפְשָׁש בְּכָל הַזָּר וְדָרוֹ בְשִׁבְיל תָּקוּן נִפְשָׁות יִשְׂרָאֵל, וְעַדְין הַשְּׁטָן וְהַיִּצְרָאֵל מַרְקֵד בְּיַנְן וּמִתְּגַרְבָּה בְּיִשְׂרָאֵל וְהַעֲקֵר בְּעַנְנֵן זֶה, בְּמוֹ שְׁמַצְיָנו בִּימֵי מֹשֶׁה רְבָנו בְּעַצְמָנו, עַלְיוֹ הַשְּׁלָום, שָׁאַחֲר בְּכָל הַגְּנִיעֹות שְׁחָהִיה לוֹ בְשִׁבְיל תָּקוּן נִפְשָׁות יִשְׂרָאֵל, וּכְסוֹף יְמֵיו בָּא בְּלָעֵם הַרְשָׁעָה יְמִ"שׁ וְהַבְּשִׁילָם בְּפָנֶם הַבְּרִית.

Et après tant d'efforts et de sacrifices sublimes de la part des Tsadikim authentiques, à travers le temps, pour sauver et restaurer les âmes d'Israël, le satan et l'ange infernal continuent de jubiler et de provoquer le peuple, particulièrement en

ce domaine, comme nous le remarquons à l'époque de Moché notre maître lui-même qui, après tant d'efforts de sa part pour purifier les âmes juives, vit arriver, vers la fin de ses jours, Bileam le mécréant, son nom soit effacé, qui les jettait dans la débauche. וְלַפְעָמִים מַכְרֵח הַצָּדִיק לְהַסְתַּלְקֵךְ וְלִמוֹת בְּשִׁבְיל זֶה, בְּלַפְעָם הַתְּפִשְׁטוֹת הַסְּטָרָא־אַתְּרָא אֵי אָפֵשׁ לוֹ לְגַמֵּר הַתָּקוּן בְּשִׁלְמוֹת בְּחַיִם רָק לְאַחֲר הַסְּתַלְקּוֹת.

Et parfois, le Tsadik doit décéder pour cela, lorsque le poison du mal s'est tant répandu qu'il devient impossible de compléter la réparation de son vivant, uniquement après sa disparition.

וּמֹזֵה הַפָּנֶם בְּאַיִם בְּכָל הַגְּנִיעֹות וְהַבְּלִבּוֹלִים וְהַמְּלִחְמוֹת וְהַמְּחַלְקָת, הַמּוֹנְعִים אֶת הָאָדָם מִלְחַתְּקָרֶב אֶל הַקְדָּשָׁה, וּמַעֲכָבִים אֶת מִלְהֹזְצִיאָה הַחַיָּה דְקָרְשָׁה שֶׁלְוּ בְשִׁלְמוֹת מִבְּחֵן אֶל הַפְּעָל,

וְעַל־כֵן אֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה עָרִי הַלְוִיִּם שָׁהֵם בְּחִינַת "שָׁמָע", וְאַהֲבָתָ", שָׁהֵם עֶקֶר הַמְשֻׁבַת הָאָמוֹנוֹת, עַל־כֵן הֵם קַוְלָתוֹת וְמְגֻנוֹת מִסְפְּרָא דָמוֹתָא וּמְצַלְיָן אֶת הָרוֹצֵחַ מִפִּתָּה.

C'est pourquoi ces quarante-huit villes de lévites, rattachés au "Chéma" et "véahavta", qui constituent l'essentiel de la Foi, ces villes acceptent et protègent de la mort, préservant le meurtrier d'être exécuté.

וְאַלּוּ הָאֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה עָרִים שִׁיְשְׁבוּ בָּהֶם כְּכָנִים וְהַלְוִיִּם, דִּיקָא בּוּהָה הָרָאָה לְנוּ הַתּוֹרָה הַקְדוֹשָׁה שָׂעָרִיךְ לְנַסְעַ לְצִדְיקִים וּלְהַנְלוּם אֶלְيָהֶם, וְהַעֲקָר בְּשִׁבְיל לְזַכָּהָה לְאָמוֹנוֹה שַׁהֲוָה עֶקֶר הַחַיִים וּלְהַגְּזִיל מִסְפְּרָא דָמוֹתָא שָׁהֵם הַכְּפִירוֹת.

Quarante-huit villes dans lesquelles résidaient prêtres et lévites; par ce concept-même, la sainte Torah nous enjoint de voyager chez les Tsadikim et ceux qui s'y attachent, essentiellement pour obtenir la Foi, principe de la vie, et se sauver de la mort que l'hérésie provoque.

כִּי עֶקֶר הָאָמוֹנוֹה בְּשָׁלְמוֹת מִקְבְּלִין רַק עַל־יְדֵי צִדְיקִים אַמְתִיִּים וְהַלְוִיִּם אֶלְיָהֶם, שָׁהֵם בְּחִינַת הַכָּנִים וְהַלְוִיִּם; כִּי כָּהֵן הוּא בְּחִינַת הַצִּדְיק וְתָרֵב הָאָמֶת, וּכְמוּ שָׁאָמָרוּ רַבּוֹתִינוּ זַיְל עַל פְּסָוק: "יוֹשְׁפָתִי כָּהֵן וְנוּ" אֶם חָרֵב דָוָמָה לְמַלְאָך וּכְוֹן, וְלוּיִם הֵם בְּחִינַת הַמִּתְחַבְּרִים וְגַלְוִיִּם אֶלְיָהֶם בְּחִינַת "וְגַלְוָוָה אֶלְיךָ וִישְׁרָתָךְ".

Car la Foi parfaite s'obtient surtout auprès des Justes authentiques et de ceux qui s'y attachent, symbolisés par les Cohanim (prêtres) et les Lévites; le Cohen correspond au Tsadik et Rav authentique, selon la parole de nos maîtres sur le verset: "et les lèvres du Cohen etc", si le Rav ressemble à un ange de Dieu etc; et les lévites aux disciples du Tsadik, selon "ils t'accompagneront et te serviront".

וְמִ שְׁגַבְשֵׁל בָּמָה שְׁגַבְשֵׁל וְרוֹצֵחַ לְחוֹם עַל חַיּוֹ וְלַחֲצֵיל נַפְשׁוֹ מִמְּרִיהָ עַזְלָמִית, צִרְיךָ לְנוֹם וְלַבְּרָחָה וְלַבּוֹא אֶל עָרִיהם, וְשָׁם דִּיקָא יַגְצֵל מִכֶּל רָע, בָּמוֹ הָרוֹצֵחַ שְׁגַבְשֵׁל בָּמָה שְׁגַבְשֵׁל וְהַגְּבִיר הַסְּפְּרָא דָמוֹתָא, עַל־כֵן אֵין לוֹ הַאֲלָה רָק לְבָרָח אֶל אֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה עָרִי הַכָּנִים וְהַלְוִיִּם, וְשָׁם יַגְצֵל מִסְפְּרָא דָמוֹתָא בָּנְיָל. (הַלְכָות תְּחוּמִין – הַלְכָה ה/)

אות כ"ח לפִי אָוֹצֵר הִירָאָה – אָמוֹנוֹה, אות מ"ח)

Voilà pourquoi, tout celui qui a échoué, là où il a échoué, mais désire tout de même préserver sa vie et son âme d'une mort éternelle, devra partir se réfugier dans leurs villes, là-bas, il sera sauvé de tout mal. Ainsi le meurtrier par inadvertance qui, par erreur, a attiré la mort, son unique secours est de courir se réfugier dans les quarante-huit villes des prêtres et lévites, là-bas il sera sauvé de la mort.

(tiré du Likoutey halakhot – Té'houmim, 5-28
selon le Otsar hayirea, Emouna 48)

בְּאַפָּן שִׁיכְרִירוּ בְּלָם אֶת הָאָמֶת לְאַמְתָהוֹ וְלִשְׁובֵ אֶל הַשֵּׁם בְּאַמְתָה, בְּבִחְינַת שָׁאָמָרוּ רְבּוֹתִינוּ וְלֵיל: "וְהָם תָּכוּ לִרְגָּלָךְ וְיָשָׁא מִדְבָּרְתִּיךְ" אֶלּוּ תַּלְמִידִי חֲכָמִים שְׁטַבְתָּהָתִין רְגִילִים מֵעִיר לְעִיר וּמְדוֹךְ לְדוֹךְ לְעַסְק בְּדָרְבִּירִיתָורָה,

L'essentiel étant, dans chaque déplacement, que l'unique intention soit de rencontrer de nouvelles personnes, et de s'entretenir ainsi avec elles de l'authentique finalité, partageant ensemble des paroles de Torah, avec affection et dans une entente parfaite, afin que tous reconnaissent l'ultime vérité et reviennent sincèrement vers Dieu, comme l'ont dit nos maîtres: "mais eux se sont couchés à tes pieds, ont recueilli ta propre parole" – ce sont les Sages véritable qui sillonnent villes et villages, pour s'entretenir des propos de la Torah.

כִּי רַק בְּשִׁבְיל זֶה מִסְבֵּב הַשֵּׁם יַתְבִּרְךְ אֶת הָאָדָם שָׂעָרִיךְ לְפָעָמִים לְכַתֵּת רְגָלָיו לִיְלָד וּלְפָעָ, כִּמְבָאָר בְּפָנָים. (הַלְכָות פְּקָדוֹן – הַלְכָה ה/), אַוְתָה יְ"ט לְפִי אָוֹצֵר הִירָאָה – אַלְלוּ,

רָאשֵׁה השָׁנָה, אַוְתָה קְפָ"ט; עַיִן נֶם טַלְטוֹל, אֲוֹתִוֹת יְ"ט ב/)

C'est la seule raison qui, parfois, motivera l'Eternel à faire se déplacer l'homme.

(tiré du Likoutey halakhot – pikadone 5,19 selon le Otsar hayirea – Elloul Roch Hachana, 189)

שְׁשׁ–עָרִי הַמִּקְלָט...

אֶרְבָּעִים וְשָׁתְּתִים עִיר ... (בְּמִדְבָּר ל/ה,ו/)

Six villes de refuge... quarante-deux villes...

(nombres 35,6)

אֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה תְּבוֹתָ שִׁיש בְּפֶרֶשׁ "שָׁמָע יִשְׂרָאֵל", שַׁהֲוָה יְסֻוד הָאָמוֹנוֹה, יְשַׁ בְּגַנְגָד אֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה עָרִי הַכָּנִים וְהַלְוִיִּם: שְׁשׁ עָרִי מִקְלָט, בְּגַנְגָד שְׁשׁ תְּבוֹתָ שְׁבָ"שָׁמָע יִשְׂרָאֵל"; וְעַלְיָהֶם אֶרְבָּעִים וְשָׁתְּתִים עִיר" בְּגַנְגָד אֶרְבָּעִים וְשָׁתְּתִים תְּבוֹתָ פָּנָן "וְאַהֲבָתָה" עד סְוִף הַפֶּרֶשׁ בְּמֻזְבָּא.

Les quarante-huit mots de la section du "Chéma' Israël", pilier de la Foi, font face aux quarante-huit villes attribuées aux prêtres et lévites: six villes de refuge correspondent aux six mots du "Chéma' Israël", et "quarante-deux villes" coïncident avec les quarante-deux mots du paragraphe "véahavta" jusqu'à la fin de la section.

וְאַלּוּ הָאֶרְבָּעִים וְשָׁמֹנָה עָרִים קַוְלָתוֹת וּמְצַלְוֹת מִסְפְּרָא דָמוֹתָא, וְעַל־כֵן צִרְיךָ הָרוֹצֵחַ בְּשִׁגְנָה לְנוֹם לְשָׁם, כִּי אָמוֹנוֹה עֶקֶר הַחַיִים, וְחַכְפִּירֹת סְפָרָא דָמוֹתָא;

Ces quarante-huit villes intègrent et sauvent de la mort, c'est pourquoi le meutrier par inadvertance devait aller s'y réfugier, la Foi constituant l'essentiel de la vie, et l'hérésie un principe de mort;

Chabbat Chalom !...

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

Dédicace-soutien du feuillet (guérison, réussite... souvenir): **100nis / 20euros la semaine**


HORAIRES DE CHABBAT

	Entrée	Sortie
Jerusalem:	19h07	20h29
Paris:	21h36	22h57
Toulouse:	21h18	22h30
Marseille:	21h02	22h13

שבת עוגת

NOUVEAU

LES DÉLICES DU CHABBAT

MATTOT MASS'E | Samedi 10 Juillet 2021 - 02 Av 5781

Ces paroles de Torah vous sont proposées par Dan Ye'hezkel Levy

N°14

DÉDICACES

“Ce feuillet est dédié pour
L’ÉLÉVATION de l’âme de

JACQUELINE CHOCHANA bat EMOUNA LEBET COHEN ZAL

et de MON PÈRE ET MAITRE :
SASON ben ITS'HAK HALEVY ZAL”

LA TORAH POUR TOUS !

Dans la seconde paracha de la semaine, il est question de ce que l'on nomme « les villes de refuges ». À ce propos, la Torah stipule que toute personne ayant commis un homicide involontaire est tenue de se rendre dans la ville de refuge la plus proche afin d'échapper à la mort. En effet, un proche du défunt nommé *Goel hadam*/vengeur de sang, avait l'autorisation de tuer le meurtrier tant qu'il ne s'était pas rendu dans cette ville salvatrice.

Voici ce que dit le Texte : « *L'Éternel parla à Moché en disant : Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous traverserez le Jourdain vers le pays de Canaan. Vous nommerez pour vous des villes de refuges, et s'y enfuira le meurtrier, celui qui a frappé à mort par inadvertance...*

Le Talmud [Traité Makot 11a] enseigne : Lorsqu'un élève tue involontairement, il doit se rendre dans une ville de refuge avec son Maître. Car il doit "vivre" dans cet endroit (*Devarim 19 ;5*) et une vie dénuée de Torah n'en est pas une.

Rabbi Zé'éra dit : "D'ici nous apprenons qu'**il ne faut pas enseigner à un élève qui n'est pas digne**" et Rachi nous donne la raison. En effet, ce sont ses

fautes qui ont entraîné son crime involontaire, explique-t-il.

La Torah serait-elle réservée à une élite ?

Le Traité Avot [Chap.1 Michna 1] dit : « ...formez de nombreux disciples »

Rabénou Yona commente cet enseignement et rapporte la célèbre discussion entre l'école de Chamaï et celle de Hillel, que voici : " L'école de Chamaï enseigne : Il faut enseigner la Torah uniquement à un élève décent, discret, compétent et craintif du Ciel comme il est mentionné dans le livre de Iyov (20 ;25) : " Toute obscurité menace les trésors". En revanche, l'école de Hillel dit : "Il faut enseigner à tout homme car il y eut de nombreux pêcheurs au sein de notre peuple, et grâce à l'étude de la Torah, ils eurent le mérite de devenir des hommes Justes et Pieux."

Il est dans l'air du temps de comprendre naturellement l'avis de l'école de Hillel. En revanche, l'avis de l'école de Chamaï ne trouve pas nativement grâce à nos yeux. C'est justement celui-ci qu'il convient d'approfondir et surtout de comprendre. Encore une fois, pourquoi l'étude de la Torah devrait-elle être réservée à une élite ?

Il convient donc de réhabiliter l'avis de l'école de Chamaï. En effet, le Talmud Traité Érouvin [13b] écrit : " Après treize ans de controverse entre l'école de Chamaï et de Hillel une voix Céleste s'exclama : " Ces deux avis trouvent leurs sources dans les paroles du Seigneur".

Il ne s'agit donc pas de définir qui dit la vérité et qui se trompe, car chacun des avis représente une partie

de vérité. Il s'agit plutôt de définir conformément à quel avis convient-il de se comporter.

Et à cela le Talmud répond : "La loi est fixée comme l'école de Hillel où la modestie était de prime. En effet, dans l'école de Hillel l'avis de Chamaï était aussi étudié, et même plus que ça, il a toujours été cité avant l'avis de Hillel."

Cependant, il demeure toujours intéressant de comprendre l'avis de l'école de Chamaï car, selon l'enseignement du Ari Zal, lorsque viendra le Messie nous agirons selon les préceptes de l'école de Chamaï.

Dans le Talmud Traité Berakhot [28a] nous retrouvons cette discussion : L'époque durant laquelle Rabban Gamliel fut guide de la génération (Nassi), l'accès à l'étude à tout élève n'étant pas honnête était interdit, avec la présence d'un garde devant la porte du Beth Hamidrach. Lorsque Rabbi É'lazar Ben 'Azaria fut nommé à sa place, il limogea le surveillant et ajouta sept cents bancs au bet hamidrach.

Or, le Rambam [Hilkhot Talmud Torah Chap.4-1] écrit qu'il convient d'enseigner la Torah à un homme apte à cela, sublimé par ses belles actions. Il est aussi autorisé d'enseigner à un homme simple, mais en aucun cas à une personne n'étant pas dans le droit chemin jusqu'à qu'il se corrige et que nous vérifions cela. Ce n'est qu'après ce processus de téchouva/repentir que nous serons autorisés à le faire entrer au beth hamidrach et lui enseigner la Torah. (cf. Choulkhan 'Aroukh Yoreh De'ah Siman 256-7).

Aurait-il tranché la loi comme l'école de Chamaï ?

En réalité non, même selon l'école de Hillel il ne convient pas d'enseigner à un élève qui n'est pas apte, tel que l'enseigne la michna dans le Talmud Traité 'Houlin [133a] : " Tout celui qui enseigne à un élève non-apte à cela, est considéré comme s'il pratiquait l'idolâtrie".

La controverse trouve donc sa source dans le champ d'application de cet interdit, tel que mentionné dans le Kesef Michné : Selon l'école de Chamaï, il faut s'assurer que l'élève se présentant au beth hamidrach soit dans le droit chemin. Tandis que l'école de Hillel se suffit de savoir que celui-ci ne fil-

pas du mauvais coton.

Et c'est justement comme l'école de Hillel que le Rambam tranche la loi, c'est ce qu'il nomme "un homme simple", par forcément dans le mauvais chemin mais qui ne se sublime pas non plus par ses actions. Et rappelons que nous fixons la loi comme l'avis de Hillel.

Quoi qu'il en soit, le Rav 'Ovadia Yossef Zatsal enseigne qu'à notre époque, celui qui n'est pas digne est comparé à un enfant pris en captivité n'appliquant pas la Torah, n'ayant pas eu la chance de connaître la beauté et la grandeur de celle-ci. C'est pourquoi, il convient d'enseigner à tout le monde, jusqu'aux personnes détenues dans les prisons ayant été jugées coupables pour avoir commis un quelconque crime. C'est une mitsva de les réhabiliter et de leur enseigner la loi et la morale.

Dan Ye'hezkel Levy

APPEL À NOS CHERS LECTEURS

PARTAGEZ VOTRE DÉLICE HEBDOMADAIRE AVEC VOTRE COMMUNAUTÉ

Notre délice hebdomadaire est nouveau. Afin de le faire connaître auprès de nos chères communautés nous recherchons des volontaires afin de l'imprimer et le distribuer.

N'hésitez pas à vous faire connaître en nous envoyant un message par WhatsApp (numéro disponible en bas de la page) ou en nous contactant par mail : onegchabbat54@gmail.com

De plus, n'oubliez pas qu'il est toujours possible de dédier chaque semaine notre étude commune en soutenant financièrement la diffusion du feuillet : 52€ ou 208₪ / numéro.

Merci.